La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 91 n°22 • du 9 au 15 septembre 2004 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

Les souvenirs d'André

À l'occasion de la Coupe mondiale de hockey qui se déroule en ce moment, *La Liberté* s'est entretenue avec André Brin, qui connaît bien le monde du hockey au Canada.

■ Page 25.

Citation de la semaine

« Si on peut avoir une école là où c'était quasiment éteint, on avance. »

Gilbert Balcaen était président du comité de parents de La Broquerie quand il a fait cette déclaration à *La Liberté* en 1994. La Division scolaire franco-manitobaine était alors en plein processus de mise sur pied.

■ Page 29.

Le SOMMAIRE

■ Éditorial	4
■ Lettre	4
■ Emplois et avis	39 à 41
■ Petites annonces	41
■ La Liberté Loisirs	15 à 26
■ Télé-horaire	26
■ Nécrologie	42
■ Sport	25
■ Spécial rentrée	27 à 38

Comment nous joindre?
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1 800 523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

L'énergie de la rentrée!





photos : Mélanie Morin

Première manifestation culturelle de la rentrée, la Chicane électrique qui a eu lieu le 3 septembre en a échevelé plus d'un! Les cinq groupes en compétition (dont En ruines, ci-contre) ont présenté des numéros qui ont plu au public. Les grands gagnants de la soirée (photo du haut) : le groupe Macromatik et leur hip hop en français.

La rentrée, c'est aussi la rentrée culturelle en théâtre en danse et en musique (**pages 18 et 19**), les activités pour enfants (**pages 20 et 21**) et, bien entendu, la rentrée scolaire.

Ne manquez pas notre section spéciale sur les 10 ans de la DSFM!

■ Pages 27 à 38.

Coup d'œil national



RADIO

FM de Radio-Canada : juste de la musique

La radio de Radio-Canada vient de transformer sa chaîne FM, qui devient essentiellement musicale : Espace musique. Il sera possible pour les Manitobains de l'écouter à la fréquence 89,9 FM.

Espace musique privilégie la diversité musicale et axe sa programmation sur plusieurs grands styles musicaux dont le classique, le jazz , la musique du monde et la musique émergente.

Chaque jour, des bulletins d'information seront aussi mis en ondes sur ses 36 antennes situées d'un bout à l'autre du Canada pour informer les auditeurs de ce qui se passe au pays et ailleurs dans le monde.

Avec cette nouvelle chaîne radiophonique, Radio-Canada permet à ses auditeurs de profiter de la diversité musicale, de la création artistique et du talent d'ici. Pour en savoir plus sur la programmation d'Espace musique, visitez le site Internet www.radio-canada.ca/radio

M. M.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Journalistes : **Gabriel GOSSELIN** et **Mélanie MORIN** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Publicité : **Inné DICKO** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le jeudi 17 h. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 32,10 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 90 $ ■ **Outre-mer** : 125 $ ■ Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

membre Audit Bureau of Circulations

APF Association de la presse francophone





FRANCOFONDS

C'est parti pour la nouvelle année

Chaque année, Francofonds aide des organismes. Mais avant de pouvoir faire des dons, il faut amasser de l'argent.

Mélanie MORIN

La Fondation communautaire du Manitoba, Francofonds, vient de lancer sa campagne de collecte de fonds annuelle. Pour une deuxième année consécutive, l'objectif est de 250 000 $.

« Nous avons connu un très bon succès l'an dernier, considère le président de Francofonds, Jean-Marc Ruest. Nous avons atteint tous nos objectifs. C'est vrai que c'était agressif que de viser 250 000 $ en dons, mais les gens ont été encore une fois très généreux et nous ont même permis de dépasser nos attentes en donnant environ 260 000 $.

« Malgré de nombreux défis auxquels nous avons dû faire face, dont de très bas taux d'intérêts qui ont fait en sorte que nos retours de placement ont été faibles, nous avons tout de même été en mesure de remettre 100 000 $ à la communauté, poursuit-il. Une des raisons principales pour lesquelles nous avons atteint cet objectif est le club des 1000. Nous sommes maintenant rendu à près de 60 membres et c'est définitivement un succès. Nous poursuivrons donc nos efforts pour atteindre les 100 membres. Ces personnes sont des amis, des champions de la francophonie et nous les remercions car leurs dons retournent directement dans la communauté! »

Francofonds compte également sur ses donateurs réguliers pour atteindre son objectif de 250 000 $. « Nous travaillons présentement pour conclure des ententes avec des individus ou des entreprises qui pourraient nous appuyer, indique Jean-Marc Ruest. Et nous faisons la promotion de méthodes alternatives pour faire des dons à notre fondation par le biais d'une police d'assurance-vie ou d'un don testamentaire. C'est une pratique courante chez les grandes œuvres de charité. Plusieurs personnes choisissent de mettre une fondation comme bénéficiaire. Nous voulons rappeler aux gens que c'est une possibilité avec Francofonds. »

Selon le président, l'année sera très occupée. « C'est ce qu'il faut! pense Jean-Marc Ruest. Si nous ne sommes pas occupés, ce sera un signe que nous ne faisons pas un bon travail! Les demandes augmentent d'année en année et Francofonds profite d'une bonne visibilité dans la communauté. Malheureusement, nous ne pouvons pas répondre à toutes les demandes. Mais quand on voit à quel point c'est important pour certains de recevoir notre aide, nous sommes encouragés à continuer. »



Archives La Liberté

Francofonds vient de lancer sa campagne annuelle. Son président, Jean-Marc Ruest espère que les gens donneront toujours aussi généreusement.

Une autre rentrée au CUSB!



photo : Daniel Bahuaud

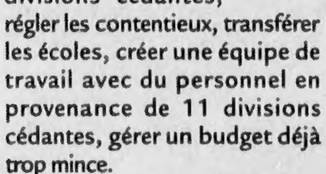
Le 7 septembre était jour de rentrée pour les étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Pour l'occasion, une panoplie d'activités ont été organisées dont un salon étudiant, des groupes de musique, des parties de soccer et des concours d'habiletés. Plusieurs tirages et prix de présences ont permis aux étudiants de gagner de l'équipement sportif et électronique et même une envolée en mongolfière. « Les activités de la rentrée sont une bonne façon de commencer l'année du bon pied, explique le coordonnateur de l'événement, Christian Perron. Les nouveaux étudiants peuvent se familiariser avec leur nouvel environnement tout en faisant de nouvelles rencontres. »

Éditorial

Regard sur la gestion scolaire

Ç'aurait été un cadeau, on aurait pu le croire empoisonné. Mais la Province n'a pas fait de cadeau aux francophones en leur octroyant la gestion scolaire en 1994. L'obtention du droit à gérer les écoles a été acquis après des années de luttes politiques et juridiques. Le gouvernement s'est acquitté de ses obligations, mais en regardant la réalité des francophones par le petit bout de la lorgnette, sans trop de générosité.

La première rentrée scolaire, en 1994, relève ainsi du tout de force! Car tout a été réalisé en neuf mois à peine. De l'élection des commissaires en janvier jusqu'à la rentrée en septembre, tout était à faire : négocier avec les divisions cédantes, régler les contentieux, transférer les écoles, créer une équipe de travail avec du personnel en provenance de 11 divisions cédantes, gérer un budget déjà trop mince.


par Sylviane Lanthier

Et il a fallu vivre, dès les débuts, avec les conséquences de la loi telle qu'adoptée par le gouvernement. Une loi imparfaite, qui a obligé les parents à choisir la nouvelle division, école après école, au mépris de leur droit à la gestion. Dans certaines communautés, les tenants de l'école française étaient en minorité; à Saint-Claude et Laurier, d'autres batailles furent nécessaires pour obtenir enfin une école française. Comment serait la DSFM aujourd'hui si toutes les écoles avaient été transférées d'office ?

La loi ne donnait pas à la nouvelle divisions de grands pouvoirs de négociation dans ses pourparlers avec les divisions cédantes. La question du partage des surplus budgétaires, ou celle du partage des espaces scolaires, a rapidement montré que du côté des cédantes, il y aurait le moins possible à céder!

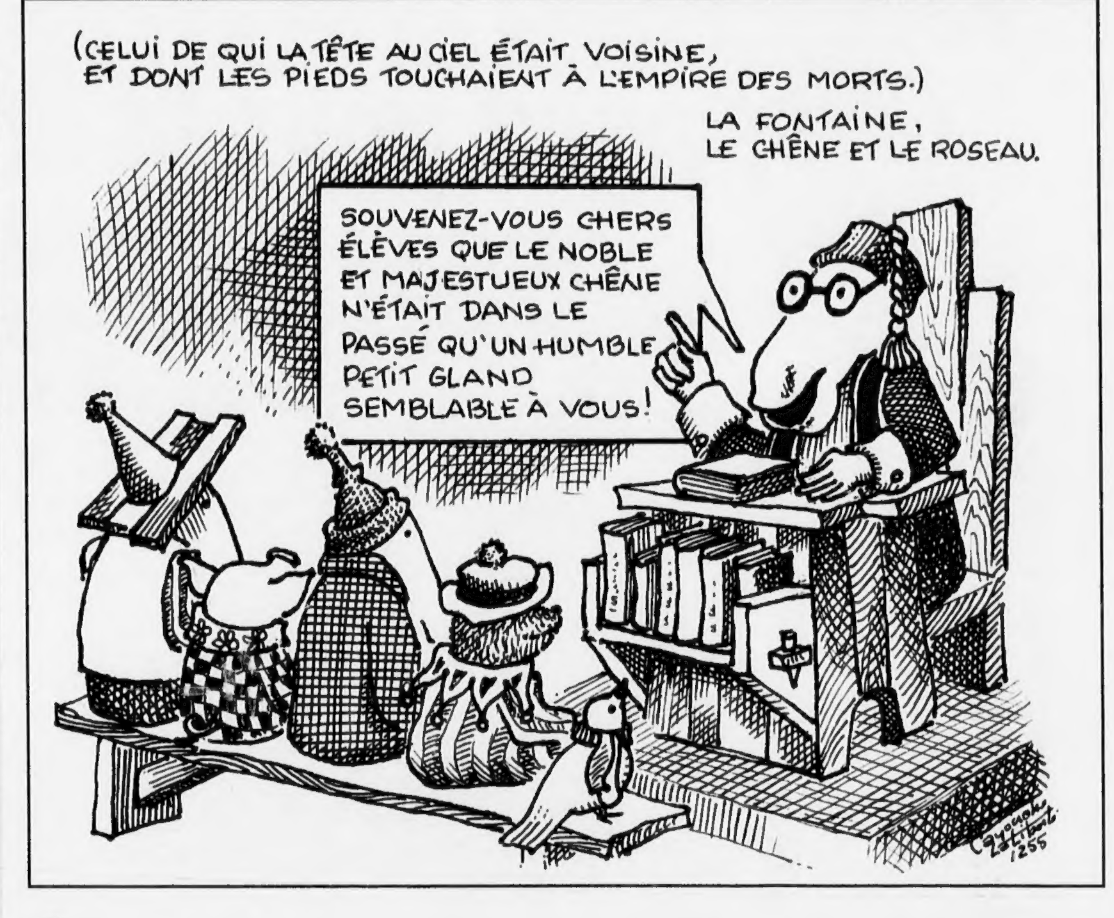
Dès ses débuts, la DSFM a été aux prises avec un mode de financement inadéquat qui, dix ans plus tard, et malgré certains redressements de la part de la Province, freine toujours la division dans ses efforts pour accomplir sa mission la plus fondamentale : assurer la pérennité de la francophonie au Manitoba.

L'organisation de la première rentrée ne s'est pas faite dans les meilleurs conditions... mais les premiers artisans de la DSFM y sont parvenus en dépit de tout, portés par leurs convictions et le profond sentiment qu'ils allaient donner aux l'outil avec lequel ils allaient forge leur avenir.

La rentrée de 1994 fut un moment inoubliable, une fête, un moment d'émotion, d'enthousiasme, d'espoir : des enseignants des écoles françaises enfin réunis dans une même entité, de Saint-Lazare à Saint-Jean-Baptiste; des élèves à qui on allait pouvoir transmettre un sentiment d'appartenance renouvelé; un outil de gestion qui serait aussi un outil culturel, communautaire, à la portée des parents et des familles, un lieu où le potentiel de cette communauté pourrait enfin être réalisé... Les attentes étaient énormes.

Et depuis dix ans, la DSFM va son petit bonhomme de chemin. Les budgets restent insuffisants, les défis restent importants, la mission reste exigeante. Et les accomplissements restent, eux aussi, constants.

Ces dix années méritent donc d'être soulignées et le chemin qui a mené à la gestion scolaire doit être raconté et nous rester en mémoire. Il fait partie de ces éléments qui forgent la conscience collective et le sens de l'identité. Voilà pourquoi *La Liberté* a préparé une section spéciale sur cette dixième rentrée de la DSFM. Une rentrée qui perpétue, depuis dix ans, le petit miracle qu'a été celle de 1994.



À VOUS la parole

Un lecteur pas satisfait

Madame la rédactrice,

Selon ce groupe, La Liberté, Radio-Canada et les autres médias sont des médias « où l'auto-critique n'est pas voulue »...

Bonne chose de le prouver en pages 4 et 5 avec une lettre et une tribune « brosse à reluire » pour l'éditorial de la semaine dernière...

Message au correcteur : c'est bien de s'assurer que les titres soient exempts de fautes (page 23, Une paroisse riche ne histoire). Je ne m'attarderai pas sur les autres fautes relevées ici et la (p. 7, p. 11, p. 13, ...). Mais vous arriverez certainement à en trouver dans mes correspondances aussi. Ce que vous avez tout à fait le droit de faire, pour vous amuser. Après tout, il faut bien rire de ceux qui ne sont pas des professionnels de l'écriture.

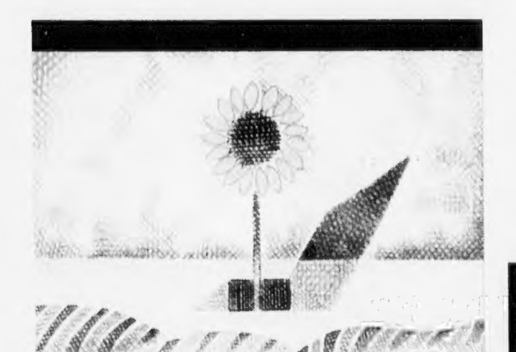
Bonne idée ce concours de poésie, mais franchement 15 lignes maximum, qu'est-ce que ca veut dire? Je sais que la poésie libre existe, mais à l'origine, ca se compte en vers (et franchement, un poème avec un nombre de vers impair, je ne suis pas certain d'en avoir vu beaucoup). Si je veux soumettre un poème de 4 quatrains (16 lignes), je suppose qu'il faudra que j'attende qu'un concours soit organisé par des professionnels...

Pas besoin d'être anonyme pour critiquer. Mais quand on critique et donne son nom, ca ne paraît ni dans le courrier des lecteurs, ni sous forme d'un mesage d'excuse dans le numéro suivant. Vous vous demandez encore pourquoi certaines personnes peuvent réagir de la façon de la Société des Clochers?

Auto-critique, ou pas ?

Philippe Bardet, fidèle abonné depuis 3 ans, qui verra son dernier numéro de *La Liberté* arriver la semaine prochaine, la situation n'ayant pas vraiment changédepuis mon dernier courriel, et devant le manque d'attention que les critiques peuvent susciter à la rédaction. Mais bon, 1 numero, ça peut suffire pour convaincre...

Philippe Bardet
Winnipeg (Manitoba)
Le 3 septembre 2004





J'investis dans Francofonds parce que c'est ma fondation!

Mode de contribution • Comment donner?

Francofonds vous est reconnaissant pour tout don que vous ferez envers la Fondation. Aucune somme n'est trop petite!!! Vous pouvez choisir le mode de contribution qui vous convient parmi les options suivantes :

Le don ponctuel : pendant la campagne annuelle ou à n'importe quel moment dans l'année, vous pouvez faire parvenir à Francofonds un don de n'importe quelle ampleur.

Le Club des 1000 : le Club des 1000 se remet sur pied pour une deuxième année consécutive pour donner un coup de pouce à la campagne annuelle. Son objectif principal : s'assurer que la Fondation puisse continuer de verser en moyenne 100 000 $ en bourses et subventions, malgré la faiblesse des taux d'intérêt qui affecte les rendements des fonds. Le Club des 1000 est composé de personnes qui acceptent de verser 1000 $ à l'intérieur d'une année, en un seul ou en plusieurs versements, par autochèque ou autrement.

L'autochèque : c'est la façon idéale de procéder pour donner régulièrement, année après année. La somme mensuelle, trimestrielle ou annuelle que vous voulez donner est prélevée directement de votre compte bancaire.

Le don par carte de crédit : un don mensuel, trimestriel ou annuel peut être porté directement à votre carte de crédit.

Le don par Centraide : Vous contribuez à la campagne de Centraide? Vous pouvez faire acheminer votre don directement vers Francofonds!

Le don par testament ou par police d'assurance-vie : Francofonds peut être un bénéficiaire de votre testament (legs testamentaire) ou de votre police d'assurance-vie.

Le don fait en mémoire : une façon de célébrer la mémoire d'une personne qui vous est chère. Il peut s'agir d'un don ponctuel, ou encore de la création d'un fonds à la mémoire d'une personne.

La création d'un fonds : cela permet d'appuyer votre communauté tout en commémorant de façon perpétuelle une personne, une famille, une communauté ou une institution.

Pour tout renseignement sur les modes de contribution, n'hésitez pas à communiquer avec nous au (204) 237-5852.

Mot du président



À la Fondation, nous continuerons de déployer de nombreux efforts pour conserver l'intégrité de la culture francophone au Manitoba pour que les générations futures aient l'opportunité de partager la même fierté de vivre en français dans leur belle province. Nous voulons que chaque parole et chaque écrit en français puisse constituer un hommage à leurs ancêtres et une contribution à la richesse multiculturelle du Manitoba.

Chez Francofonds, votre don d'aujourd'hui se perpétuera dans l'avenir, contribuant année après année à la réalisation de projets dont bénéficieront les francophones du Manitoba.

Peu importe le fonds dans lequel vous désirez donner, Francofonds vous offre plusieurs possibilités simples et pratiques, soit par contribution régulière ou encore par dons planifiés.

Parmi les contributions régulières, mentionnons le prélèvement automatique (l'autochèque), les dons Centraide acheminés vers Francofonds, les déductions salariales ou les dons via cartes de crédit.

Les dons planifiés peuvent être effectués, entre autres, par le biais de polices d'assurance-vie, de dons en mémoire d'une personne, ou par dons testamentaires.

Vous pouvez contribuer directement au fonds général de Francofonds ou choisir de diriger vos dons à un fonds de famille, un fonds communautaire ou un fonds institutionnel.

Francofonds représente une véritable histoire de succès. Ensemble, investissons dans la vitalité de notre communauté, investissons dans Francofonds!

Jean-Marc Ruest,
Président de la fondation Francofonds

Lancement de la campagne

Objectif : 250 000 $



Francofonds a lancé en grand sa campagne de levée de fonds annuelle le 8 septembre, avec l'annonce de deux contributions importantes provenant d'organismes, et de deux legs testamentaires. Ces contributions s'ajoutent aux 55 000 $ déjà amassés cette année grâce au Club des 1000.

« Au moment de lancer notre campagne, nous avons déjà recueilli 143 000 $ sur un objectif de 250 000 $, mentionne avec fierté le président de Francofonds, Jean-Marc Ruest.

« Nous savons que nous pouvons continuer de compter sur la générosité de la communauté, qui comprend l'importance de nous appuyer. Car l'argent versé à Francofonds reste un investissement durable pour assurer notre avenir. »

Des appuis appréciés

La Fédération des aînés franco-manitobaine a remis un don de **30 000 $ au Fonds FAFM.** Ce don sera capitalisé et les intérêts générés appuieront l'organisation d'activités touchant la clientèle aînée.

La Société franco-manitobaine a versé **25 800 $ au Fonds SFM**, pour appuyer des activités communautaires innovatrices à couleur locale et régionale faisant ressortir la fierté et la valorisation de la langue française tout en tenant compte des secteurs et clientèles du Plan de développement global.

Plus de 55 000 $ a été amassé jusqu'à présent grâce au ***Club des 1000***, ce qui continuera d'assurer une distribution de bourses d'études et de subventions en décembre prochain.

Les legs testamentaires

Le legs testamentaire est une façon simple de vous assurer que votre communauté pourra bénéficier de votre générosité. Francofonds remercie vivement Messieurs Lucien Guenette et Albert Vielfaure qui ont démontré la force de leur engagement en faisant un don testamentaire à Francofonds le 8 septembre.

« Je fais ce geste publiquement car je veux démontrer l'importance de contribuer à l'avenir de ma communauté, explique Lucien Guenette, originaire de Saint-Jean-Baptiste. En tant que père et grand-père, je veux que mes enfants se souviennent de moi. Faire ceci de mon vivant est en quelque sorte une célébration envers ma famille et la francophonie qui m'ont appuyé tout au long de ma vie. »

Monsieur Albert Vielfaure de La Broquerie, croit qu'il est essentiel de planifier de son vivant pour nos générations futures. « Je veux que la francophonie manitobaine puisse s'autofinancer et devenir plus autonome et plus fiable. »

Des chiffres qui parlent

Francofonds a versé tout près de 100 000 $ à la communauté en 2003.

Plus de 60 000$ du Fonds Initiatives jeunesse ont également été remis envers sept projets d'envergure provinciale (dans les quatre provinces de l'Ouest et les Territoires).

Ces cinq dernières années, Francofonds a remis 400 000 $ envers des projets qui assurent une vie en français au Manitoba.

DATE LIMITE DES DEMANDES :
LE 30 SEPTEMBRE

Rappel : les organismes et les personnes ont jusqu'au 30 septembre pour acheminer leurs demandes de bourses et de subvention à Francofonds. Les formulaires de demande et les guides sont disponibles sur notre site, www.francofonds.org

Des changements ont été apportés cette année :

Il y a désormais deux catégories de subventions : ***« Subvention Moins de 1 000 $ »***; et « ***Subvention Plus de 1 000 $*** ». Le formulaire de demande est moins complexe dans le cas des subventions de moins de 1 000 $.

La catégorie ***Auteur-compositeur*** est intégrée au programme de subventions d'activités communautaires. Un guide du demandeur est disponible.

Tous les nouveaux guides et formulaires sont en vigueur et sont les seuls à pouvoir être utilisés par les demandeurs. Assurez-vous que vous travaillez avec une version à jour, puisque **tout autre formulaire sera refusé automatiquement.**

Fonds Initiatives jeunesses : le guide du requérant et le formulaire ont également été revus. Ce Fonds cible les provinces de l'Ouest et les Territoires.

Les formulaires de demande peuvent être téléchargés, complétés et déposés à Francofonds d'ici le 30 septembre 2004.

Un bénévole remarquable!



Francofonds remercie chaleureusement **Lucien Guenette** pour son leadership dans la mise sur pied du Club des 1000. Monsieur Guenette fait preuve d'un entrain remarquable et d'un dynamisme contagieux dans son engagement communautaire auprès de Francofonds. Merci Lucien! Et merci aux membres du comité du Club des 1000, Jean-Marc Ruest, Michelle Smith et Mariette Mulaire.

« La mission de Francofonds est de prélever, gérer et de distribuer des fonds aux bénéfices de l'épanouissement de la francophonie manitobaine. »

Ouverture officielle



photo : Hubert Pantel

Le 4 septembre a eu lieu l'ouverture officielle de la Maison-chapelle, dans le cadre du festival d'été de Saint-Malo. Environ 150 personnes ont assisté à l'événement, dont la sénatrice Maria Chaput, le maire de Saint-Pierre-Jolys, Réal Curé et le député conservateur, Vic Toews. « La journée s'est très bien déroulée, affirme l'agente de développement communautaire de la région Chaboillé, Murielle Bugera. Nous avons expliqué les démarches et les étapes qui ont mené à l'ouverture de la Maison-chapelle et avons dévoilé une plaque de donateurs pour encourager les gens à faire des dons. Maintenant, nous allons continuer à embellir le paysage et à faire de l'interprétation. On peut dire que c'est bien parti. »

SAINTE-ANNE

Donner pour l'hôpital, et s'amuser!

Un encan et un duathlon figurent parmi les activités de financement des rénovations de l'hôpital Sainte-Anne.

Mélanie MORIN

Avec de grands projets de rénovations, l'hôpital Sainte-Anne a besoin d'argent. L'institution fait donc appel à la générosité des Manitobains en organisant deux activités de financement au mois de septembre : un duathlon et un encan. (1)

« Les gens sont très généreux, affirme le docteur Patrick Frédette. Les dons amassés serviront à faire d'importantes rénovations à l'hôpital. Ce projet, évalué à plusieurs millions de dollars est déjà dans sa phase 1. Nous sommes en train de moderniser l'aile qui abrite les chambres des patients et les bureaux du personnel infirmier. Mais nous prévoyons encore plusieurs améliorations. »

Parmi celles-ci, l'hôpital aimerait bien avoir une salle d'accouchement supplémentaire pour le travail, l'accouchement, la récupération et le postpartum. L'institution voudrait aussi faire l'acquisition d'appareils de télémétrie pour assurer un meilleur suivi des patients atteints de maladies cardiaques. « Nous avons l'accord de la Province sur cette autre phase de rénovations, indique Patrick Frédette. Il ne reste plus qu'à recevoir l'accord de Santé Manitoba pour qu'on aller de l'avant. »

Encan

Afin d'atteindre ses objectifs, l'hôpital de Sainte-Anne organise un encan, le 25 septembre à l'aréna de Landmark à partir de 10 h. « C'est la première fois que nous tenons une activité du genre, souligne Patrick Frédette. C'est notre façon de rendre publique l'information sur les rénovations. C'est aussi une belle occasion de rassembler toute la communauté.

« L'hôpital de Sainte-Anne dessert environ 15 000 personnes, poursuit-il. C'est une très grande région pour un petit hôpital, mais je crois que nous nous en sortons très bien. Nous sommes la seule institution de ce genre, avec 20 lits, à offrir tous les services médicaux. »

Les gens sont donc invités à donner généreusement de l'argent, mais aussi du matériel pour l'encan. « On a tous des choses dans nos maisons dont nous ne nous servons plus, constate Patrick Frédette. Et si la personne n'est pas prête à donner la totalité des profits occasionnés par la vente de ses articles, nous sommes prêts à les partager selon ce qui plaira au donateur.

« Déjà nous avons plusieurs articles dont une table de billard, des voitures, des tracteurs et des bicyclettes, continue-t-il. Il y a aussi des personnes qui nous ont cuisiné de bons petits plats tels que des pains, des pâtisseries et des confitures. Évidemment, plus nous aurons de choses à mettre à l'encan, meilleur ce sera pour nous! Tous les dons sont bienvenus! Nous avons comme objectif d'amasser au moins 20 000 $. »

Duathlon

Une autre activité est prévue, le 19 septembre, alors que l'hôpital organise son 7e duathlon annuel. « Habituellement, nous amassons entre 5 000 et 10 000 $, rappelle Patrick Frédette.. Mais le but premier de l'événement est de promouvoir la bonne forme physique et la santé et de faire partie de notre communauté. »

(1) Pour plus d'informations sur ces activités, ou pour faire un don, composez le (204) 422-8837.

POLITIQUE

Équilibre précaire

Un gouvernement minoritaire et des partis de l'opposition lignés pour scruter le travail du gouvernement! La rentrée parlementaire s'annonce mouvementée.

Gabriel GOSSELIN

La prochaine session parlementaire, prévue le 4 octobre, mettra le gouvernement à l'épreuve. À la Chambre des communes, les libéraux feront tout pour se maintenir au pouvoir. Une lourde tâche vu l'absence d'une coalition concrète entre le gouvernement et un des partis de l'opposition.

Selon la présidente du caucus néo-démocrate, Judy Wasylycia-Leis, les libéraux auront de la difficulté à se maintenir au pouvoir. Une nouvelle élection sera déclenchée avant bien longtemps. « Paul Martin a décidé d'agir comme s'il avait un gouvernement majoritaire, lance-t-elle. Il n'a pas donné d'indication qu'il veut négocier avec les autres partis. Il n'a pas l'intention d'avoir une coalition avec le NPD ou les autres partis.

« Son gouvernement minoritaire est un peu comme celui de Joe Clark, avance-t-elle. Ils sont tous les deux aveugles et ne communiquent pas assez avec les autres partis. À moins que le premier ministre change cette approche, le gouvernement libéral ne durera pas longtemps. Plus de deux mois se sont écoulés depuis l'élection et il n'a pas de plan sur la table! »

Chez les conservateurs, le critique de la Justice, Vic Toews, est plus optimiste. Il croit que c'est dans le meilleur intérêt des partis d'opposition de garder le gouvernement minoritaire en place. « Je suis confiant que bien d'autres députés, comme moi-même, voient la situation actuelle comme une occasion pour accomplir de grandes choses, explique le député de Provencher. J'espère que le gouvernement se maintiendra au pouvoir pour un minimum de deux ans, peut-être même trois ans.

« Les libéraux sont dans une situation où ils n'ont pas le choix, continue-t-il. Ils doivent coopérer avec nous. Ils ont promis d'apporter des changements aux soins de santé et d'investir dans l'infrastructure. Ils ne pourront pas honorer leurs promesses électorales en un an. »



Archives La Liberté

Paul Martin pendant la récente campagne électorale : le statut minoritaire du gouvernement ne lui rendra pas la tâche facile.

Selon le député de Saint-Boniface, Raymond Simard, les engagements ne sont pas que des promesses de politiciens. « En rentrant en session parlementaire, nous nous disons qu'on a été élu, alors on va gouverner, note-t-il. Il y a certains engagements, comme les soins de santé et le programme national des garderies, que nous voulons réaliser. Mais il est encore tôt. On va en parler encore, après la rencontre des premiers ministres de la fin de septembre. »

Dans un gouvernement minoritaire, les partis d'opposition ont un plus grand pouvoir de négociations avec le parti au pouvoir. Comme le dit Raymond Simard, les libéraux devront « mettre un peu d'eau dans notre vin. ». Les trois partis d'opposition se sont organisés, lors d'une rencontre des chefs à Ottawa, pour discuter de stratégie et de dossiers en commun.

Selon Vic Toews, les partis s'entendent sur quelques aspects de la réforme parlementaire. « Nous devons voir sur quelles questions nous sommes sur la même longueur d'ondes, affirme-t-il. C'est un bon moment pour pousser la réforme parlementaire. Nous nous entendons pour donner plus de pouvoir aux comités parlementaires et nous, les conservateurs, voulons examiner le processus de nomination des juges à la Cour suprême. »

Judy Wasylycia-Leis va plus loin. « On veut tous demander au gouvernement de tenir ses promesses, même si nous, les trois partis d'opposition, avons différents programmes politiques, indique-t-elle. À mon avis, il y a trois promesses importantes : améliorer le système de soins de santé, établir un programme national pour les garderies et investir dans l'infrastructure des villes canadiennes.

« Nous nous entendons aussi pour mettre fin à la pratique des libéraux, qui sous-estiment le surplus budgétaire année en année et s'en servent ensuite pour repayer la dette, poursuit-elle. »

Sur la question de la réforme parlementaire, Raymond Simard croit que tous les partis réussiront à s'entendre. « On pourra faire du progrès dans ce dossier-là parce qu'on s'entend sur plusieurs questions, pense-t-il. Mais il y aura bien sûr des concessions à faire. »

photo : La Liberté

Les conférenciers invités en compagnie des organisateurs de la mini-conférence soulignant le 25e anniversaire de l'Affaire Forest. Rangée du haut, de g. à d. : Maître Christian Monnin, président de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba; David Dandeneau, représentant du Collège universitaire de Saint-Boniface, hôte de la conférence; Raymond Hébert, politologue et auteur de *Manitoba's French Language Crisis – A Cautionary Tale*; Léo Robert, président de la Société franco-manitobaine de 1982 à 1984. Rangée du bas : Maître Roger Bilodeau; Frances Russel, auteure de l'ouvrage *A Canadian Crucible*; et maître Tory Colvin, président de la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law.

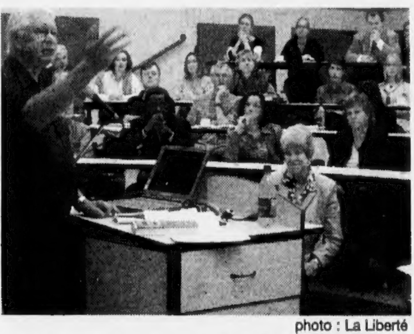


photo : La Liberté

La mini-conférence qui s'est déroulée dans un auditorium du Collège universitaire de Saint-Boniface a attiré quelque 70 personnes, dont une vingtaine de juristes venus de partout au pays. Sur la photo, Raymond Hébert présente les conclusions de son récent ouvrage qui porte sur la crise linguistique qu'a connu le Manitoba à la suite de l'Affaire Forest, et qui a amené la Province à se doter d'une Politique de services en français.



photo : La Liberté

La mini-conférence a suscité la participation de la foule qui s'est interrogée sur les pistes d'avenir en matière de droits linguistiques.

L'Affaire Forest

La justice en français

■ **Sylviane Lanthier**

Des lois adoptées en français comme en anglais, des tribunaux capables d'entendre des causes en français, des billets de contravention bilingues, des dépliants de renseignements juridiques bilingues, des corps policiers offrant des services dans les deux langues officielles : il y a 20 ans, tout cela n'existait pas. Dans les provinces canadiennes à majorité anglophone, sauf au Nouveau-Brunswick, tout ce qui concernait l'administration de la justice et la législation n'avait lieu que dans une langue : l'anglais.

Des progrès énormes ont été réalisés en une vingtaine d'années au plan de l'accès à la justice en français, et ce dans toutes les provinces canadiennes. Et c'est justement pour célébrer ces progrès et s'interroger sur l'avenir, que la **Fédération des associations de juristes d'expression française de common law** (FAJEF) a organisé, en collaboration avec **l'Association des juristes d'expression française du Manitoba** (AJEFM) et le **Collège universitaire de Saint-Boniface,** une **mini-conférence**, le 18 août dernier.

Tenue à Saint-Boniface, en marge de la Conférence juridique annuelle de l'Association du Barreau canadien, la mini-conférence a permis de souligner les 25 ans de l'Affaire Forest et d'examiner ses retombées juridiques dans l'ensemble du pays.

L'Affaire Forest

L'Affaire Forest concerne une décision rendue par la Cour suprême en décembre 1979. Elle a commencé au Manitoba avec la contestation, par Georges Forest, d'un billet de contravention rédigé en anglais seulement. Elle s'est terminée avec la décision de la Cour suprême invalidant toutes les lois du Manitoba qui avaient été adoptées uniquement en anglais, depuis des décennies!

« L'affaire Forest a permis aux francophones du Manitoba de recouvrer leurs droits au bilinguisme législatif et judiciaire dans leur province, affirme le président de l'AJEFM, Maître Christian Monnin. Elle a eu un impact majeur au Manitoba, mais elle a aussi traversé les frontières pour changer les pratiques dans l'ensemble des provinces et territoires du pays. »

En 1979, l'utilisation du français devant les tribunaux, sauf au Québec et dans des causes relevant des tribunaux fédéraux était, au mieux, très limitée ou, au pire, interdite ou inexistante.

Dix ans après l'Affaire Forest, en 1990, les progrès réalisés en matière d'accès à la justice en français étaient déjà manifestes : toutes les provinces avaient reconnu ou accepté, à différents degrés, certaines obligations en matière de bilinguisme judiciaire.

De nos jours, certains services en français en matière judiciaire doivent être disponibles partout au pays.

Les juristes se regroupent

Ce mouvement a eu un autre effet : celui d'amener les professionnels du droit francophones à se regrouper, pour mieux servir les communautés francophones et œuvrer à l'avancement du droit en français.

En s'organisant pour améliorer leurs propres capacités à fournir des services juridiques en français, les juristes se sont dotés d'organisations qui ont poursuivi un autre objectif : appuyer les efforts des communautés qui revendiquaient de meilleurs services judiciaires, de la part de corps policiers ou de l'administration publique.

« Les francophones ont longtemps perçu le secteur juridique comme un outil au service d'autres secteurs comme la santé ou la gestion scolaire, rappelle Tory Colvin. Cet outil a servi à gagner des causes devant les tribunaux ou à améliorer l'étendue des droits reconnus aux francophones. Et en effet, les juristes francophones ont joué un grand rôle dans ce sens au cours des dernières années.

« Mais il y a plus, affirme Tory Colvin. Le secteur juridique s'est aussi développé en soi, pour contribuer à améliorer l'accès des francophones à une administration bilingue de la justice. Avec le temps, les revendications des juristes et de la communauté pour un meilleur accès à la justice dans leur langue, se sont révélées partie prenante de l'ensemble des préoccupations des communautés francophones pour normaliser la vie en français au pays. »

Les défis de l'avenir

Tout n'est pas encore gagné cependant, et l'avenir apportera son lot de défis, dont celui de la disponibilité de ressources humaines bilingues capables de rendre les services en français, dans les corps policiers, comme dans les ministères et les tribunaux. Autre défi : les francophones doivent aussi savoir quels services sont disponibles en français pour être en mesure de les utiliser, dans le cadre d'un système juridique pas toujours facile à vulgariser. Dans presque toutes les provinces, les associations de juristes travaillent de pair avec leurs communautés pour relever ces défis.

Souper spaghetti

La bonne cause des Vermette

Chaque année, Claude et Adèle Vermette fuient le dur hiver canadien pour le chaud soleil du Texas. Et ce sont de jeunes Mexicaines qui leur en sont le plus reconnaissantes

Mélanie MORIN

Du spaghetti à volonté, du bon vin et de la musique. C'est ce que vous proposent Adèle et Claude Vermette le 18 septembre. Et en plus, l'argent recueilli lors de la soirée servira à aider des jeunes filles dans le besoin à Reynosa au Mexique. (1)

Depuis quatre ans, le couple aide les résidentes de la Casa amparo de la mujer, une maison pour jeunes filles victimes de violence. « Les filles peuvent rester à cet endroit jusqu'à l'âge de 18 ans, explique Adèle Vermette. Elles peuvent poursuivre des études si elles le désirent. Notre but est de leur donner un coup de main pour qu'elles aient un meilleur avenir. »

Adèle et Claude Vermette ont commencé à aider la résidence pour jeunes filles via leur parc de « Snowbird », au Texas, aux États-Unis. « Nous sommes tout près de la frontière mexicaine, souligne Claude Vermette. Nous quittons habituellement en janvier de chaque année pour revenir en avril. »

« Nous sommes tombés en amour avec ces jeunes filles dès que nous avons commencé à leur rendre visite, se rappelle Adèle Vermette. Certaines sont d'ailleurs encore là aujourd'hui. Et pour elles, notre aide fait une grosse différence dans leur vie. »

La collecte de fonds pour la Casa amparo de la mujer prends beaucoup de leur temps. « Mais c'est tellement gratifiant de le faire! s'exclame le couple. Et les gens sont très généreux, très charitables. »

L'argent amassé est investi dans la nourriture. « Nous achetons tout au Canada ou aux États-Unis et allons à chaque semaine porter de la nourriture aux filles, explique Claude Vermette. Nous prenons tous les permis nécessaires pour être en règle. C'est long et coûteux, mais ça en vaut tellement la peine. »

« Nous amenons surtout de la nourriture non périssable, poursuit Adèle Vermette. Mais parfois, nous faisons un petit spécial et apportons de la viande. Nous ne pouvons pas nous permettre d'en amener souvent car c'est compliqué à la frontière. Quand nous en amenons, c'est l'euphorie générale, comme une fête. C'est tellement touchant de les voir. »

Habituellement, le coupe organise un déjeuner de levée de fond. « Mais cette année,nous avons choisi d'essayer quelque chose de nouveau, dit Claude Vermette. Nous espérons avoir environ 200 personnes et recueillir environ 1 000 $. »

« Il y a de la nourriture en masse! affirme Adèle Vermette. Et j'ai fait moi-même la sauce. Ma recette est vraiment bonne. C'est une occasion en or d'avoir un bon petit repas maison. Et en plus, c'est pour une bonne cause! »

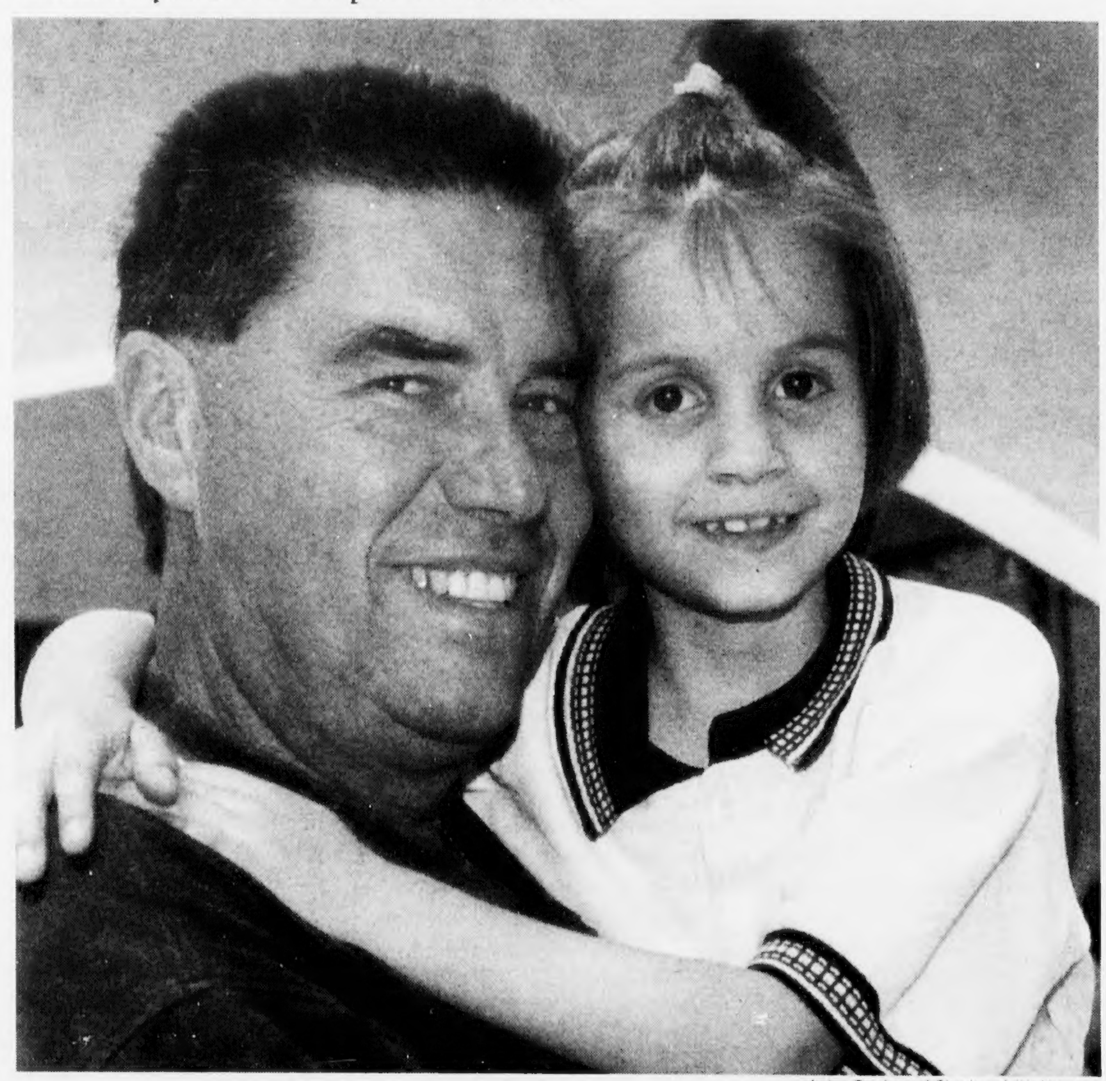


photo : Gracieuseté Claude et Adèle Vermette

Claude Vermette avec la petite Lydia, qui vit à la Casa amparo de la mujer depuis environ quatre ans.

Le souper spaghetti sera aussi une occasion pour le couple de parler de leur expérience avec la résidence et de faire un petit-compte rendu sur l'utilisation des sommes collectées l'an dernier. « Chaque sous est remis à la Casa amparor de la mujer, indique Claude Vermette. Après avoir acheté la nourriture, s'il reste de l'argent, nous le donnons pour aider certaines de ces jeunes filles à aller à l'école. » (2)

(1) La soirée débute à 17 heures à la salle communautaire de Sainte-Agathe. Le coût est de 7,50 $ pour les adultes et de 4 $ pour les enfants. Les jeunes de moins de cinq ans seront admis gratuitement. Un encan silencieux prendra place pendant la soirée. Pour plus d'informations, le numéro du couple est le (204) 882-2224.

(2) Il est possible de faire des dons tout au long de l'année. Il suffit d'envoyer l'argent à la paroisse de Sainte-Agathe en indiquant sur l'enveloppe que cet argent est pour le projet Mexique.

LAC WINNIPEG

Les dangers du lac Devils

Le Manitoba vient de perdre une dispute légale contre la construction du canal de déversement du Lac Devils au Dakota du Nord. Une mauvaise nouvelle pour le gouvernement provincial et le Lac Winnipeg, qui se trouve déjà en mauvais état.

Gabriel GOSSELIN

Mauvaise nouvelle pour le Manitoba! Un tribunal américain a récemment tranché en faveur de la Commission des eaux du Dakota du Nord et le Army Corps of Engineers, dans la cause qui les opposaient au Manitoba et à des citoyens américains. Le jugement permettra la poursuite des travaux de construction du canal de déversement du Lac Devils. Bien qu'ayant perdu cette bataille, le gouvernement manitobain entend poursuivre ses actions pour empêcher la complétion du projet.

« Sur la question de la qualité des eaux au Canada, le juge n'a pas pu se prononcer parce que c'était hors de sa juridiction, explique le porte-parole du ministère de la Gestion des ressources hydriques, Dwight Williamson. Nous allons donc faire appel à une plus haute cour. »

Le projet de construction, qui occasionnera le déversement du trop-plein du Lac Devils dans le bassin de la rivière Rouge par l'entremise de la rivière Sheyenne, inquiète autant les scientifiques que le gouvernement provincial. Il entraînerait en effet le déversement dans la Rouge d'une grande quantité d'eau provenant d'un autre bassin, et donc d'un autre ecosystème : les espèces de poissons et la salinité de l'eau, par exemple, ne sont pas les mêmes. Selon le professeur de biologie du Collège universitaire de Saint-Boniface, Fernand Saurette, cette eau qui aboutirait dans le Lac Winnipeg pourrait lui être nocive.

« Les conséquences sur le lac pourraient être désastreuses!, lance-t-il. Il faut faire des études d'impact sur l'environnemental avant de procéder. Il faut connaître la tolérance des espèces du bassin aux polluants, aux nouvelles espèces et aux taux de salinité des nouvelles eaux. »

Le bassin hydrique du lac Devils, plein d'eau stagnante, comporte un taux élevé de phosphore et de mercure, deux polluants responsables de la prolifération d'algues. « Il y aura des floraisons d'algues surtout au Minnesota et dans les rivières environnantes, reprend Fernand Saurette. Il reste toujours à voir si ça aura un effet dans le lac Winnipeg, avance Fernand Saurette. Souvent les algues meurent en hiver sous la glace. Ce qui consomme beaucoup



photo : Gabriel Gosselin

Personne ne sait quel effet auraient les eaux du lac Devil's sur le lac Winnipeg, déjà mal en point.

d'oxygène. Il en reste trop peu pour les poissons qui ont donc de la difficulté à respirer ». Le résultat : « Au printemps on voit des cadavres de poissons sur les berges, et ça entraîne la prolifération de bactéries. »

Face aux menaces que représentent l'arrivée des eaux du lac Devils, la Province est inquiète, mais, dit Dwight Williamson, reste confiante de pouvoir résoudre la dispute. « Nous avons toujours dit que nous voulions référer le cas à la Commission internationale des eaux, rappelle-t-il. Et nous allons respecter sa décision. Maintenant, nous avons deux poursuites en marche et un appel de la plus récente décision. Nous allons aussi continuer de communiquer avec le Département d'État américain. »

Fernand Saurette est moins optimiste. « Tout ce que je vois là dedans, c'est l'argent, croit-il. C'est la raison pour laquelle on construit le canal. Avec les inondations, les promoteurs et les propriétaires qui entourent le lac Devils voient baisser la valeur de leurs propriétés. »

RADIO

Restructuration importante à l'ARC du Canada

L'ARC du Canada prévoit de gros changements qui toucheront directement les stations de radio membres de l'organisme. Certaines radios trouveront la transition ardue, mais pas Envol FM qui est prête à faire face à ce nouveau défi.

Etienne ALARY (APF) et Mélanie MORIN

Les 18 membres de l'Association des radios communautaires (ARC) du Canada devront prendre un tournant technologique d'ici peu. L'ARC du Canada vient de leur annoncer qu'à compter du 31 octobre, le Réseau francophone d'Amérique (RFA), un service de l'ARC du Canada, mettra fin à son lien satellite.

Afin d'avoir accès aux bulletins de nouvelles et à certaines émissions, les stations membres devront utiliser la technologie Interweb.

Le secrétaire général de l'ARC du Canada, Serge Paquin, affirme que ce changement est discuté depuis près d'un an et qu'il vise à permettre à l'organisme de couper dans ses dépenses. « Quand nous avons annoncé cette nouvelle aux membres au mois d'août, cela a été perçu comme le début de la fin de RFA, mais c'est tout le contraire, mentionne-t-il. La différence majeure se trouve au niveau de l'accessibilité. »

Ce changement à RFA amènera cependant la fin de la diffusion de deux émissions produites par le réseau : Myriade et Pop-Express. « Les autres productions demeurent, que ce soit l'hebdojournal, le top 20 RFA ainsi que les bulletins de nouvelles. Il se peut même que l'on augmente le nombre de bulletins de nouvelles », explique Serge Paquin.

En ce qui a trait à l'utilisation accrue de la technologie, Serge Paquin confirme que les petites radios communautaires trouveront la transition ardue. « Je suis conscient que ce changement apportera des difficultés supplémentaires aux petites radios, souligne-t-il. Elles devront apprendre à faire les choses autrement comme de maximiser le dalet (logiciel qui permet de monter, d'écouter, de stocker et de diffuser des extraits sonores). Le véritable problème se trouvera là où Internet haute vitesse n'est pas encore accessible. »

Du côté d'Envol

La directrice d'Envol FM, Annie Bédard, ne s'inquiète pas trop de cette transition. « Interweb va nous demander plus de temps et de ressources humaines, explique-t-elle. Il va falloir aller chercher les liens, les sauvegarder, les programmer et les diffuser alors qu'avec le lien satellite c'était tout automatique. Mais il faut donner une chance à la transformation.

« On risque également d'avoir plus souvent de blanc en ondes car nous n'aurons plus de système de rechange, poursuit-elle. Présentement, lorsque nous avons un problème technique nous nous connectons au réseau pour nous permettre de voir quel est le problème. Avec Interweb, ce ne sera plus possible. »

Annie Bédard est consciente que la décision entraînera de grosses difficultés pour les radios qui n'ont pas accès à Internet haute vitesse. « L'ARC n'avait pas trop le choix, explique-t-elle. Le lien satellite coûte très cher. Ces dépenses élevées fragilisaient le réseau. Il fallait trouver une solution de rechange pour renforcir l'ARC. »

La radio francophone du Manitoba sera donc prête à effectuer le changement quand le moment sera venu. « Comme nous perdons l'émission du midi, nous ajouterons du contenu local pour compenser, indique-t-elle. Deux fois par semaine, le groupe d'humoristes 2 gars s'essayent animeront une émission.


Archives La Liberté

La directrice d'Envol, Annie Bédard croit que le changement apporté par l'ARC du Canada n'affectera pas trop la radio communautaire.




Gilbert Cloutier, CFP, CMA
Tél. : 237-0762 (rés.)


Rénald Massicotte, CFP, CGA
Tél. : 772-0006 (rés.)

VIE ÉTUDIANTE

Les étudiants, de grands consommateurs d'alcool?

Selon une étude récente, les étudiants ne sont pas de si grands consommateurs d'alcool, mais restent convaincus que leurs pairs le sont!

APF

La majorité des étudiants de niveau collégial et universitaire du Canada consommerait de l'alcool deux fois ou moins par mois. C'est ce qui ressort d'une étude menée par la Student Life Education Company dont les résultats ont été rendus publics le 30 août. Selon cette étude menée auprès de 5 000 étudiants de dix universités et quatre collèges du pays, 63 % des répondants ont affirmé boire deux fois ou moins par mois.

Cependant, la perception des étudiants est tout autre puisque 80 % d'entre eux croient que leurs collègues consomment au moins une fois par semaine ou plus. Plus du tiers des répondants sont également d'avis que cette fréquence peut aller jusqu'à trois fois dans une même semaine.

En ce qui a trait au nombre de consommations, 64 % des étudiants ont affirmé qu'ils buvaient entre une et quatre consommations. Encore une fois, la perception est différente puisque 67 % des répondants croient que leurs collègues boivent au moins cinq consommations lorsque l'occasion se présente (à une fête ou dans un bar). Un quart des étudiants estiment même que la consommation moyenne peut atteindre sept verres ou plus.

Ces résultats font dire au chercheur principal de l'étude que la majorité des étudiants surévaluent la quantité et la fréquence à laquelle leurs pairs consomment. « En corrigeant cette interprétation erronée et en démontrant les tendances positives des étudiants face à leur consommation, notre objectif est d'amener plus d'étudiants vers les normes exprimés et, ultimement, éliminer ceux qui ont un comportement dangereux dans leur consommation », affirme Wesley Perkins.

La Student Life Education Compagy entend profiter de ces résultats lors d'une première campagne de sensibilisation qui se déroulera en octobre prochain.

FRAIS DE SCOLARITÉ

En hausse au pays, stables au Manitoba

APF

Une fois de plus cette année, les étudiants inscrits à l'université doivent faire face à une augmentation de leurs frais de scolarité. L'inscription à un programme de 1er cycle leur coûtera, en moyenne, 4 172 $ en frais de scolarité pour l'année universitaire 2004-2005, en hausse par rapport à 4 018 $ l'année précédente.

Selon Statistique Canada, cette augmentation de 3,9 % en moyenne est la plus faible majoration en trois ans, quatre provinces ayant décidé de geler leurs frais de scolarité, soit le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador, le Québec et l'Ontario.

Malgré tout, ces 4 172 $ constituent presque trois fois la moyenne des frais (1 464 $) de 1990-1991. Et les frais de scolarité moyens continuent d'augmenter quatre fois plus vite que l'inflation depuis 1990.

Hausse considérable dans six provinces

En Colombie-Britannique les étudiants déboursent cette année 15,6 % de plus qu'en 2003-2004. C'est la moitié de la hausse de 29 % enregistrée l'année précédente.

C'est en Nouvelle-Écosse qu'on trouve les frais de scolarité les plus élevés cet automne. L'Ontario se classe au second rang. Les étudiants de premier cycle au Québec continuent de payer les frais de scolarité les plus faibles au pays en raison d'un gel depuis huit ans. Au Manitoba, les frais de scolarité ont chuté d'environ 9,4 % depuis le début de la décennie. Les étudiants paieront en moyenne 3 160 $ cet automne.

AGRICULTURE

Récolte : retards, gel et pourriture

De la pluie, du temps froid et encore de la pluie. Un été affreux pour les producteurs qui ont besoin d'un bon mois pour compléter une moisson qui déjà s'annonce de piètre qualité.

Daniel BAHUAUD

« Il faut remonter à 1985 pour parler d'un été semblable », lance un producteur de Minnedosa, Richard Lemoing. « Non, il faut remonter à 1979! estime pour sa part un agriculteur de Saint-Lazare, Claude Huberdeau. Personne n'a fait de battages. Où est parti le soleil? On l'attend. »

L'été n'a certes pas été facile pour les producteurs. Dans plusieurs régions, les champs sont noyés. Impossible de récolter. Et plus le temps passe, plus les risques de gel au sol sont réels. Certaines régions en ont déjà senti les effets.

« Nos agriculteurs sont sur le quivive, fait remarquer un agronome de la Commission canadienne du blé, Rhéal Cenerini. Si on avait six semaines de beau temps, la situation se redresserait, car tout n'est pas encore perdu. Chose certaine, tout l'Ouest a été affecté par la température. On envisage des pertes de millions et de millions de dollars sur l'économie canadienne.

« À présent, tout porte à croire que les rendements de blé et d'orge seront inférieurs aux années précédentes, poursuit-il. Les prévisions pour les prix ont été révisées vers le bas, soit de près de 15 $ la tonne à tous les mois. Ce n'est pas de bon augure, puisque d'autres pays ont des récoltes record. Le Canada ne pourra pas vendre son blé facilement comme le feront les Ukrainiens, les Russes et les Américains.

« Quant au canola, plusieurs régions dans l'Ouest sont sévèrement affectées par la pluie, poursuit-il. Cela a provoqué une hausse des prix internationaux qui devraient au moins aider les producteurs qui auront réussi à moissonner leurs champs, même si leurs rendements sont moins élevés que d'habitude. »



photo : Daniel Bahuaud

De l'eau, de l'eau et encore de l'eau! Les producteurs ont connu le pire été depuis 20 ans.

Le Sud-Est

Les producteurs du Sud-Est ont été durement frappés. « Je n'ai jamais vu un pire été, lance un agriculteur et producteur laitier de La Broquerie, Raymond Pelletier. Chez nous, à Giroux, Sainte-Anne et Steinbach, les baissières ont de l'eau. Pas moyen d'entrer dans les champs. Le maïs a besoin de soleil. Le canola risque de pourrir si ça continue. Il est déjà bien abîmé. Le lait nous fournit une source de revenu stable, mais il ne faudrait pas trop d'années comme ça. »

Rivière Rouge

Les agriculteurs de la Rouge ne sont guère plus avancés. « Il y a trop d'eau et de boue, lance Albert Courcelles de Sainte-Agathe, qui a semé des céréales, du soja et du canola. Pas assez pour faire caler les moissonneuses, mais ça va mal. On n'a coupé que 10 % de notre canola. Le reste n'est pas prêt. Il est toujours en fleur.

« Nos céréales ne sont pas mûres non plus, ajoute-t-il. On espère les couper cette semaine, mais pour que ça arrive, il nous faut au moins trois ou quatre jours de soleil. J'essaie d'être optimiste, mais on est à la limite. Si le temps ne s'améliore pas, ça ira très mal. »

« Nous avons commencé à couper notre canola le 2 septembre, souligne l'agriculteur et copropriétaire de Parent Seeds de Saint-Joseph, Robert Parent. Les champs sont difficiles à pénétrer. Mais le canola en andins se mettra bientôt à germer si on ne le moissonne pas. »

Quant aux récoltes spéciales, c'est pire encore. « Le tournesol n'a pas eu assez de chaleur, mentionne le gérant de Sabourin Seeds de Saint-Jean-Baptiste, Michel Marion. La gelée du 19 août a endommagé notre millet. »

« Elle a affecté les haricots secs, ajoutes Robert Parent. Depuis, les plantes se sont mises à germer de nouveau, ce qui prend beaucoup d'énergie. Je doute qu'elle soit productives. Mais bien longtemps avant ça, on risque d'avoir une autre gelée. C'est la même chose pour le soja. Heureusement que notre blé d'hiver, qui a déjà été coupé, est de bonne qualité. C'est la meilleure récolte en dix ans. »

La Montagne

Dans la Montagne, les agriculteurs sont soulagés d'avoir peu subi les effets du gel du 20 août. « On l'a échappé belle, même si le mercure a chuté à –1° C, mentionne un agriculteur de Saint-Léon, Luc Labossière. À Mariapolis, il a fait – 3° C. Les effets ont été plus sentis là-bas et encore plus au sud de Brandon. »

Le conseiller de Somerset, Réjean Picard abonde dans le même sens. « Heureusement que les producteurs peuvent circuler dans leurs champs, dit l'agronome. Il n'y a pas de problèmes de drainage dans la Montagne. Il leur faut tous les avantages possibles. »

Le Nord

Dans la région de Laurier, il a plu presque constamment depuis le 8 août. « Le blé est encore vert à des places, lance Paul Saquet. Il est couché à bien des endroits et sera difficile à moissonner. L'humidité l'aura certainement gonflé. La qualité ne sera pas bonne. On ne peut presque pas s'aventurer dans les champs. C'est très dur sur les nerfs. »

À Minnedosa, rien n'a encore été coupé. « Les champs sont plein d'eau, lance Richard Lemoing. On ne pourra pas couper avant le 15 septembre, et pour cela il nous faudra du soleil. Parce que tout est encore vert. »

« C'est pareil chez nous, lance Claude Huberdeau de Saint-Lazare. Pire encore, les oies se groupent déjà. Tout le monde espère un été des Indiens, mais on aura peut-être un hiver hâtif. »

BONNE CAUSE

Vente bric-à-brac

Il y aura vente bric-à-brac le 18 septembre dans l'église Saint-Eugène, au 1009, chemin St. Mary's, de 9 h à 15 h.

L'événement est organisé par le Centre Taché/Foyer Valade pour une deuxième année consécutive. Grand succès l'an dernier, la vente a permis d'amasser des fonds pour le projet de construction d'une aile de 38 lits au Foyer Valade.

Les gens qui veulent donner des items peuvent le faire jusqu'au 15 septembre auprès du Foyer Valade, en tenant compte du fait que les organisateurs n'acceptent pas de vêtement ni de gros meuble. Renseignements : 254-3332.

S.L.



AVIS DE RAPPEL D'AUDIENCE PUBLIQUE

Demandeur : La Société d'assurance publique du Manitoba

DEMANDEUR : La Société d'assurance publique du Manitoba (la « Société ») a soumis une demande à la Régie des services publics (la « Régie ») afin que soient approuvés ses tarifs de base et ses primes d'assurance automobile obligatoire pour l'an 2005. La Société soumet une telle demande afin de se conformer aux exigences de la *Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci* et de la *Loi sur la Régie des services publics.*

INCIDENCE DES TARIFS : La Société demande l'approbation des tarifs de son régime d'assurance Autopac de base, qui doivent entrer en vigueur le 1er mars 2005 et qui se traduiront par la stabilisation des recettes totales provenant des primes au niveau de l'exercice précédent. Par ailleurs, les modifications proposées pour 2005-2006 auront des incidences sur les primes de base moyennes qui sont applicables aux principaux codes d'usage des véhicules.

Les modifications auront les incidences suivantes sur les principaux codes d'usage :

Code d'usage	Nombre de véhicules	Augmentation ou réduction
Voitures de tourisme	642 086	0,1 %
Véhicules — tarif commercial	41 714	-0,2 %
Véhicules publics	9 360	1,1 %
Motocyclettes	9 133	15,0 %
Remorques	103 531	-22,2 %
Véhicules à caractère non routier	29 737	-40,9 %
Situation d'ensemble	**835 561**	**0,0 %**

Les incidences générales des rajustements sur le parc provincial de véhicules seront les suivantes :

- 51,5 % des véhicules (430 438) feront l'objet d'une réduction des primes; la plupart des réductions seront inférieures à 50 $;
- 1,6 % des véhicules (13 934) fera l'objet du maintien des primes à leur niveau actuel;
- 22,9 % des véhicules (191 071) feront l'objet d'une augmentation des primes de moins de 20 $;
- 18,9 % des véhicules (158 029) feront l'objet d'une augmentation des primes variant de 20 $ à 50 $;
- 3,7 % des véhicules (30 767) feront l'objet d'une augmentation des primes variant de 50 $ à 100 $;
- 1,4 % des véhicules (11 322) fera l'objet d'une augmentation des primes de plus de 100 $.

Le rajustement final des primes individuelles peut varier selon le dossier de sinistres du conducteur, son dossier de conduite, le code d'usage du véhicule, le territoire de résidence et le groupe de tarification du véhicule. L'effet cumulatif net des rajustements individuels ne dépassera pas les montants ci-dessus.

La Société propose une réduction de 8 $ à 4 $ des frais d'administration afférents aux paiements mensuels des primes. Elle ne propose aucune modification des réductions et des surprimes applicables aux parcs de véhicules, des primes applicables aux permis de conduire ou des surprimes pour accidents, des autres frais afférents aux paiements échelonnés, ainsi que des frais de service et de transaction actuels.

PRINCIPAUX POINTS DE LA DEMANDE : Les rajustements tarifaires suivants sont proposés aux polices émises entre le 1er mars 2005 et le 28 février 2006 :

- des augmentations et des réductions de tarifs fondées sur les dossiers de sinistres des conducteurs, variant entre +15 % et -15 % pour les diverses catégories de véhicules, sous réserve des exceptions suivantes :
  - des augmentations de 20 % à 25 % pour les véhicules munis de plaques de concessionnaire;
  - une augmentation moyenne de 110 % ou de 53 $ pour les cyclomoteurs;
  - des réductions de 40 % à 50 % pour les scooters;
- des rajustements tarifaires de –15,2 % à +17,5 % pour les véhicules de tourisme et les camions afin que les modifications apportées à la classification et aux groupes tarifaires aient un effet neutre sur les recettes;
- une expansion du programme de réductions au mérite de la Société pour les véhicules commerciaux en vue d'inclure les véhicules assurés à titre de camions d'artisan de moins de 16 330 kg, de camions transporteurs généraux effectuant des livraisons à l'intérieur d'une ville ou municipalité et de camions transporteurs généraux effectuant des livraisons dans un rayon de 161 km ou moins au Manitoba;
- aucun rajustement tarifaire pour les motocyclettes afin de tenir compte de l'absence de modifications apportées à la classification; cela se traduit par des modifications tarifaires variant entre 0 % et +15 %, en plus des rajustements supplémentaires afférents aux dossiers de sinistres;
- une réduction des tarifs applicables aux véhicules à caractère non routier et à la plupart des remorques grâce à une réduction des frais d'exploitation alloués à ces catégories de véhicules, dont l'application a débuté il y a trois ans.

Les personnes intéressées à obtenir tous les détails des modifications proposées peuvent examiner la demande soumise par la Société, les témoignages recueillis par la Régie ainsi que les documents d'appui en se présentant aux bureaux de la Société ou de la Régie.

Les personnes qui souhaitent obtenir une copie de la demande peuvent communiquer avec la personne suivante :

Rick Sloan
Société d'assurance publique du Manitoba
234, rue Donald, 8e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4
Téléphone : 985-7335 (appels à frais virés acceptés)

MODIFICATION DES TARIFS : Les tarifs de la Société seront examinés par la Régie des services publics, conformément à la *Loi sur la Régie des services publics.* La Société ne peut apporter aucune modification à ses tarifs ou adopter de nouveaux tarifs sans l'approbation de la Régie. Dans le cas de la Société d'assurance publique du Manitoba, les tarifs applicables à ses services correspondent aux bases de tarification et aux primes du régime d'assurance automobile obligatoire qu'elle offre aux automobilistes. La Régie peut émettre une ordonnance au sujet de toute demande qui lui est soumise, qui répond à cette dernière en totalité ou en partie, ou elle peut accorder d'autres réparations en plus ou en remplacement des réparations demandées, d'une manière complète et sous tous leurs aspects, comme si la demande soumise visait de telles réparations partielles, additionnelles ou autres.

AUDIENCE : La Régie tiendra une audience publique sur la demande de la Société à la salle d'audience de la Régie des services publics, au 330 de l'avenue Portage (4e étage), à Winnipeg (MB), le 12 octobre 2004, à compter de 9 h.

PROCÉDURE : La Régie a adopté des règles de pratique et de procédure qui s'appliqueront à l'audience sur la demande de la Société. On peut se procurer un exemplaire de règles en écrivant au secrétaire de la Régie ou en composant le 945-2638 ou le 1 866 854-3698 (appels sans frais).

INTERVENANTS : Les parties qui, au cours de l'audience, souhaitent simplement présenter un mémoire ou communiquer leur point de vue sans participer à tout le processus doivent informer le secrétaire de la Régie de leur intention de prendre part à l'audience au plus tard le 24 septembre 2004.

FAIT le 20 août 2004.

Le secrétaire associé de la Régie des services publics,

H. M. Singh


Donner un préavis de cinq jours


Salle accessible aux fauteuils roulants



La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

MUSIQUE

L'écriture formative de Rémi Bouchard

L'imagination et la créativité de Rémi Bouchard aide à guider des jeunes dans leur apprentissage du piano.

Mélanie MORIN

Le Franco-Manitobain Rémi Bouchard verra bientôt plusieurs de ses compositions publiées. Les trois cahiers, qui s'adressent aux jeunes apprenant le piano, auront mis près de dix ans avant d'être sur le marché.

« Il faut être patient quand on veut publier ses œuvres, fait remarquer Rémi Bouchard. Des fois, ça prend beaucoup de temps. Ça dépend des intérêts des éditeurs, de ce qu'ils recherchent en ce moment et de ce qu'ils pensent qui se vendra le plus. »

Rémi Bouchard compose depuis l'âge de 14 ans. « Je m'intéressais à la vie des grands compositeurs, se souvient-il. J'ai appris à écrire la musique en analysant leurs pièces. Je m'essayais au piano, je tentais de m'inspirer de leur musique et là, j'improvisais. »

Le compositeur de 68 ans a vu ses premières œuvres publiées en 1976. Depuis, une quarantaine ont été mises en vente, soit entre 200 et 300 morceaux. « Il m'en reste encore autant dans mes tiroirs!, affirme Rémi Bouchard. Lorsque j'ai commencé, il n'y avait pas beaucoup de musique canadienne. Maintenant, c'est beaucoup plus facile d'en trouver ou d'en entendre. Quand je suis publié, je vois le fruit de mon travail. C'est très encourageant. »



photo : Daniel Bahuaud

Rémi Bouchard compose et publie des pièces pour les jeunes qui apprennent le piano.

Titulaire d'un diplôme en enseignement de la musique, Rémi Bouchard se sert de ce qu'il connaît pour créer ses œuvres. « L'expérience d'enseigner aux jeunes m'aide beaucoup pour composer pour eux, explique-t-il. Je suis plus conscient des difficultés rencontrées par les élèves et des techniques de chaque niveau. »

Rémi Bouchard veut rendre la musique attrayante et intéressante pour les jeunes. « Je veux que ceux qui jouent mes pièces aient du plaisir, dit-il. Je cherche à piquer l'intérêt des jeunes avec des titres attrayants. Evidemment, il faut insérer des éléments techniques dans les morceaux, mais je tente de le faire de façon à ce que les élèves s'amusent. »

Lorsqu'il crée un nouveau morceau, Rémi Bouchard commence d'abord par un titre. « Habituellement, lorsque j'ai l'idée de départ et le titre, cela ne me prend pas trop de temps pour composer la pièce, constate-t-il. Il suffit d'avoir de l'inspiration et de s'y mettre. J'essaie de faire dire quelque chose à chacune de mes compositions. Pour moi, un morceau de piano c'est comme raconter une histoire. Il faut pouvoir toucher des cœurs avec ce que l'on crée. »

Rémi Bouchard donne l'exemple d'un jeune homme de 17 ans qu'il a rencontré alors qu'il participait à un festival. « Il m'a avoué que si ça n'avait pas été de mes pièces, il aurait arrêté la musique, raconte-t-il. Son professeur lui a fait découvrir mes compositions quand il songeait à tout abandonner et il a beaucoup aimé. Ce genre de chose fait chaud au cœur. C'est la preuve que je ne perds pas mon temps et que mon travail est utile. »

Le calendrier communautaire



Glenwood

✔ 11 septembre • ***Inscription pour la ringuette*** • ouvert aux résidents de Saint-Boniface et Saint-Vital • 7 et 8 septembre : 18 h 30 à 21 h • 11 septembre : 10 h à 14 h • Centre communautaire Glenwood • info. : Yvette, 231-5753.

Île-des-Chênes

✔ 24 septembre au 26 novembre • ***Toi, moi et la mère l'oie*** • 10 semaines • vendredis • 5 $ pour les non-membres du CRÉE • 9 h 45 à 10 h 45 • École Gabrielle-Roy • info. : Carole, 878-3952.

La Broquerie

✔ 12 septembre • ***Souper paroissial*** • 13 et plus : 9 $, 5 à 12 ans : 3 $, 4 ans et moins : gratuit • 16 h à 19 h • aréna • info. : 424-5332.

✔ 15 septembre au 20 octobre • ***Série d'information :*** CRÉE • Comment parler pour que les enfants écoutent et écouter pour que les enfants parlent • inscription • 19 h à 21 h • École Saint-Joachim • info. : Brigitte, 1 888 666-8108.

Norwood

✔ 24 septembre au 26 novembre • ***Toi, moi et la mère l'oie*** • CRÉE • 10 semaines • vendredis • 5 $ pour les non-membres du CRÉE • 9 h 45 à 10 h 45 • Ecole Précieux-Sang • info. : 237-9666.

Parc Windsor

✔ 21 septembre au 23 novembre • ***Toi, moi et la mère l'oie*** • CRÉE • 10 semaines • mardis • 5 $ pour les non-membres du CREE • 18 h 15 à 19 h 15 • Ecole Lacerte • info. : 237-9666.

✔ 24 septembre • ***Concert d'automne*** • billets : 10 $ • portes ouvrent à [illegible] • 20 h • Paroisse Saints-Martyrs-Canadiens • info. : Paul, 257-9656 et [illegible]

Saint-Boniface

✔ [illegible]eptembre • ***Première répétition de l'année*** • Les Intrépides • projet de l'année : disque compact de Noel • 19 h 30 • Foyer Valade • info. Marcien, [illegible]-4445

✔ 12 septembre • ***Basket su'à prairie - tournoi de basket-ball 3 contre 3*** • CJF • centre Notre-Dame • info. : Eric, 237-8947, sports@franco manitobain.org

✔ 12 septembre • ***Journée paroissiale de la paroisse Précieux-Sang*** • activités pour tous les âges • vente de hotdogs • 12 h à 16 h • parc Coronation • info. [illegible]

✔ 13 septembre • ***Atelier de calligraphie*** • dans le cadre du Festival du livre • 20 $, matériaux inclus • pour adolescents et adultes débutants • inscription • 18 h 30 à 21 h 30 • CCFM • info. : Nicole, 233-8972, poste 423

✔ 14 septembre • ***Groupe de soutient entre les femmes d'âge d'or*** • Pluri-elles • 2e et 4e mardis du mois • inscription • 13 h 30 à 15 h • 570, rue Des Meurons • info. Rebecca, 233-1735

✔ 14 septembre • ***Atelier de Linogravure*** • dans le cadre du Festival du livre • 20 $, matériaux inclus • pour adolescents et adultes débutants • inscription • 18 h 30 à 21 h 30 • CCFM • info. Nicole, 233-8972, poste 423

✔ 14 septembre • ***Session de rédaction de curriculum vitae*** • Pluri-elles • inscription • 13 h à 15 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : Suzanne ou Annie, 233-1735

✔ 15 septembre • ***Atelier de décoration de papier*** • dans le cadre du Festival du livre • 20 $, matériaux inclus • pour adolescents et adultes débutants • inscription • 18 h 30 à 21 h 30 • CCFM • info. : Nicole, 233-8972, poste 423.

✔ 16 septembre • ***Cercle d'amitié (am)*** • Pluri-elles • tous les 2 jeudis • inscription • 10 h à 11 h 30 • 570, rue Des meurons • info. : Rebecca, 233-1735.

✔ 16 septembre • ***Atelier / Reliure simple*** • dans le cadre du Festival du livre • 20 $, matériaux inclus • pour adolescents et adultes débutants • inscription • 18 h 30 à 21 h 30 • CCFM • info. : Nicole, 233-8972, poste 423.

✔ 16 septembre • ***Épluchette de blé d'Inde et Barbecue*** • ÉMR • 5 $ • maïs et burgers compris • RSVP avant le 10 septembre • BBQ à 17 H • 13 h • Stuartburn • info. : 237-5660, aimec@shaw.ca.

✔ 18 septembre • ***Atelier de cartes animées Pop-up*** • dans le cadre du Festival du livre • enfants de 8 à 12 ans • 5 $, matériaux inclus • inscription • 13 h à 14 h 30 • CCFM • info. : Nicole, 233-8972, poste 423.

✔ 20 et 21 septembre • ***Inscription aux cours de l'École folklorique*** • danse canadienne-française et gigue • enfants : 130 $ pour 20 cours, adultes : 140 $ (+TPS) pour 20 cours • prix réduits pour 2e et 3e enfants d'une même famille • CCFM • 19 h à 20 h • info. : Jean-Paul, 233-7440.

✔ 21 septembre • ***Comment mieux réussir votre prochaine entrevue d'emploi*** • Pluri-elles • inscription • 13 h à 16 h • 570, rue Des Meurons • info. : Suzanne ou Annie, 233-1735.

✔ 23 septembre • ***Cercle d'amitié (pm)*** • Pluri-elles • tous les 2 jeudis • inscription • 18 h 30 à 20 h • 570, rue Des Meurons • info. : Rebecca, 233-1735.

✔ 25 au 27 septembre • ***Toi, moi et la Mère l'Oie*** • CRÉE • 10 semaines • samedis • 5 $ pour les non-membres du CRÉE • 10 h 15 à 11 h 15 • Bibliothèque Saint-Boniface • info. : 237-9666.

✔ 25 septembre • ***Brunch littéraire dans le cadre du Foyer des écrivains*** • Alliance Française du Manitoba • invité : auteur et médecin français Martin Winckler • l'Hôtel Norwood • info. : Teresa, 477-1515.

✔ 25 septembre • ***Soiree Malienne*** • Association des Maliens du Manitoba • célébration de la fête d'indépendance de la république du mali • 18 h à 1 h • 282, avenue Niverville • info. : Mohamed, 2374812 ou Madina, 2331069.

✔ 25 septembre • ***AGA de l'Amicale de la Francophonie Multiculturelle du Manitoba*** • 13 h 30 à 16 h • Chapelle du CUSB • info. : Robert, 255-9572 ou 984-3365.

Saint-Claude

✔ 12 septembre • ***Souper communautaire*** • adultes : 9 $, 6 à 12 ans : 5 $, moins de 6 ans : gratuit • 16 h à 19 h • centre récréatif • info. : Liliane, 379-2587 ou Lucille, 379-2339.

Saint-Georges

✔ 21 septembre au 23 novembre • ***Toi, moi et la mère l'oie*** • CREE • 10 semaines • les lundis • gratuit pour les membres du CRÉE, 5 $ pour les non-membres • 9 h 45 à 10 h 45 • Ecole communautaire • info. : Gisèle, 367-2704.

Saint-Laurent

✔ 9 septembre au 11 novembre • ***Toi, moi et la mère l'oie*** • CREE • 10 semaines • les mardis • gratuit pour les membres du CREE, 5 $ pour les non membres • 18 h 15 à 19 h 15 • Ecole communautaire Aurèle-Lemoine • info. : Lucille, 649-2392

✔ 20 septembre • ***Groupe de soutient entre femmes*** • Pluri-elles • 3e lundi du mois • 19 h à 20 h 30 • sous-sol du centre Niel-Gaudry • info. : Hélène, 646-2504

Saint-Léon

✔ 26 septembre • ***Souper paroissial*** • adultes : 8 $, 12 ans et moins : [illegible] $, prescolaire : gratuit • 16 h à 19 h • Centre recréatif

Saint-Malo

✔ 14 septembre • ***Inscription et AGA pour le hockey mineur Rat River*** • 19 h 30 • centre récréatif de Saint-Pierre • info. : Blair, 433-3527 ou Dave, 347-[illegible]

Saint-Norbert

✔ 24 septembre au 19 novembre • ***Toi, moi et la mère l'oie*** • 10 semaines • les vendredis • 10 h à 11 h • Ecole Noel-Ritchot • info. : Colette 261-1258

✔ 24 septembre au 19 novembre • ***Toi, moi et la mère l'oie*** • CREE • 10 semaines • les vendredis • 10 h à 11 h • École Noël-Ritchot • info. : Colette, 261-1258

Saint-Pierre-Jolys

✔ 14 septembre • ***Inscription et AGA pour le hockey mineur Rat River*** • 19 h 30 • centre récréatif • info. : Blair, 433-3527 ou Dave, 347-5680.

✔ 20 septembre • ***Cérémonie d'ouverture - Cour provinciale du Manitoba à Saint-Pierre-Jolys*** • café et léger goûter servis • 10 h à 11 h • Centre de services bilingues • info. : 433-3340.

Saint-Vital

✔ 18 septembre • ***Vente bric-à-brac*** • Foyer Valade • levée de fonds pour la construction de 38 chambres supplémentaires • dons acceptés jusqu'au 15 septembre • pas de vêtements ou meubles lourds • 9 h à 15 h • salle Saint-Eugène • info. : Nicole, 233-3706 ou Marielle, 254-9352.

✔ 19 septembre • ***Après-midi de jeux pour les filles francophones de 5 à 14 ans*** • sous-sol de l'Église Saint-Eugène • 13 h à 16 h • 1007, chemin St. Mary's • info. : 237-6217.

✔ 20 septembre au 22 novembre • ***Toi, moi et mère l'oie*** • CRÉE • 10 semaines • lundis • 5 $ pour les non-membres du CRÉE • 9 h 45 à 10 h 45 • École Christine-Lespérance • info. : 237-9666.

Sainte-Agathe

✔ 18 septembre • ***Souper spaghetti à volonté*** • Chevaliers de Colomb • 7,50 $ • levée de fonds pour un orphelina au Mexique • 17 h • salle paroissiale.

Sainte-Anne-des-Chênes

✔ 19 septembre • ***Duathlon*** • Hôpital Sainte-Anne • levée de fonds menant à l'achat d'équipement pour la communauté • 20 km en vélo • 5 km à pied • trajet plus court • 13 h • info. : Jean-Paul, 422-8019 • info. : Patrick, 422-8811.

✔ 20 septembre • ***Réunion d'organisation pour le Carnaval d'hiver 2005*** • 19 h 30 • local des Chevaliers de Colomb.

✔ 22 septembre • ***Congrès de santé 2004*** • Villa Youville • 9 h 30 à 15 h • Salon Marguerite d'Youville • info. : Annette, 422-3008.

✔ 25 septembre • ***Les Mots Voyagent - un spectacle de parole et musique*** • présentations d'oeuvres littéraires d'auteurs manitobains et québécois • auteurs : Marc Prescott et Bertrant Nayet (Manitoba) et Josée Acquelin et Marcelle Roy (Québec) • musicien : Ken Gold • 19 h 30 • bibliothèque, 16 rue de l'église.

✔ 25 septembre • ***Encan*** • levée de fonds pour l'Hôpital Sainte-Anne • dons d'articles est possible • 10 h • aréna de Landmark • info. : Cécile, 878-2165.

Somerset

✔ 19 septembre • ***Souper paroissial*** • adultes : 8,50 $, 6 à 12 ans : 4 $ moins de 5 ans : gratuit • 16 h à 19 h • salle communautaire • info. Christine, 744-2532.

Stonewall

✔ 12 septembre • ***Marais en français*** • Défi Voyageur, faites votre [illegible], canot, films et vidéos français, [illegible] • Marais Oak Hammock • info. : 467-3252

✔ 18 au 19 septembre • ***Week-end des Oiseaux de Proie*** • venez voir la migration • faites des bricolages • 12 h à 17 h • Marais Oak Hammock • info. : Jacques, 467-3282

✔ 23 septembre • ***Nuit d'astronomie*** • apprenez à reconnaître les constellations d'automne • 20 h • Marais Oak-Hammock • info. : Jacques, 467-3282

Stony Mountain

✔ 25 au 26 septembre • ***Archéologie, roches et minéraux*** • Marais Oak Hammock • expédition à la recherche de fossiles • Stony Mountain • info. : Jacques, 467-3282.

Winnipeg

✔ 21 septembre • ***conférence « La France et la technologie »*** • Alliance Française de Winnipeg • invite : Etienne Leygue, chercheur a l'Universite du Manitoba • 18 h 30 • 934, avenue Corydon • info. : Teresa, 477-1515

✔ 25 septembre • ***Soirée gala et dégustation de vin Le Goût de la Provence*** • Centre Youville • 125 $ • reçu pour une valeur de 75 $ • collecte de fonds pour le diabète du type 1 • 19 h à 23 h • 333, avenue St. Mary • info. : Carol, 233-0262.

✔ 29 septembre au 1er décembre • ***Toi, moi et la mère l'oie*** • CREE • 10 semaines • mercredis • 5 $ pour les non-membres du CREE • 9 h 45 à 10 h 45 • École Roméo-Dallaire • info. : 237-9666.

✔ 30 septembre • ***AGA du Réseau canadien pour la santé des femmes*** • 17 h • 203-419, avenue Graham • info. : Léonie, 942-5500, poste 10.

✔ 14 octobre • ***Banquet annuel de la Maison Gabrielle-Roy*** • billets en vente à la Maison Gabrielle-Roy • 100 $ • 17 h 30 • Hôtel Fort Gary • info. : 231-3853, mgr@mts.net.

Autres

✔ ***Vente du livre du centenaire de Lourdes*** • coût : 90 $ • bureau du village • info. : Roger, 248-2348.

✔ ***Vente de fin de saison à la boutique Au bonheur d'occasion*** • Maison Gabrielle-Roy • lot de vêtements sélectionné et de lithographies exclusives de Gabrielle Roy à prix réduits • profits envers la Maison • 375, rue Deschambault • info. : Annie, 231-3853.

✔ ***Recherche de bénévoles - Maison Gabrielle-Roy*** • pour offrir des tournées guidées • info. : 231-3853.

De génération en génération



Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ
avant 17 h le jeudi précédant la date de parution.

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017 • Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

Les Rendez-Vous

EXPOSITIONS

Too Sweet! Go Away! d'Helen Cho, jusqu'au 2 octobre à la galerie Aceartinc de 19 h 30 au 290 avenue McDermot. Info : 944-9763.

Le musée des beaux-arts présente l'exposition ***American Tableau***, dont la collection provient du Walker Art Center, l'une des galeries les plus prestigieuses aux États-Unis. Infos : 786-6641.

SPECTACLES

Robert Lebel en spectacle avec Claude de Moissac et Rachelle Therrien, le 10 octobre à la Cathédrale de Saint-Boniface, à 19 h. Billets 12 $ à l'avance et 15 $ à la porte. Info : 347-5396.

Les Concerts de jazz canadien présentent le ***Christine Jensen Quartet***, le 23 septembre à 20 h au CCFM. Info : 453-8579.

Le CCFM, en collaboration avec la chaîne culturelle de Radio-Canada présente une série de spectacles. Le 14 septembre : ***Laurent Roy, Steve Kirby*** et invité; Le 21 septembre : ***Brian Ratushniak*** et le 28 septembre : ***David Wood***. À partir de 20 h 30 au 'Café Pauline-Boutal'. Entrée gratuite. Info : 233-8972.

Le 24 et 25 septembre, le casino de Winnipeg présente ***Roch Voisine*** en concert au 484, rue McPhillips dès 20 h. Info : 780-3333.

FESTIVAL INTERNATIONAL DES ÉCRIVAINS

Soirée du concours de poésie au CCFM, le 22 septembre à 20 h. Au programme : lecture des œuvres gagnantes du concours organisé par le Collectif post-néo-rieliste, lecture par des auteurs manitobains, de la comédie et de la musique de Kraink.

Gala de la parole au CCFM le 24 septembre à 20 h. Lecture par des auteurs manitobains et québécois : Marc Prescott, Lise Gaboury Diallo et Roger Léveillé (Manitoba), José Acquin, Marcelle Roy et Gabriel Lalonde (Québec). Lancement de *Fastes* (poésie) de Roger Leveillé.

Brunch Littéraire organisé par l'Alliance française le 25 septembre à l'hôtel Norwood, dès 10 h 30. Rencontre avec Martin Winkler, médecin-écrivain français aux intérêts variés. Info : 477-1515.

La Plume et le pinceau le 23 septembre à 20 h au CCFM, suivie d'une séance d'improvisation d'écriture et de dessin. Info : 233-8972.

AUTRES

Le CCFM propose ***Le Festival du livre***,une série d'atelier, du 13 au 16 septembre de 18 h 30 à 21 h 30. Au programme : calligraphie, lipogravure, décoration de papier, reliure simple. Info : 233-8972.

Jusqu'au 26 septembre, le CCFM présentera la quatrième exposition concours de ***l'Art du livre*** organisée par la Guilte canadienne des relieurs et des artistes du livre.

Sélection recueillie par Inné Dicko

Une pleine programmation

Les principaux groupes culturels de Winnipeg sont prêts à entamer l eur saison 2004-2005.

Gabriel GOSSELIN

Théâtre, musique, danse! Que nous réserve la saison culturelle de Winnipeg?

Le Cercle Molière

La saison de la troupe de théâtre francophone comprend quatre pièces, dont deux créations. Le Cercle Molière présentera *Laxton* de Rhéal Cenerini, du 15 octobre au 6 novembre, et *Séquestrés* de Glenn Joyal, du 19 novembre au 11 décembre. Ces deux pièces seront montées pour une toute première fois au Théâtre de la chapelle.

Une coproduction avec le Théâtre de l'île, *L'amour à la carte* de Norm Foster, tiendra l'affiche du 14 janvier au 5 février. Pour terminer la saison, *La trappe* d'Agatha Christie sera présentée du 25 février au 19 mars.

Mais les spectacles ne s'arrêteront pas là. La pièce jeunesse, *Le voyage du train* de Claudine Dailly, sera présentée au public scolaire dans la salle Pauline-Boutal du 24 au 29 avril. Le Festival théâtre jeunesse aura lieu au cette année du 3 au 6 mai.



Photo: Gracieuseté Cercle Molière

Laxton de Rhéal Cenerini, une de deux créations du Cercle Molière cette saison, sera présentée du 15 octobre au 6 novembre, au Théâtre de la chapelle.

« Je trouve que c'est une saison exceptionnelle!, lance le directeur artistique du Cercle Molière, Roland Mahé. Nous allons monter deux créations cette année! La nouvelle pièce de Rhéal Cenerini, et *Séquestrés*, avec laquelle nous présentons un nouvel auteur, Glenn Joyal. J'en assumerai la mise en scène et les spectateurs retrouveront parmi les comédiens certains vieux de la vieille! »

Manitoba Theatre Centre

Quatre pièces prendront l'affiche au Warehouse du Manitoba Theatre Centre (MTC).

Real Live Girl de Damien Atkins sera présentée du 25 novembre au 11 décembre, suivie de *Hosanna* du dramaturge québécois Michel Tremblay. Cette pièce sera d'ailleurs présentée du 20 janvier au 5 février dans le cadre du *TremblayFest 2005*. *Provenance*, créé et monté par Ronnie Burkett, sera présentée du 17 février au 5 mars; et *The Last Five Years* de Jason Robert Brown, du 31 mars au 16 avril.

Six pièces sont prévues au Mainstage du MTC , soit *Humble Boy* de Charlotte James, du 14

octobre au 6 novembre; *The Night of the Iguana* de Tennessee Williams, du 18 novembre au 11 décembre; *Much Ado About Nothing* de William Shakespeare, du 6 au 29 janvier; *Trying* de Joanna Glass, du 10 février au 5 mars; *The Dresser* de Ronald Harwood, du 17 mars au 9 avril; et *Mamma Mia!*, de Benny Andersson et Björn Ulvaeus, du 16 au 28 août prochain.

Orchestre symphonique de Winnipeg

Avec plus de 80 spectacles prévus au cours de l'année dans l'ensemble de la province, l'OSW peut se vanter d'avoir la programmation la plus imposante.

La programmation est séparée en cinq catégories : City Classics, Musically Speaking, Pops de l'OSW, Les dimanches en famille et l'OSW à Brandon. La saison met en vedette une série d'artistes et de conducteurs invités. Le site Internet de l'orchestre, wso.mb.ca, permet d'obtenir tous les détails des spectacles.

Notons qu'une tournée du Nord du Manitoba est prévue cet automne.

Ballet royal de Winnipeg

« C'est une saison assez importante pour nous, souligne le directeur artistique du BRW, André Lewis. C'est notre 65e anniversaire! On est maintenant la plus ancienne compagnie de ballet en Amérique du Nord. »

Le BRW commence sa saison avec une création du chorégraphe Val Caniparoli, *A Cinderella Story*. « La création est ce qu'il y a de plus difficile à faire, explique André Lewis, mais c'est ce qui est pour moi le plus excitant et le plus satisfaisant. »

A Cinderella Story sera suivi de *Rodeo* et *Four Last Songs* du 16 au 20 mars, *The Sleeping Beauty* du 4 au 8 mai, *Nutcracker* du 17 au 22 décembre et *Ballet in the Park* du 28 au 30 juillet. La compagnie invitée Alberta Ballet montera son spectacle *Dangerous Liaisons* le 25 septembre.



Archives La Liberté

Les Mârdis Jazz seront présentés dans la salle Pauline-Boutal cette année, en raison des rénovations au Centre culturel franco-manitobain.

Centre culturel franco-manitobain

Les rénovations en cours au CCFM ont un impact sur la programmation du Centre. Le Mârdi Jazz continue, mais quitte le Foyer pour se rendre dans la salle Pauline-Boutal. Les soirées Quelques arpents de pièges ne reprendront qu'après les Fêtes, mais auront toujours lieu le premier vendredi de chaque mois.

« Nous allons également essayer d'accommoder la Ligue d'improvisation du Manitoba pour qu'elle puisse tenir ses 24 heures d'impro ici, mentionne la coordonnatrice de la programmation, Gisèle Champagne. On va faire notre possible pour trouver des salles pour nos groupes communautaires. »

Le Village du Père Noël est toujours à l'horaire, de même que quatre performances de la série de spectacles En Éclosion du 100 Nons et de Radio-Canada.

Trois spectacles du Coup de cœur francophone sont également à l'horaire en novembre. Les groupes en vedette doivent être confirmés, mais le site Internet de Coup de cœur annonce déjà la présence du chansonnier québécois Richard Desjardins le 29 novembre. « Je n'ai toujours pas de contrat entre les mains, souligne Gisèle Champagne. Mais il ne faudrait pas que ça tombe à l'eau. »

Les noms d'Ariane Moffat et de Benoit Morier circulent pour les deux autres artistes invités.

ACTIVITÉS PRÉSCOLAIRES

L'enfance de l'art

Hockey, soccer, natation, gymnastique et autres : si vos enfants sont des sportifs, il est possible de leur trouver des activités disponibles en français... et s'il préfèrent les arts? Voici des suggestions d'activités.

Sylviane LANTHIER

Théâtre

Mise sur pied l'an dernier par Éric Lalande avec la complicité du Cercle Molière, la Petite école de théâtre remporte déjà un succès impressionnant. « Il reste seulement cinq places disponibles pour l'année, raconte l'organisateur, Éric Lalande, et je dois retourner trois appels aujourd'hui. »

Les deux classes de l'école acceptent 15 jeunes chacune. Là où il reste encore des places, chez les 6 à 8 ans, l'enseignement mettra l'accent sur les contes et leur aspect féerique, sur les transformations que le costume et le maquillage peuvent entraîner. Les 9 et 12 ans prépareront une comédie musicale. « Le classe est pleine, indique Éric Lalande, on a 12 élèves de l'an dernier qui reviennent ! »

Victime de son succès, l'école ne peut déjà plus suffire à la demande. L'an prochain, une troisième classe sera ajoutée, pour les 12 à 15 ans, ce qui devrait laisser de la place dans les niveaux inférieurs. Petit conseil : si vos enfants sont intéressés par le théâtre en français, inscrivez-les dès maintenant sur la liste d'attente.

Les 24 sessions qui débutent le 11 septembre, se terminent par un spectacle. Les élèves y apprennent d'abord des techniques de jeu et consacrent la deuxième moitié de la saison à préparer leur spectacle.

Fait à signaler : l'animation est assurée par des jeunes qui aiment le théâtre et qui ont participé au Festival théâtre jeunesse. « De cette façon, explique Éric Lalande, les jeunes continuent de vivre leur passion du théâtre. Je construis le manuel qu'ils doivent suivre à la minute près. Ils peuvent se concentrer sur ce que les élèves font de bien; moi, je fais une double formation : je vérifie si mes animateurs font bien leur travail et je supervise aussi les élèves. »

Les jeunes animateurs seront Patrick Labossière et Claire Sparling pour les 9-12 ans ; et Myriam Fortin et Adrien Sparling pour les 6-8 ans.

Renseignements : Éric Lalande au 233-2539 ou auprès du Cercle Molière, 233-8053.

Danse

Gigue, danse carrée, rigodon! La danse traditionnelle canadienne-française a du rythme et permet au corps de bouger et de dépenser son énergie ! L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, c'est aussi une école qui offre des cours chaque année, aux petits comme aux grands, de septembre à mars.

Elle-même ancienne élève et ex-membre de la troupe adolescente de l'Ensemble, Joëlle Saltel a grandi avec la troupe et y enseigne aujourd'hui, en plus d'en être la directrice administrative.



Archives La Liberté
Le ballet classique est toujours populaire.

photo : Hubert Pantel
Le théâtre mêle l'action au Cercle Molière!

Bon an mal an, explique-t-elle, une quarantaine d'enfants s'inscrivent aux cours de l'Ensemble, qui aura cette année des cours satellite à La Broquerie et à l'École Christine-Lespérance.

« L'enseignement est centré sur les danses canadiennes-françaises, dit-elle, mais chaque enseignant y apporte son bagage personnel. Quand j'enseigne aux enfants des classes débutantes, je leur montre deux ou trois nouvelles danses par cours, et on en perfectionne une ou deux pour le spectacle de fin d'année. Personnellement, mon enseignement mêle le traditionnel canadien-français avec de la danse contemporaine et internationale. C'est l'fun, et les jeunes apprennent davantage. »

L'inscription coûte 130 $ par enfants, et comprend un rabais dans le cas où une famille inscrit plus d'une personne. La période d'inscription a lieu les 20 et 21 septembre. Renseignements : 233-7440.

L'enseignement de la danse n'a plus beaucoup de secrets pour Angèle Lavergne, dont c'est le métier depuis plus de 15 ans. Son École de danse classique Marquis Dance Academy offre toutes sortes de cours, allant du ballet classique au hip hop et à la comédie musicale. Confiance en soi, flexibilité, coordination des mouvements, posture : la danse, dit-elle, apprend aux enfants à mieux connaître, respecter et utiliser leurs corps.

En français, des cours dont offerts pour les enfants âgés de 3 à 9 ans. « Les 7 ans et plus peuvent choisir le ballet ou le jazz, explique Angèle Lavergne. Pour les plus jeunes, nous offrons des cours de danse créative (4 ans), pré-ballet (5 ans) et ballet et jazz (6 ans). »

L'École d'Angèle Lavergne compte environ 600 élèves. Huit classes sont offertes en français, pour quelque 80 élèves. Angèle Lavergne précise qu'il est possible d'ajouter des cours en français : « Souvent, ça va avec la demande. »

La saison débute en septembre et se termine par un spectacle en mars. Les classes ont lieu une fois par semaine et durent 45 minutes (300 $ la saison) ou une heure (348 $ la saison). Renseignements : 255-8486.

Musique

Cours de piano, de voix, participation à des chorales telles que les Petits Intrépides : les amateurs de musique et de chants sont servis. Il suffit souvent d'ouvrir l'Annuaire des services en français distribué par la Société franco-manitobaine pour savoir à qui s'adresser.

Claire Bérubé enseigne depuis plus de 30 ans le piano, l'orgue et la flûte traversière, ainsi que des cours de technique et d'interprétation vocales.

« Je donne aussi des cours d'interprétation musicale pour les jeunes. J'utilise beaucoup de techniques visuelles et amusantes pour les aider à comprendre certaines notions, comment respirer du ventre par exemple. On fait de la comédie musicale et on prépare un concert de Noël et un concert de fin d'année. On va chanter gratuitement pour des gens de l'âge d'or ou des clientèles défavorisées. L'an dernier, on a chanté dans la chapelle de l'Hôpital de Saint-Boniface. »

Pour les cours de piano, Claire Bérubé accepte les enfants de 7 ans et plus, à moins qu'ils aient déjà une formation musicale. Les cours de flûte traversière peuvent débuter à 11 ans, « parce que les poumons sont alors suffisamment développés ».

« Je demande toujours à mes élèves en début d'année, de me dire ce qu'ils veulent accomplir, quels sont leurs objectifs, quelle sorte de musique ils aiment et ce qu'ils voudraient étudier, dit-elle. La première leçon vise surtout à nous permettre de nous connaître un peu et de voir si on pourra bien travailler ensemble. »

Renseignements : Claire Bérubé, 233-9418.

Ville de Winnipeg

Le Guide des loisirs de la Ville de Winnipeg renferme aussi un petit trésor d'activités à caractère culturel... bien que beaucoup moins diversifiées en français qu'en anglais. Cours de bandes dessinées, d'artisanat, de hip hop, de vidéos, de poterie sont généralement offerts dans les écoles françaises les soirs de semaine, sur une durée de huit semaines. Le cours de poterie familiale, le dimanche matin, permet aux parents et leurs enfants de s'initier ensemble aux différentes techniques de la poterie, y compris le glaçage des projets réalisés.

ACTIVITÉS PRÉSCOLAIRES

Pourquoi pas le scoutisme?

Des activités amusantes qui visent le développement de la personne et l'occasion de se faire de solides amis : le scoutisme est encore vivant, mais a besoin de bénévoles.

Sylviane LANTHIER

Le scoutisme a connu ses heures de gloire au Manitoba français : il fut un temps où presque toutes les paroisses avaient leurs scouts, de Notre-Dame-de-Lourdes à Richer, de Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie. « À l'époque, si le curé croyait au scoutisme, il y avait des scouts! », lance Claire Bérubé, responsable de la programmation en français pour le district Rivière-Rouge.

« C'est différent de nos jours, dit-elle. On dirait que le mouvement scout a glissé dans une faille. On le considère souvent comme un loisir, alors que c'est essentiellement un mouvement éducatif, qui développe toutes les facettes de la personne : intellectuelles, morales, spirituelles, physiques. Et on fait ça par le jeu. Ce n'est pas un mouvement militaire, ni confessionnel. Ce n'est pas seulement pour les catholiques, mais pour des gens qui acceptent d'y trouver une certaine spiritualité. »

Les scouts et guides offrent aux enfants, filles et garçons, une brochette d'activités à caractère culturel, sportif et de plein air. Et si le mouvement n'a plus l'ampleur du passé, il reste encore quelques groupes scouts. « À Précieux-Sang, Saint-Eugène-Saint-Vital, nous aurons des activités cette année, explique Claire Bérubé. Nous avons de la demande à Saint-Norbert, mais nous n'avons pas d'animateurs. Même chose pour l'école de Saint-James : il y a des enfants intéressés, mais on recherche des animateurs. En région, à La Broquerie, bastion du mouvement scout francophone, le groupe local est toujours en vie, mais là aussi on a besoin d'animateurs ».

Axée sur l'organisation communautaire et le bénévolat, le mouvement scout est aussi structuré et encadré par une organisation nationale, qui voit entre autres à la qualité de ses animateurs, au respect des valeurs du mouvement et à la sécurité des enfants.



Archives La Liberté

Claire Bérubé, coordonnatrice des scouts en français.

« Les enfants sont entre bonnes mains chez nous, affirme Claire Bérubé. Tous les animateurs doivent passer une entrevue de sélection. Leurs antécédents judiciaires et leurs références sont vérifiés. Ils sont en observation pendant leur première année d'animation, et les enfants ne sont jamais laissés seuls avec un animateur sans expérience. »

L'année se termine avec un camp scout au printemps, « et tout animateur qui planifie un camp doit remettre à l'avance une demande de permis de camp qui comprend les activités planifiées avec leur horaire, le menu du camp, la fiche de santé des jeunes, l'approbation et la quittance signées par les parents. » Tout cela, explique Claire Bérubé, permet d'assurer la sécurité et l'encadrement des jeunes.

Si les guides s'adressent aux filles, les scouts acceptent filles et garçons. « Comment choisir ? Si vous pensez que votre fille aime plutôt le bricolage, faire des colliers et des bracelets, choisissez les guides, conseille Claire Bérubé. Si elle est du genre à grimper aux arbres et qu'elle aime l'aspect technique des choses, elle aimera les scouts. »

Le mouvement s'adresse aux jeunes de sept ans et plus et l'inscription annuelle coûte de 125 à 140 $. Les scouts et guides recherchent également constamment des animateurs et animatrices.

Renseignements guides franco-manitobaines : Paulette Hamilton, 237-6217, guidesfm@mts.net.

Scouts, district de la rivière-rouge : Claire Bérubé, 233-4324, scoutdrr@mb.sympatico.ca

Et les Arts… martiaux!

Le cinéma des récentes années les a remis à la mode, et si les arts martiaux ne permettront pas à vos enfants d'accomplir des acrobaties à la *Matrix*, ils les aideront à acquérir une certaine discipline, le respect des autres et de soi, de la souplesse, de l'endurance et de la confiance en soi.

En français, **Guy Vincent** donne des cours de **Taekwendo**. Ses cours de 45 minutes se déroulent au centre communautaire Champlain et sont divisés par groupes d'âges. « Mes techniques d'enseignement, dit-il, on pour les plus petits l'avantage des les initier en même temps à l'alphabet. Le jeu et le plaisir sont des éléments au centre de mon enseignement. »

On peut s'inscrire toute l'année. Renseignements : Guy Vincent Taekwendo, 487-3687.

Les deux animateurs bénévoles du **Club de karaté de Saint-Boniface**, Eugène Fillion et Daniel Piché, se préparent pour leur troisième année d'activités. Le club s'attend à avoir une classe d'environ 30 personnes et estime que l'âge minimal requis pour débuter est de sept ans. « Avant, c'est trop tôt, à moins que l'enfant soit vraiment très intéressé. On a aussi des gens qui viennent en famille, et alors les parents peuvent eux aussi aider leurs enfants », signale l'animateur Daniel Piché. Les cours ont lieu les mardis et vendredis à 18 h 30.

Comme pour les autres arts martiaux, le karaté et la taekwendo sont des techniques d'auto-défense et de combat formant des figures et des mouvements (les katas) que les élèves répètent et améliorent. « Après la première année, les élèves ont vu la majorité des techniques de base, explique Daniel Piché. Les années suivantes, essentiellement, ce qu'on fait c'est raffiner ses techniques et ses mouvements. »

La saison de karaté débute le 14 septembre, dans le gymnase de l'école Précieux-Sang. L'inscription est de 90 $ pour les enfants et de 120 $ pour les adultes. Des rabais familiaux sont disponibles. Renseignements: 231-1420 ou 292-2555.



Notre premier « vra » dictionnaire

Comme premières attestations pour *dinde* et *canoteur*, les sources officielles indiquent 1808 et 1870, respectivement. En réalité, les deux mots étaient déjà utilisés en Nouvelle-France dès 1743 et 1744, selon les notes du père Pierre-Philippe Potier. Le lexique de ce jésuite belge, qui comptait quelque 2 000 mots et expressions idiomatiques, constitue le seul témoignage de la langue française telle qu'elle se parlait au Canada aux XVIIe et XVIIIe siècles. Pendant les 15 années qui ont précédé la Conquête, il a consigné ses observations linguistiques, de Québec à la région du Détroit, en passant par Catarakoui (aujourd'hui Kingston) et Niagara.

Les notes du père Potier avaient un caractère remarquable. Comme son français était différent de celui de ses interlocuteurs, il repérait tous les « écarts » par rapport à sa langue. Sans s'encombrer de préoccupations prescriptives, il inscrivait tout sans mépris et fidèlement : sons, sens, niveaux de langue, les propos du gouverneur et du maçon, les « beaux » mots comme les autres, citations à l'appui.

Ce *robe-noire*, comme les Amérindiens appelaient les jésuites à l'époque, pouvait donc relater tout autant l'expression *faisons lit ensemble* (pour coucher ensemble) que le mot *gouïne* (synonyme vulgaire de l'époque pour prostituée en France mais désignant ici une coureuse). Comme les dictionnaires de l'époque imposaient le bon usage et bannissaient le reste, on voit l'intérêt et la richesse de pareil relevé linguistique.

Ce travail imposant, intitulé *Façons de parler proverbiales*, a été partiellement publié et analysé jusqu'en 1994, année où Peter Halford, professeur à l'Université de Windsor, a publié un ouvrage analytique remarquable sur le lexique établi par le père Potier, de même que ses notes intégrales. Cette analyse révèle une véritable mine d'or, particulièrement en ce qui concerne les datations : plus de 100 termes à considérer comme de nouvelles attestations. Outre *dinde* et *canoteur*, mentionné au début de la chronique, c'est le cas de *couette*, au sens de « mèche de cheveux retenue par une barrette ou un lien ». D'autres termes changent des datations officielles. Pour l'adjectif *tannant* (il est lassant, ennuyeux), le FEW** indique 1762, mais le père Potier l'avait déjà repéré en 1744 à Kingston.

Les notes du père Potier mentionnent aussi les nombreux emprunts aux deux grands groupes linguistiques amérindiens des régions où il voyageait, soit l'algonquin et l'iroquois. *Achigan, atoca, caribou, maringouin, sagamité* et *pacane* existent toujours, avec le même sens.

D'autres, comme *tabaguia*, terme algonquin pour « festin, banquet », ont évolué, tant pour la graphie que le sens. La *tabagie* de la Nouvelle-France était une « pièce réservée aux fumeurs ». En québécois d'aujourd'hui, la *tabagie* désigne un « endroit où l'on vend du tabac ». Mais comme la langue évolue toujours, le mot perd du terrain devant *dépanneur*.

Les reconnaissez-vous?

Les mots repérés par le père Potier figurent en italique, suivis de l'explication entre parenthèses.

L'orthographe reflète la graphie d'origine.

afin de *moyenner* la paix (négocier)
il n'est point *icit* (ici)
il *rase* 50 ans (approche)
une *tralée* (foule)
gripette à cu verd (démon à cul vert)
de la *giblotte* (ragout)
on *sçait* à n'en point douter (sait)
voiage (voyage)
encÿclopedie (encyclopédie)
courir la *galipotte* (prétentaine)
une *soue à cochon* (porcherie)
tirer au poignet (bras de fer)

** Le sigle FEW est l'abréviation d'une autorité en matière d'étymologie du français au très long titre allemand.

La langue française, ses particularités et ses difficultés vous intéressent? Annie Bourret signe pour les journaux de l'Association de la presse francophone une chronique linguistique que *La Liberté* publie régulièrement.

Si vous avez des commentaires, faites-les parvenir par courriel à **a-bourret@shaw.ca** ou à la rédaction du journal.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ



L'universitaire en hausse; le communautaire en baisse

Cette photo parue dans *La Liberté* du 13 septembre 1979, illustre la rentrée scolaire 1979-1980 dans le Gymnase du CUSB. On pouvait lire « Des statistiques permettent de conclure qu'il existe plus d'étudiants qui suivent plus de cours pour l'année 1979/80 au CUSB, 316 contre 299 l'an dernier. Par contre les nouvelles en provenance du secteur communautaire sont loin d'être aussi encourageantes. On note une baisse importante du nombre d'étudiants, qui tombe de 68 à 57. »

Recette — Ketchup rouge

15 tomates rouges, bien mûres
3 gros oignons
1/2 pied de céleri
3 pommes
1 piment vert
1 c. à thé (5 g) de sel
1 c. à soupe (10 g) d épices à marinades, dans un linge à coton
1 tasse (250 ml) de vinaigre
2 tasses (450 g) de sucre

- Blanchir les tomates. Les peler.
- Peler les pommes.
- Couper en dés tous les fruits et les légumes.
- Dans un grand chaudron, cuire tous les ingrédients sauf le sucre pendant 1 h en brassant de temps en temps.
- Après cette heure, ajouter le sucre. Brasser pour bien le dissoudre.
- Continuer la cuisson pendant 2 h supplémentaires en brassant de temps en temps. Ne pas couvrir.
- Verser dans des pots stérilisés et fermer les pots.

Donne 6 pots Masson de 125 ml.

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 309

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1			■							■		
2												
3						■						
4			■							■		
5							■					
6				■								■
7	■				■			■				
8		■							■			
9											■	
10					■							
11						■						
12							■					

HORIZONTALEMENT

1. Personnel. - Reliquat d'un résultat. - Existes.
2. Parviendraient à destination.
3. Contraria. - Désolé, triste.
4. Odette Asselin. - Rocher à fleur d'eau. - Olive Langelier.
5. Matrice. - Fruit.
6. Connut. - Créatrice de quelque chose.
7. Ver blanc. - Ruisselet. - Bouquinera.
8. Boulot, job. - Durillon.
9. Tomberont sur un objet pointu.
10. Bagatelle. - Ils rasent les poils.
11. Os de poissons. - Agita.
12. Tamiser. - Perçu par les sens.

VERTICALEMENT

1. Que l'on ne peut critiquer. - Fabriqueras.
2. Faute signalée. - Refléta.
3. Souri. - Rectifiées une pièce à l'aide d'une étampe.
4. Avoir le même son. - Le non-être (pl.).
5. Fit sortir. - Tania Landreville. - Doublée.
6. Pierre Éthier. - Prêteur qui exige un taux excessif.
7. Lisière d'un bois. - Enlèveras la vie.
8. Vol, larcin. - Légèrement roses.
9. Arbre d'un vert tendre. - Fête donnée à l'occasion d'un mariage.
10. Élaine Ouellette. - Frottement.
11. Recrutera dans un groupe. - Temps de l'accouplement.
12. Monument vertical. - Calibrai avec exactitude les trous dont une pièce métallique est percée.

RÉPONSES DU N° 308



Fin de saison



photo : Sylviane Lanthier

Le Lieu historique national de la Maison-Riel a mis fin à sa saison estivale avec sa traditionnelle épluchette de blé d'Inde, le 5 septembre en après-midi. L'été frais et pluvieux n'a pas facilité la maturation de notre maïs national, qui n'est donc pas à son meilleur cette année. Mais cela n'a pas empêché les amateurs de déguster leur légume favori! Des spectacles et des jeux pour les enfants étaient également organisés.

MARAIS OAK HAMMOCK

Vivre le marais en français

Même si l'été tire à sa fin, le marais Oak Hammock est loin d'être à court d'activités. Et c'est en français que vous êtes invités à visiter l'endroit le 12 septembre.



Archives La Liberté

Le coordonnateur des événements spéciaux au marais Oak Hammock invite les francophones à venir en grand nombre lors de la journée en français le 12 septembre.

Mélanie MORIN

Avec l'arrivée de l'automne viennent une quantité de nouvelles choses à voir et à découvrir au Marais Oak Hammock. Mais le 12 septembre, ce ne sont ni la prairie d'herbe haute ni les animaux qui seront en vedette, mais bien le français!

Le Marais Oak Hammock organise encore une fois cette année sa journée en français. « C'est notre façon de montrer aux gens que nous offrons des services bilingues, explique le coordonnateur des événements spéciaux, Jacques Bourgeois. Plus il y a de francophones qui viennent nous visiter, plus nous pouvons justifier d'avoir des guides et des expositions bilingues.

« D'ailleurs, je recommande aux visiteurs qui parlent français de nous aborder dans cette langue, poursuit-il. Souvent, les gens sont bilingues alors ils utilisent l'anglais. Ça nous fait toujours plaisir d'utiliser le français alors il ne faut pas hésiter! »

Plusieurs activités spéciales sont au programme pour cette journée où la langue de Molière sera à l'honneur. Parmi celles-ci, le Défi Voyageur. « C'est une chasse aux trésors, précise Jacques Bourgeois. Il faut trouver tous les ingrédients nécessaires à la fabrication de bannock. Quand vous avez tout ce qu'il faut, vous pouvez alors faire votre propre bannock. »

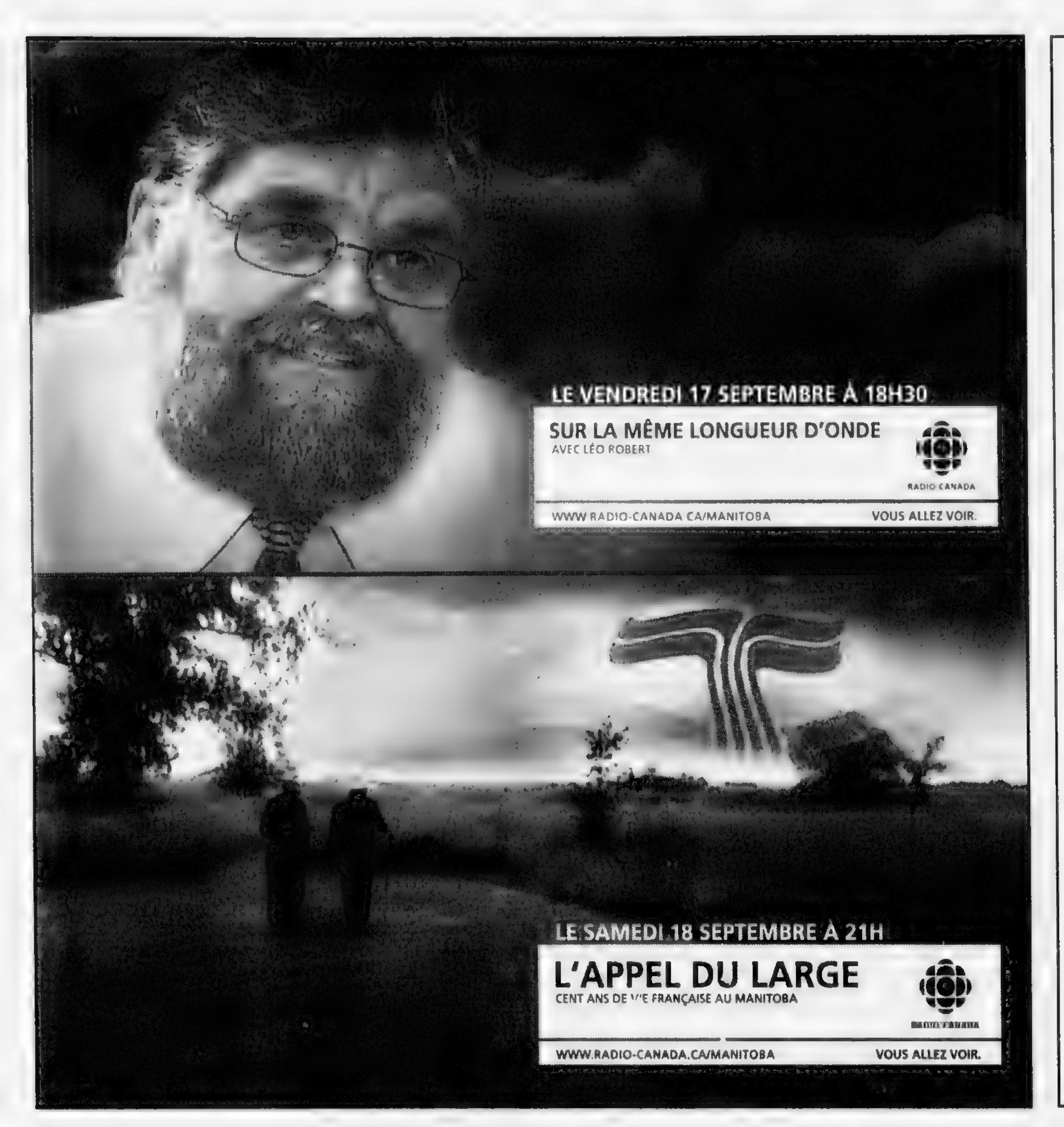
Il y aura également une dégustation de pâtisseries françaises, québécoises, franco-manitobaines et métisses. « Malgré le fait que nous avons tous plusieurs points en commun, il y a beaucoup de différences dans notre nourriture, nos plats et nos recettes, dit Jacques Bourgeois. Ce sera très intéressant de pouvoir comparer. »

Une activité de bricolage de signets est aussi prévue pour les jeunes. « Il sera possible de faire son propre papier à partir de papier de toilette déchiqueté, explique Jacques Bourgeois. Nous incorporerons des graines de la prairie d'herbe haute au mélange. Les jeunes pourront donc, après avoir lu leur livre, planter le signet pour faire pousser un petit coin de prairie à la maison. »

Cette journée en français coïncide avec le début de la migration des oiseaux. « Déjà, il est possible d'observer plus de 40 000 canards, souligne Jacques Bourgeois. Et les oiseaux continuent d'arriver en grand nombre. »

D'autres activités sont prévues pendant le mois de septembre dont le week-end des oiseaux de proie les 18 et 19 septembre, une nuit d'astronomie le 23 septembre et une fin de semaine d'archéologie les 25 et 26 septembre. « Plusieurs activités spéciales sont prévues pour ces événements, indique Jacques Bourgeois. C'est une belle occasion de venir au marais avant l'arrivée de l'hiver. »

(1) Le Marais Oak Hammock est ouvert tous les jours de 10 h à 20 h. Le prix d'entrée est de 4 $ pour les adultes, de 3 $ pour les jeunes de 3 à 17 ans et les gens de 55 ans et plus et de 14 $ pour une famille. Information : 467-3300.



Nez à nez!



photo : Gabriel Gosselin

Des centaines de gens se sont rassemblés à Saint-Malo samedi après-midi pour prendre part aux finales de la grande course des boîtes à savon. Petits et grands ont participé à la compétition annuelle tenue lors du Festival d'été de Saint-Malo, qui sert de collecte de fonds pour des groupes sportifs du village.

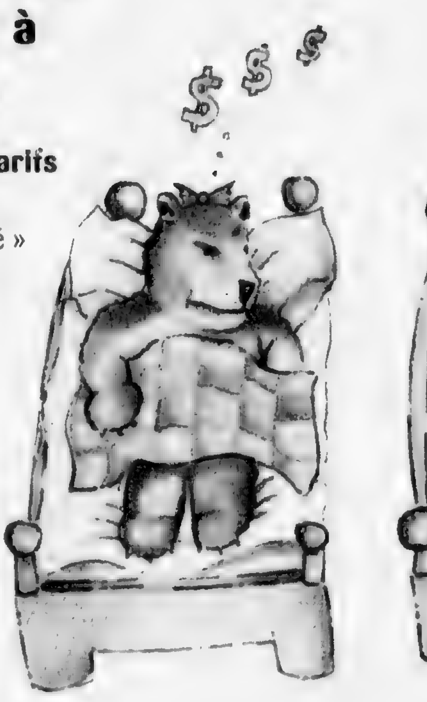
Trouver un tarif du gaz d'inventaire adapté à ses besoins n'est pas un conte de fée

Certaines personnes croient que le prix du marché du gaz naturel est trop volatile. Pour d'autres, les contrats à long terme et à tarif fixe sont trop coûteux.

Pour bon nombre de consommateurs, les tarifs du gaz d'inventaire de Manitoba Hydro sont bien adaptés à leurs besoins. Notre « tarif équilibré » propose un prix variable qui intègre une protection contre les forces du marché.

Comment y arrivons-nous? Nous rajustons nos tarifs tous les trois mois, nous entreposons du gaz pendant l'été et nous établissons des prix planchers et plafonds à terme avec nos fournisseurs.

De plus, nous ne réalisons aucun bénéfice sur la vente du gaz d'inventaire. Vous obtenez toujours un équilibre entre des coûts réduits et une protection contre les forces du marché.







Le tarif équilibré de Manitoba Hydro :
composez le 1 800 862.6306

Manitoba Hydro

HOCKEY

Rester champion du monde

Le Canada est l'équipe à battre lors de la deuxième édition de la Coupe mondiale de hockey. Les joueurs canadiens sont habitués de vivre sous cette pression, révèle André Brin qui connaît l'équipe intimement.

Gabriel GOSSELIN

Porter les espoirs d'un pays sur ses épaules un pari aussi difficile qu'enivrant! L'équipe nationale de hockey le fait à tous les tournois internationaux. Et pour la Coupe mondiale 2004, seulement l'obtention de l'or qui pourra satisfaire les amateurs, toujours déçus des résultats de l'équipe canadienne aux Jeux Olympiques d'Athènes.

Médaillée d'or lors des Olympiques d'hiver de 2002, l'équipe canadienne de hockey doit performer. Et selon l'ancien gérant des communications de Hockey Canada, André Brin, le Canada a de bonnes chances de remporter l'or et de demeurer champion du monde.

« L'équipe est très talentueuse, observe l'ancien chroniqueur de sport pour *La Liberté*. Les joueurs ont l'air de bien jouer ensemble jusqu'à présent. C'est vrai que certains grands joueurs ont des blessures, et que l'équipe doit se passer de leur participation. Mais notre avantage c'est la profondeur de notre talent. »

Les joueurs canadiens font face à plus de pression que les joueurs des pays adverses vu l'importance du hockey chez nous. Mais André Brin est persuadé, ayant connu bien des joueurs de l'équipe actuelle, qu'ils sont tout à fait capables d'assumer le poids de cette pression. « Je n'ai jamais ressenti un moment d'anxiété chez les joueurs par rapport à la pression, souligne-t-il. Ils vivent pour ça! Aucune équipe nationale avec laquelle j'ai travaillé a mal réagit à la pression. »

Aujourd'hui directeur général des Jeux de la francophonie qui auront lieu l'été prochain à Winnipeg, André Brin a vécu de grands moments avec l'équipe nationale. Il travaillait aux communications pour les équipes masculine et féminine lors des Jeux Olympiques de Salt Lake City. Il était présent quand les femmes ont remporté les championnats mondiaux en 1999, 2000, 2001 et 2004. Il a vu de près l'équipe junior masculine remporter deux médailles de bronze en 2000 et 2001, ainsi que trois médailles d'argent en 2002, 2003 et 2004.

André Brin sait donc qu'un élément clé au succès d'une équipe se trouve dans le vestiaire : le leadership. Un élément qui, malgré l'absence de grands vétérans comme Steve Yzerman et Al McInnis, ne manque pas à l'équipe actuelle. « On ne s'en rend pas compte, mais comme on l'a vu aux Olympiques, quand des joueurs comme Mario Lemieux et Joe Sakic prennent des séquences de 40 secondes, alors qu'ils sont habitués d'être sur la patinoire pour une minute et demi, ça a un effet sur les autres joueurs, explique-t-il. Ce sont eux qui établissent le ton du match. Ils montrent aux jeunes ce que ça prend pour gagner.

« Aux Olympiques, j'ai parlé avec de jeunes joueurs comme Simon Gagné et il m'a dit qu'il regardait tout ce que faisait Mario Lemieux, continue-t-il. Il examinait comment il se préparait, comment il s'étirait. C'est pour ça que les entraîneurs vont faire jouer un gars comme Adam Foote avec un jeune comme Jay Bouwmeester. Parce qu'ils sont respectés. »

Et qui pense-t-il remportera le tournoi cet été? « Le Canada pourrait perdre, admet-il, rien n'est garanti. Mais sur papier, nous avons certainement la meilleure équipe au monde! »



Photo: Gracieuseté André Brin

Un moment de fête olympique! André Brin, en compagnie de Mario Lemieux décoré de sa médaille d'or, croit que l'équipe nationale a de bonnes chances à remporter la Coupe mondiale de hockey.

Contribuer à l'extérieur de la patinoire

Dans toute compétition d'équipe, il y a des héros d'arrière-scène. Qu'il s'agisse des entraîneurs, des familles des joueurs ou même la direction de l'équipe, tout le monde peut contribuer d'une façon ou d'une autre au succès du groupe.

Aux championnats mondiaux du hockey de 1999, alors qu'il était le gérant des communications de Hockey Canada, André Brin a eu une telle occasion d'appuyer l'équipe du Canada. « J'étais assis dans les estrades en train de regarder un entraînement, se rappelle-t-il. On était venu me dire que l'entraîneur de l'équipe, Dave King, voulait me parler. Quand je suis allé le voir, il m'a demandé de distraire l'entraîneur de l'équipe finlandaise, lui aussi assis dans les estrades. Il s'agissait du grand joueur des Nordiques de Québec, Peter Statsny!

« Dave King ne voulait pas que Peter Statsny voit une entraînement en particulier, continue-t-il. Alors je me suis assis derrière lui pour jaser. Il était tellement sympathique qu'il m'a parlé pendant 15 minutes! J'avais oublié pourquoi je devais le distraire jusqu'à ce que Dave King passe derrière lui sur la patinoire pour signaler mon bon travail! »

Une preuve qu'on peut contribuer aux succès de notre équipe... même dans les estrades!

Télé-horaire de la semaine du 13 au 19 septembre 2004

Le Jour du Seigneur : le dimanche 19 septembre à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église Sainte-Thérèse-d'Avila à Marionville, par Marcel Gervais, évêque.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h00 Matin express		37 5		C'est dans l'air		Ricardo	simondurivage.com	Téléjournal / Midi	simondurivage.com		Urgences		La loi et l'ordre		Variées	Variées	Variées
RDI	5h00 Matin express		RDI en direct / Me Le Journal RDI			RDI en direct	Téléjournal / Midi	RDI en direct			RDI en direct		RDI en direct		Le Journal RDI	Le Journal de France	Le Journal RDI	Tribune Parlem..
TV5	7h30 Variées	Variées	Variées	L Bourling...	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Me Matière grise	Variées	Variées		Variées	Variées	Journal Suisse	La cible
TVA	Deux filles le matin		Les saisons de Clodine		Michel Jasmin	45 Le TVA midi		Dans la mire.com / V TVA en direct.com		Boutique TVA		Sunset Beach		Les feux de l'amour		Top modèles	Le 17 heures	

Lundi 13 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Union fait la force	Ce soir	Zig Zag	Virginie (DS)		Temps dur			Ice Cold	Le Téléjournal / Le Point		Ce soir	C'est dans l'air		Mémoires d'enfance	Bibliotheca	:40 Hors d'ondes
RDI	Le Journal RDI	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages		Le Téléjournal / Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Journal RDI		Le Téléjournal / Le Point		Grands Reportages		Le Journal RDI	
TV5	.05 Portrait de famille	H	Le Journal de France	Arte reportage	Un oeil sur la planète			Châteaux/ Biblio.	TV5 le journal	Chacun son histoire			Gabrielle Roy	**Trafic.musique** Magazine consacré à l'histoire de la musique contemporaine, présenté par Guillaume Durand.				
TVA	Le TVA 18 Heures	Vingt et un	Où sont passées..	Spécial Bloopers	Annie et ses hommes (DS)		Lance et compte : La reconquête (D)		Le TVA réseau	Qui vient? (D)	:15 Michel Jasmin		Infopublicité					

Mardi 14 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Affaires de goûts	Ce soir	**Hockey** Finale. Coupe du monde Équipes à communiquer **IIHF** Site: Centre Air Canada Toronto, Ontario						Le Téléjournal / Le Point		C'est dans l'air		Découverte		:10 Hors d'ondes			
RDI	Le Journal RDI	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages		Le Téléjournal / Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Journal RDI		Le Téléjournal / Le Point		Grands Reportages		Le Journal RDI	
TV5	:05 Panorama	H	Le Journal de France	Infrarouge		Design, miroir	Matière grise		TV5 le journal	Temps présent		Planète en question		Arte reportage	Un oeil sur la planète			Châteaux/ Biblio.
TVA	Le TVA 18 Heures	Vingt et un	Clin d'oeil (FS)	100 détours	Histoires de filles	KM/H	Juste pour rire "Gala"		Le TVA réseau	Qui vient ce soir?	:15 Michel Jasmin		Infopublicité					

Mercredi 15 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Union fait la force	Ce soir		Virginie	Un monde à part (DS)		Un gars, une fille	Les Bougon	Vie rêvée de... (DS)	Le Téléjournal / Le Point		Ce soir		C'est dans l'air		Grands Documentaires	
RDI	Le Journal RDI	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages		Le Téléjournal / Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Journal RDI		Le Téléjournal / Le Point		Grands Reportages		Le Journal RDI	
TV5	:05 Isabelle autour du..	H	Le Journal de France	Les grands duels du sport		10 000 Miles dans les glaces			TV5 le journal	L'Office National du Film "Survol"		Lumière des oiseaux		Infrarouge		Design, miroir	Matière grise	
TVA	Le TVA 18 Heures	Vingt et un	Poule aux oeufs d'or	Arcand	Les poupées russes		Transformation "Melissa et David"		Le TVA réseau	Qui vient ce soir?	:15 Michel Jasmin		Infopublicité					

Jeudi 16 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Union fait la force	Ce soir	Oniva	Virginie	L'Épicerie	Qui l'eût cru! (DS)		Ciao Bella	Aurore	Le Téléjournal / Le Point		Ce soir	C'est dans l'air		**"Les maîtres du monde"** (Com/dra,'02)		:40 Hors d'ondes
RDI	Le Journal RDI	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages		Le Téléjournal / Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Journal RDI		Le Téléjournal / Le Point		Grands Reportages		Le Journal RDI	
TV5	.05 D'ici et d'ailleurs	H	Le Journal de France	Écrans du monde	**"L'affaire martial"** (Drame,'02) Jean-Michel Noirey, Agnès Soral.			Yeux dans l'écran	TV5 le journal	**Envoyé spécial** Magazine d'information.			:10 Pardonnez	:35 Les grands duels du sport		**Thalassa** Magazine de la mer présenté par Georges Pernoud.		
TVA	Le TVA 18 Heures	Vingt et un	Dans ma caméra 2/2	Star système	Occupation double			Quarantaine	Le TVA réseau	Qui vient ce soir?	:15 Michel Jasmin		**"Soleil levant"** (Police,'93) Sean Connery, Wesley Snipes.					Info-publicité

Vendredi 17 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Le Groulx Luxe	Union fait la force	Ce soir	Mots et maux	FranCoeur	Infoman (DS)	Ça va être ta fête! (DS)		Zone libre (DS)		Le Téléjournal / Le Point		Ce soir	**"Rain Man"** (Drame,'88) Tom Cruise, Dustin Hoffman.				
RDI	Le Journal RDI	Capital actions	Le Monde	Entrée des artistes	Grands Reportages		Le Téléjournal / Le Point		Ushuaïa Nature "Mémoire de la Terre"		Le Journal RDI		Le Téléjournal / Le Point		Grands Reportages		Le Journal RDI	
TV5	05 Gumb-Oh Là Là	H	Le Journal de France	Plus belles routes..	:15 Migrations	**Passe-moi les jumelles** Magazine de plein air.			TV5 le journal	La ruée vers l'air	La Crim "Jeu d'enfant"		Stars parade	Écrans du monde	**"L'affaire martial"** (Drame,'02) Jean-Michel Noirey, Agnès Soral.			35 Yeux l'écran
TVA	Le TVA 18 Heures	Vingt et un	J.E.		**"Bébé clone"** (Drame,'01) Mary Beth Hurt, Bridget Fonda.				Le TVA réseau	Lucas: La préparation d'un champion		**"Dressés pour tuer"** (Drame,'98) Bryan Brown, Dean Cain.				Infopublicité		

Samedi 18 septembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Le Monde d'Henri	Mona le vampire	Kim Possible	ZoéKézak o/:45Bord.	Chasseurs dragon	Légende Tarzan	Code Lyoko	Spider-Man	Téléjournal / Midi	**"Les enfants du chemin de fer"** (Drame,'00) Gregor Fisher, Jenny Agutter.				Histoires oubliées	L'Accent	Territoire l'autre	Ça vaut le détour!	
RDI	5h00 Matin express		Le Journal RDI	L'Épicerie	Le Journal RDI	Entrée des artistes	Téléjournal / Midi	30 millions d'amis	Le Journal RDI	Canadien à..	Le Journal RDI	L'Accent	Le Journal RDI	Circuit PME	Le Journal RDI	Le Journal de France	Le Journal RDI	Le Monde
TV5	Outremers	Découverte	Cultivé et bien élevé / 25 La cible		Gumb-Oh Là Là	H	Journal/ 20Journal	35 Reflets Sud		Stade Africa	Rêves en Afrique	Stars parade	Plus belles routes..	.45 Migrations	La Crim	50 TV5 l'invité	05 Voyages, Voyages "Syrie"	
TVA	6h00 Salut, bonjour!		Tonus	P.-dessus marché	Fleurs et jardins	Les Fous du vin	Bec et museau	Via TVA	Infopublicité	Boutique TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	**"Shiloh II"** (Drame,'99) Michael Moriarty, Zachary Browne.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	À comm.	Justice	Téléjournal	La Fureur (DS)		**"Kate et Léopold"** (Rom,'01) Hugh Jackman, Meg Ryan					Téléjournal	**"Bons baisers de Russie"** (Espion,'63) Daniela Bianchi, Sean Connery.					Hors d'ondes	
RDI	La Semaine verte		Le Journal RDI	30 millions d'amis	Enjeux "À la recherche de Martin Gagnon"		Téléjournal	Zone libre		Histoires oubliées	Le Journal RDI	Entrée des artistes	Téléjournal	Ushuaïa Nature		Histoires oubliées	Le Journal RDI	Canadien à..
TV5	TV5 le journal	·50 Fateh El Moudarress		.45 Faut pas rêver	Sitcom Ramadan	Le Journal de France	:10 L'attente du jour		TV5 le journal	Le salon de la musique		.45 TV5 l'invité	Journal Suisse	Ombres et lumières	:15 My ear can see /:25 Filles Scheherazade		Journal/ 2516 mm	35 À comm.
TVA	Le TVA 18 Heures	**"Retour vers le futur"** (Com,'85) Christopher Lloyd, Michael J. Fox.				·45 **"La Virée"** (Com,'00) Breckin Meyer, Sean William Scott.				45 Le TVA réseau	10 **"Passager 57"** (Police,'92) Bruce Payne, Wesley Snipes.			.40 Infopublicité				

Dimanche 19 septembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Poko	Sagwa	Le roi, c'est moi!	Mystères de Moville	Le Jour du Seigneur		Mon ange "La face cachée des anges"		Téléjournal / Midi	La Semaine verte		Second Regard	37 5		**Adrénaline** Un magazine hebdomadaire sur les sports ainsi que sur les activités de plein air.			
RDI	5h00 Matin express		Le Journal RDI	30 millions d'amis	Le Journal RDI	Justice	Téléjournal / Midi	Culture choc	Le Journal RDI	Histoires oubliées	Le Journal RDI	Ça vaut le détour!	Ushuaïa Nature		Le Journal RDI	Le Journal de France	Le Journal RDI	Le Monde
TV5	7h55 Bleu gris	À comm.	TV5 le journal	Retour à Alep		Faut pas rêver	TV5 le journal	:35 L'hôtel Baron	10 Tant de choses..		Journal Belge	40 Faut pas rêver	They Were Here		TV5 le journal	:35 Le plat de sardines		Bourlingueur
TVA	6h00 Salut, bonjour!		**"Coup du sort"** (Psy,'96) Jason Beghe, Kirstie Alley.				Larocque et Auger	Évangélisation 2000	Info-publicité	Boutique TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	**"Lassie"** (Avent,'94) Jon Tenney, Helen Slater.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	5 sur 5		Téléjournal	Découverte		Laflaque (DS)	**Tout le monde..** Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.				Téléjournal	Montréal et le jazz		**"Frénésie"** (Police,'72) Alec McCowen, Jon Finch.				Hors d'ondes
RDI	Second Regard	Téléjournal	Le Journal RDI	Part des choses	Ushuaïa Nature		Téléjournal/Point	Le point J	5 sur 5		Le Journal RDI	Part des choses	Le Téléjournal / Le Point		Zone libre		Le Journal RDI	Le Point
TV5	Acoustic	d.	Le Journal de France	Trafic.musique				Espace Franco	TV5 le journal	Vol de nuit		Bibliotheca Junior	Conversation	Nec plus ultra	Vie privée, vie publique			
TVA	Le TVA 18 Heures	L'École des fans "Les meilleurs moments"		KM/H "Spécial Romain"		**"L'inconnu de Las Vegas"** (Crime,'01) Brad Pitt, George Clooney.				:45 Le TVA réseau	:25 Évang. '00	:55 Infopublicité						55 Canal nouvelles





Le passé... vu aujourd'hui

En 1994, plusieurs parents, enseignants, élèves et administrateurs franco-manitobains ont partagé leurs espoirs et leurs craintes quant à l'avenir de la nouvelle DSFM. Que disent ces mêmes personnes avec dix ans de recul?

Daniel BAHUAUD



Archives La Liberté

Claude Dorge.

Claude Dorge, alors responsable du Festival théâtre jeunesse du Cercle Molière.

1994 : « J'espère qu'à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), la culture sera le clou sur lequel le reste est accroché. »

2004 : « Je suis toujours de cet avis. J'ai lancé ces propos, parce qu'à l'époque, on parlait beaucoup de l'importance des activités sportives. Je ne suis pas contre les sports. Il nous en faut. Mais il nous fallait avant tout développer le fait français en faisant vivre notre culture. Je suis heureux de constater, dix ans plus tard, la présence de fêtes culturelles comme le Festival des Mots. »

Nicole Connelly, alors présidente du conseil étudiant de l'École Pointe-des-Chênes.

1994 : « Dans la DSFM, il va y avoir plus d'échanges entre les jeunes francophones, comme des tournois de hockey de salon. Chaque fois qu'il y a des rassemblements des jeunes franco-manitobains, comme Foule Faire, les jeunes ont hâte d'y aller. »

2004 : « Je travaillais l'an dernier comme auxiliaire à l'École Pointe-des-Chênes. J'ai constaté qu'il y a toujours le même enthousiasme, le même haut niveau d'anticipation pour les rassemblements francophones. Avant le Rif Raf, les jeunes de l'école étaient plein d'énergie. »

Anne-Marie Lapointe-Lafond, enseignante à l'École régionale Saint-Jean-Baptiste.

1994 : « On s'identifie à un milieu français parce qu'on fait partie d'une division scolaire française. Vivre en français devient quelque chose de normal et nom quelque chose de spécial. Ça vaut vraiment la peine que les gens se retroussent les manches. On avance ! »

2004 : « Notre propre division scolaire : quelle victoire! Mais on ne peut jamais se reposer sur ses lauriers. Si l'école est un endroit clé pour le développement de notre identité, il faut cependant être convaincu, et ne jamais lâcher. Les enseignants doivent maîtriser la langue, insister sur le parler français et fournir le bon exemple aux jeunes. »

Gilbert Balcaen, alors président du comité de parents de La Broquerie.

1994 : « Le cas de Saint-Georges est encourageant. C'est important qu'on ait une école là-bas. La DSFM a été mise sur pied pour faire de la récupération. Si on peut avoir une école là où c'était quasiment éteint, on avance. »

2004 : « Plus d'écoles en région, c'est ce qu'il nous fallait et qu'il nous faut aujourd'hui malgré les dépenses occasionnées. Ne les perdons pas. Grâce à elles, on rejoint les francophones éloignés et à risque d'assimilation. »

Léo Magne, alors parent d'enfants inscrits à l'École Réal-Bérard de Saint-Pierre-Jolys.

1994 : « J'espère qu'on aura autant de services spécialisés (orthopédagogie, musique etc.) que dans le passé. »

2004 : « Je ne regrette rien. Mes enfants ont complété leurs études en bénéficiant de la programmation scolaire. Ils ont tous suivi des cours de musique. »

Bernice Parent, alors mère d'élèves inscrits à l'École Lacerte.

1994 : « Ce serait bien si l'école pouvait servir de centre communautaire. Cette idée devrait être mieux présente dans tous les milieux. Maintenant, l'école peut vraiment appartenir aux familles. »

2004 : « On parle toujours de l'idée, mais elle ne s'est toujours pas réalisée. Pourquoi ne pas ouvrir les portes des écoles en soirée pour accueillir la communauté, en lui offrant des cours pour adultes, comme ceux de photo ou de cuisine? Pourquoi pas y tenir des réunions de scouts ou de clubs sportifs? Le potentiel est énorme. »



Archives La Liberté

1994 : la rentrée au Collège Louis-Riel. Des jeunes fières de leur école française.

Michel McDonald, alors directeur de l'École Précieux-Sang.

1994 : « Je vois la participation des parents comme une force. À Précieux-Sang, ça fait partie de nos traditions et j'espère que ça ira en s'accentuant. J'aime aussi l'idée de l'école comme milieu communautaire et élément d'intégration de la communauté. L'école peut être utilisée comme milieu d'éducation aux jeunes, mais aussi pour toutes sortes d'activités avec les aînés, pour des cours aux adultes etc. »

2004 : « Cette idée n'a pas été pleinement réalisée. Mais pour accueillir la communauté, commençons par lui donner le droit de parole sur le plan politique. À présent, seuls les parents ayant des enfants inscrits à la DSFM peuvent élire les commissaires. C'est avoir moins de droits que les anglophones. Pourquoi a-t-on diminué le rôle positif que peuvent avoir tous les francophones pour déterminer l'avenir de leur communauté? »



Archives La Liberté

Raymond Bisson.

Raymond Bisson, alors directeur général de la DSFM.

1994 : « Le budget est une de nos principales inquiétudes. Surtout en cette période économique très difficile pour la province. »

2004 : « Plus ça change... Mais heureusement, malgré les défis financiers auxquels il faut toujours composer, nous avons fait du progrès. Rappelons-nous que le tout premier budget de la DSFM avait été fait par quelqu'un d'autre. Ce n'était pas facile. »

Le miracle de la rentrée 1994!

Entre le dépôt du projet de loi qui vise à créer la division scolaire et la première rentrée en septembre 1994, les francophones ont disposé de seize mois seulement pour créer à partir de rien une nouvelle entité scolaire. La rentrée de 1994 fut un petit miracle.

Sylviane LANTHIER

C'était il y a dix ans, la première rentrée scolaire de la Division franco-manitobaine. Dans les 20 écoles, tous avaient conscience de l'importance du moment. « J'avais les larmes aux yeux », se souvient Louis Tétrault. Premier président de la DSFM, il a vécu les mois intenses qui ont précédé cette rentrée du 4 septembre. « Il y avait encore des problèmes à résoudre; on n'avait pas fini ! Mais ce jour-là, c'était le party. Il y en avait, du monde qui s'était sacrifié pour qu'on en arrive là. Et on a senti un gros *boost* de fierté.

« Le directeur général, Raymond Bisson, avait préparé une cérémonie pour toutes les écoles. J'ai fait neuf écoles ce jour-là. J'ai commencé à Saint-Jean-Baptiste de bonne heure le matin. Je me souviens du grand drapeau fait par Sol Desharnais, les élèves et les personnel y signaient leur nom. Il doit bien y avoir eu plus de 600 signatures dessus...

« Mon impression, c'était : Wow! On était pas supposé arriver ici... Mais on l'a fait! »

Un gouvernement pas pressé

La gestion scolaire, les francophones l'ont acquise de haute lutte, après des années de négociations et de recours devant les tribunaux. Il a fallu un jugement de la Cour suprême en 1990 pour que le Manitoba reconnaisse qu'il devait changer sa loi de façon à respecter le droit des francophones à gérer leurs écoles.



Archives La Liberté

Quelques jours après le jugement de la Cour suprême qui précise la portée de l'Article 23, les organismes francophones demandent à rencontrer le premier ministre Gary Filmon, lors d'une conférence de presse organisée par les organismes regroupant les parents, les commissaires, les jeunes, les enseignants, les directeurs d'école et la Société franco-manitobaine.



Archives La Liberté

Les membres du comité Monnin. De gauche à droite : Denis Lemay, Raymond Poirier, Jean-Marie Taillefer, Isabelle Garand, Ronald Perron, Alfred Monnin, Rose-Marie Beaulieu,Claude Vermette, Marcel Bonneau, Jean Gisiger et Roland Gauthier.

Et quand il l'a fait, le projet de loi jugé insatisfaisant fut rejeté par la communauté, amenant la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) à faire appel à la Cour une fois de plus.

Mars 1993, la Cour suprême donne raison aux parents et clarifie les obligations de la Province, qui ne peut plus se dérober. En mai, un projet de loi est déposé, qui donnera lieu à la Division scolaire franco-manitobaine.

Mais ce projet de loi est lui aussi loin d'être parfait. La Société franco-manitobaine et la FPCP demandent des changements et la Province fait quelques modifications. Mais les démarches qui obligent les parents à indiquer qu'ils choisissent la nouvelle commission scolaire restent en vigueur. « Depuis le début, on dénonçait ça, rappelle la directrice générale de la FPCP, Hélène d'Auteuil, qui à l'époque venait tout juste de se joindre à l'équipe de la FPCP. On trouvait que d'obliger les parents à voter sur quelque chose qui était un droit, c'était pas constitutionnel. »

Le comité Monnin

La Province crée le comité Monnin. Présidé par le juge Alfred Monnin, ce comité rencontre au cours du printemps et de l'automne de 1993 les parents des écoles qui offrent un enseignement en français. Le mandat du comité : leur expliquer la loi et leur demander s'ils veulent que leur école adhère à cette nouvelle division scolaire. Une division qui n'existe toujours pas, qui n'a pas d'élus, pas de budget, pas de programmation, pas de personnel...

« Le comité Monnin a fait deux tournées, rappelle Hélène d'Auteuil, la première auprès des écoles qui avaient le plus d'enseignement en français, et la 2e auprès des autres. La première tournée ne nous inquiétait pas : on s'adressait à des parents convaincus. Mais on avait des préoccupations pour la 2e; on ne savait pas comment ça allait tourner. »

Jean-Marie Taillefer était membre du comité Monnin. « Notre première rencontre, raconte-t-il, a eu lieu à La Broquerie, une communauté qui était acquise à la gestion scolaire. Monsieur Monnin faisait sa présentation, et les autres membres répondaient aux questions. Et là, on a senti des réticences dans la salle. » Des réticences, rappelle-t-il, qui ne portaient pas sur la gestion comme telle, mais sur l'attitude du comité. « Notre approche était trop légaliste, on ne prenait pas partie. Dans la salle, les gens se demandaient : êtes-vous d'accord avec ce que vous nous présentez? La rencontre à La Broquerie nous a permis de clarifier notre rôle : on n'était pas là simplement pour expliquer la loi, mais pour en faire la promotion. »

La première étape est un succès : les parents des écoles françaises donnent des majorités écrasantes à la nouvelle division et

acceptent le transfert de leur école.

Avec l'automne vient la deuxième étape de la tournée Monnin, dans des communautés qui ont au plus un programme 50-50. Somerset, Saint-Malo, Saint-Claude n'adhéreront pas. Les craintes des parents sont variées : certains voudraient que la nouvelle division leur alloue plus de flexibilité, d'autres craignent qu'un enseignement à 75 % en français nuise aux chances de leurs enfants de réussir dans d'éventuelles études universitaires en anglais, d'autres estiment que la programmation de la nouvelle division ne sera pas suffisamment diversifiée.

Le comité Monnin a fait face à de la confrontation dans certains cas : à Notre-Dame-de-Lourdes, un groupe d'une vingtaine d'anglophones refuse de quitter la salle dans laquelle est prévue la présentation en français, pour se rendre dans celle où doit avoir lieu la présentation en anglais.

« Finalement, on amené les 200 francophones dans l'école primaire en face, et on a laissé le juge Monnin faire sa présentation aux anglophones, raconte Jean-Marie Taillefer. Quand on est revenu dans la salle à la fin de la soirée, il y avait un homme assez corpulent qui tentait d'intimider physiquement le juge Monnin. On l'a pris à part,on lui a parlé et il s'est calmé. »

« On a entendu toutes sortes d'arguments qui n'étaient pas toujours rationnels, poursuit Jean-Marie Taillefer. Les gens nous disaient que leur enfant allait perdre leur anglais. On nous traitait de séparatistes, on nous disait qu'on voulait créer un ghetto francophone ou couper tous les liens avec les autres divisions scolaires. »

Même les parents convaincus se posaient des questions. « La gestion scolaire, ça touche quelque chose de viscéral parce qu'il s'agit de nos enfants et de notre culture. On s'était fait avoir tellement de fois; allait-on cette fois-là avoir les outils ? Tu te fais donner la gestion par la force, puisqu'il a fallu que la Cour en donne l'ordre au gouvernement. Alors tu te demandes : est-ce que ça va marcher? »

Mais la majorité des parents optent pour la confiance et 21 écoles sont transférées.

Le comité Monnin dépose son rapport et fait des recommandations, qui touchent la représentation régionale des commissaires.

Début décembre, le gouvernement publie les règlements qui permettront l'élection des 33 représentants régionaux. Ces derniers choisiront parmi eux lesquels seront les 11 commissaires. L'élection doit avoir lieu le 12 janvier 2004.

Débrouillez-vous!

« Après le comité Monnin, ça s'est mis à aller vite », rappelle Hélène d'Auteuil. La FPCP est alors préoccupée par le recrutement des parents qui siégeront à la commission scolaire et par leur formation. Et avec raison : « À la première rencontre de la commission scolaire, collectivement, les 11, on cumulait quatre ans d'expérience dans une division scolaire! » lance Louis Tétrault.



Archives La Liberté

Dans les communautés, les parents votent : dans chaque école, c'est ainsi qu'on peut déterminer si les parents choisissent l'adhésion à la DSFM ou non. Ici, les parents de Saint-Malo, qui choisiront de rester avec la Division scolaire de la Rivière-Rouge pour préserver leur programme 50-50.



Archives La Liberté

Un moment historique : la première photo de la première commission scolaire qui vient tout juste de se réunir : une tâche énorme, pas beaucoup d'expérience en gestion scolaire. Par où commencer ?

Quant au recrutement, on ne se bouscule pas aux portes pour siéger aux comités régionaux. « On n'a pas eu beaucoup de temps, et les mises en nomination se sont faites pendant les Fêtes! Rien pour nous aider », rappelle Hélène d'Auteuil.

« Lors de la première rencontre, la première chose qu'on a faite, se souvient Louis Tétrault, c'est décider de faire un huis clos! Ça nous a évité d'avoir l'air niaiseux devant les médias! Je me souviens, quelqu'un a levé la main pour demander le huis clos, et là on s'est dit : bon, qu'est-ce qu'on fait maintenant ? On est sorti du huis clos avec une décision : celle de se rencontrer le lendemain. Tout était à faire... Par quoi tu commences ?

« Une fois la commission scolaire élue, le gouvernement nous a convoqués. Gary Filmon nous a donné un chèque de 500 000 $ et nous a dit : débrouillez-vous. »

Et la tâche est énorme : 300 enseignants, 250 employés de soutien, tous provenant de divisions scolaires différentes. 22 conventions collectives à négocier et à amalgamer...

C'est sans compter les onze divisions scolaires cédantes avec qui il fallait négocier le transfert des écoles. « Parle-moi de ne pas avoir le gros bout du bâton quand tu devrais l'avoir! lance Louis Tétrault. On ne s'en allait pas en territoire nécessairement hostile, mais rien dans la loi ne spécifiait ce que ça voulait dire, transférer une école. La majorité des divisions cédantes n'ont pas été généreuses, mais raisonnables. Si une classe devait être transférée, ils y laissaient les 30 pupitres... »

Autre étape urgente : l'embauche d'un personnel administratif capable de s'assurer que les 21 écoles soient dûment transférées et capables d'ouvrir leurs portes à la rentrée. La commission scolaire embauche un directeur général intérimaire en la personne d'Antoine Fréchette. « Il fallait prendre les décisions à 11, si ce n'est pas à 33 ! Si on ne consultait pas les région, ça pouvait nous revenir dessus, rappelle Louis Tétrault. Mais c'est long un processus de consultation quand tu n'as pas de temps. Je pense qu'Antoine Fréchette a dû piler sur des orteils, mais si on n'avait pas eu quelqu'un comme lui, capable de prendre des décisions, on n'y serait pas arrivés. »

Dans un calme relatif et malgré les obstacles, les éléments du puzzle trouveront finalement tous leur place pour la rentrée. « Cette expérience a été tout un apprentissage pour notre communauté, estime Hélène d'Auteuil. La communauté a eu seulement six mois pour ouvrir les écoles françaises. On peut dire qu'on a été très capables pour le temps qu'on a eus! »

DSFM 10e rentrée scolaire

CRÉATION DE LA DSFM

Dates importantes

Entre l'abolition de l'enseignement du français en 1916 et la rentrée scolaire de 1994, où la DSFM compte 20 écoles françaises, voici quelques repères dans le temps de la lutte des Franco-Manitobains pour leurs écoles.

1916 : Le Manitoba **abolit le français comme langue d'enseignement**. L'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (AECFM) défendra les droits à l'enseignement en français au cours des décennies à venir.

1959 : **Création des grandes divisions scolaires** par la Province. Les écoles des communautés francophones font partie d'ensembles plus vastes qui ne facilitent pas la valorisation du français.

1967 : L'AECFM devient la **Société franco-manitobaine**, mandatée par la communauté pour défendre l'ensemble de ses revendications et ses droits. Cette année-là, la Province modifie sa loi pour permettre l'enseignement en français la moitié du temps. Une section française au ministère de l'Éducation est créée pour élaborer un programme français.

1970 : Après l'adoption par le gouvernement fédéral de la **Loi sur les langues officielles**, le Manitoba adopte la loi 113 qui **permet l'enseignement en français seulement**, de la maternelle à la 4e année, puis à 75 % du temps pour les années subséquentes.

1974 : Mise sur pied du Bureau de l'Éducation française.

1976 : Création de la **Fédération provinciale des comités de parents** (FPCP), pour mieux coordonner le mouvement de parents qui militent pour les écoles françaises. L'obtention des écoles Précieux-Sang, Noël-Ritchot, Lagimodière, Gabrielle-Roy a donné lieu à de longues luttes. La nouvelle Fédération permet de regrouper les comités de parents, ainsi que de revendiquer la reconnaissance des droits à l'éducation en français.

1982 : L'adoption de la **Charte des droits et libertés** renforce la place des langues officielles au pays. Son **article 23** accorde aux minorités de langue officielle le droit à l'éducation dans leur langue maternelle, dans le cadre d'institutions qu'ils peuvent gérer.

Les francophones commencent leur lutte pour la gestion scolaire.

1986 : La FPCP a recours aux tribunaux pour faire respecter le droit à la gestion.

6 février 1990 : La **cour d'appel du Manitoba** stipule que les francophones n'ont pas droit à la gestion scolaire, mais que la loi provinciale doit être amendée pour la rendre conforme à l'article 23 de la Charte.

15 mars 1990 : La **Cour suprême** confirme, dans **l'arrêt Mahé**, que les francophones en milieu minoritaire ont le droit de gérer leurs écoles.

Le gouvernement met sur pied un **groupe de travail présidé par Edgar Gallant**, qui doit recommander un modèle de gestion pour les écoles franco-manitobaines.

31 mai 1991 : Dépôt du **rapport Gallant** qui recommande que la commission scolaire francophone soit créée au plus tard en septembre 1993. Le rapport est rendu public en juin.

Novembre 1991 : Le premier ministre Gary Filmon promet la gestion scolaire… pour septembre 1994.

26 mars 1992 : La Province propose un modèle de gestion, rejeté par les parents, qui s'adressent à la Cour suprême.

3 décembre 1992 : La Cour entend la cause des parents.

4 mars 1993 : **Jugement de la Cour suprême**, qui justifie l'action des parents et clarifie les obligations de la Province.

Mai 1993 : Dépôt du **projet de loi visant à créer la division scolaire francophone**. La FPCP, la SFM et d'autres organismes recommandent des changements. La Province met sur le **comité Monnin** qui rencontrera les parents des écoles pour leur expliquer la loi et les inciter à indiquer leur volonté de faire partie de la nouvelle division scolaire. Les 13 premières communautés rencontrées sont celles où sont offerts des programmes 75-25 : comme prévu, ces parents disent oui à la gestion scolaire.

27 juillet 1993 : Le **projet de loi 34 est adopté** et devient le chapitre 33 de la Loi sur les écoles publiques. La loi prévoit une série d'événements destinés à donner lieu à une division scolaire francophone.

Septembre 1993 : Le **comité Monnin complète ses consultations** dans l'ensemble des communautés et **fait ses recommandations** sur la représentation de la nouvelle division scolaire. Là où il y a des programmes qui accordent de 25 à 50 % du temps d'enseignement en français, le vote en faveur de l'adhésion à la nouvelle division scolaire est plus faible. Certaines communautés, telles que Somerset, Saint-Claude ou Saint-Malo, n'adhèrent pas.

7 décembre 1993 : Les règlements en vue de l'élection des représentants régionaux sont rendus publics.

12 janvier 1994 : **Élection (sans concurrence) des 33 représentants régionaux.** Ces représentants forment des comités régionaux qui, à leur première rencontre, doivent élire parmi eux les 11 commissaires.

20 janvier 1994 : La **Division scolaire franco-manitobaine** entre en fonction.

4 septembre 1994 : **Première rentrée scolaire.**

DSFM 10e rentrée scolaire
1994-2004

Des écoles, de la gestion et des élèves


Archives La Liberté
Octobre 1996 : Ouverture officielle des bureaux divisionnaires à Lorette, en compagnie du ministre Darren Praznik.


Archives La Liberté
Toujours prêts! Des élèves attendent le signal du départ, lors de la course de fond, en octobre 2001.


Archives La Liberté
Toujours plus haut! Faut s'connaître, édition 2001.


Archives La Liberté
Février 2002 : Ouverture officielle de l'École Christine-Lespérance. Au premier plan, la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh.


Archives La Liberté
Toujours plus fort! Le Festival des mots, c'est aussi des chansons sur fonds de guitare électrique!


Archives La Liberté
Toujours plus fiers! Les gagnantes provinciales des Prix de la francophonie, en 1997.

Archives La Liberté
Toujours plus nombreux! La Surboum, juin 1996.


Archives La Liberté
Des commissaires en discussion : le manque de fonds obligent souvent les commissaires à faire des choix difficiles.


Archives La Liberté
Assemblée annuelle d'un comité scolaire : la voix des parents.


Archives La Liberté
Consultations à l'école Lavallée : des parents qui veulent être informés.

DSFM 10e rentrée scolaire

DIRECTION D'ÉCOLE

Main dans la main avec la communauté

Qu'est-ce qui fait qu'une école se distingue grâce à son équipe de direction? Nous avons posé la question au directeur de l'école Précieux-Sang, Réjean Laroche, puisque son école a reçu une mention dans le magazine Today's Parents.

Mélanie MORIN

« Pour nous c'est l'enfant qui passe en premier, affirme le directeur de l'école Précieux-Sang, Réjean Laroche. Avant de réussir dans la vie, il faut être bien dans sa peau et c'est ce que nous tentons de faire ici. Ma directrice adjointe dit toujours que ce n'est pas l'enfant qui doit être prêt pour l'école, mais l'école qui doit être prêt pour l'enfant. C'est tellement vrai! »

L'école Précieux-Sang s'est vu décerner un grand honneur en août alors que le magazine *Today's Parents* de McLeans a identifier l'institution académique parmi les 40 meilleures écoles au pays. Selon le magazine, c'est sa direction passionnée qui fait de Précieux-Sang une école pas comme les autres.

« Ce n'est pas juste l'affaire d'une personne, tient à souligner Réjean Laroche. Nous avons la chance d'avoir un personnel merveilleux et la communauté nous appuie. De plus, nous impliquons les parents le plus possible dans l'école. Avoir de bonnes écoles, c'est important quand tu es en situation minoritaire. Après tout, nos élèves sont ceux qui contribueront à la communauté dans quelques années.

« Pour que ces jeunes choisissent de vivre en français, il faut leur montrer que c'est possible, poursuit-il. Pour réussir cela, il faut soi-même être un francophone convaincu pour montrer que le français n'est pas seulement une langue que nous utilisons à l'intérieur des murs de l'école. »



Photo : Mélanie Morin

Réjean Laroche : « C'est important de célébrer avec la communauté et c'est pourquoi nous tiendrons une petite fête en septembre. Nos écoles francophones sont bonnes, nos élèves réussissent bien et il faut en être fier! »

Pour Réjean Laroche, la clé de la réussite est l'adaptation. « Nous tentons de comprendre comment les enfants se développent, explique-t-il. Et nous essayons d'être de bons modèles nous-mêmes en montrant comment agir. L'intelligence de la tête est bien sûr importante, mais nous laissons également une grande place à l'intelligence du cœur. Il faut être là pour les besoins immédiats des élèves, mais être prêts pour les changements. »

Bien que la discipline soit quelque chose d'important, le directeur souhaite d'abord et avant tout que son école soit un milieu de vie agréable. « Je tente d'être le plus présent possible à l'école, signale Réjean Laroche. Je veux que les gens se sentent bien accueillis quand ils entrent au sein de l'école, que l'environnement soit chaleureux. D'ailleurs, je suis fier de dire que je connais le prénom de chaque élève de l'école! C'est bon pour l'estime de soi des jeunes.

« Il faut que l'école permette à l'enfant de balancer ses côtés émotif, affectif et social, continue-t-il. Pour y arriver, il faut prendre des risques et innover. Nous, nous avons choisi la vocation artistique. Les arts sont un véhicule incroyable pour atteindre nos buts. »

DSFM 10e rentrée scolaire

NOUVELLES ÉCOLES

La fièvre de la rentrée!

La Division scolaire franco-manitobaine compte deux nouvelles écoles cette année, alors que l'école française de Brandon vit sa rentrée et que l'école Jours-de-Plaine emménage dans un tout nouveau bâtiment.

Gabriel GOSSELIN

Le début de septembre est un grand moment de l'année pour les élèves et les parents. C'est le temps d'acheter le matériel scolaire et de retrouver ses amis pour parler des vacances d'été. Pour deux communautés, cette rentrée est encore plus spéciale. Les francophones de Laurier ont enfin un bâtiment à eux pour abriter l'école Jours-de-Plaine; et les francophones de Brandon ont enfin une école française.

« Ça a été un long travail pour la communauté francophone de Brandon, raconte la coordonnatrice pour la DSFM du projet de l'école française de Brandon, Evelyne Beaudoin. C'est un moment de réjouissance pour les parents! »

Pour un parent à Brandon, c'est une victoire. « À la première réunion organisée par la DSFM à l'époque, j'étais le seul là, raconte Daniel Deschambault. Mais le directeur général, Léo Robert, m'avait dit de ne pas me décourager. Et il avait raison! Aujourd'hui on a notre école. Je suis très, très heureux! »

Même son de cloche à Laurier. « Après 10 ans de travail acharné, notre école est finalement ouverte!, s'exclame le directeur de l'école Jours-de-Plaine, Denis Dragon. Le personnel est très excité pour le début de cette nouvelle année. Le fait que nous avons l'école la plus moderne au Manitoba ajoute à l'enthousiasme et la fierté des gens. Nous sommes enfin capables d'offrir une très bonne éducation à nos jeunes. »

À Brandon, 26 jeunes de la maternelle à la septième année sont inscrits pour la première année de classe de l'école, située sur la base militaire de Shilo. La Division scolaire espère voir les inscriptions augmenter dans les années à venir.



Photo : Gracieuseté DSFM

La toute nouvelle école française de Brandon accueillera cette année 26 élèves dans ses classes.

« On souhaite ardemment que les inscriptions augmentent », indique Evelyne Beaudoin. Elle souligne qu'une seule autre école offre un programme français dans la région, l'école d'immersion New Era.

L'école française vient donc combler un besoin criant, selon Daniel Deschambault. « L'école va beaucoup aider à préserver la qualité du français, croit-il. Les jeunes vont apprendre à écrire et à parler beaucoup mieux que s'ils ne parlaient français qu'à la maison.

« Si ce n'était pas de l'école française, je déménagerais, continue le natif de Saint-Lazare. De peur de perdre ma langue et ma culture dans ma famille. J'ai été élevé dans une famille où le français était très important et il ne faudrait jamais que je le perde. »

À Laurier, ce ne sont pas que les enfants qui profiteront des nouvelles installations : la communauté entière s'est acquise un trésor. « Les gens sont déjà en train de se servir de nos locaux, révèle Denis Dragon. L'école Jours-de-Plaine a été construite selon le modèle communautaire, qui est déjà assez répandu dans la DSFM. Il permet aux francophones de se réapproprier leur langue et leur culture.

« Avant la construction de l'école, les locaux n'étaient pas facilement disponibles pour rassembler les personnes, avance-t-il. L'édifice vient donc rencontrer ces besoins dans la région des Parcs. Maintenant, l'école est totalement accessible à tous les membres de la communauté. C'est même encouragé! »

Entrées dans la DSFM

Septembre 1994, écoles fondatrices

- École Lavallée
- École Lacerte
- École Taché
- École Saint-Joachim
- École Pointe-des-Chênes
- École Précieux-Sang
- École Noël-Ritchot
- École communautaire Réal-Bérard
- École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes
- École Sainte-Agathe
- École Lagimodière
- École communautaire Saint-Georges
- École élémentaire Saint-Jean-Baptiste
- École secondaire Saint-Jean-Baptiste
- École Saint-Léon
- École Saint-Lazarre
- École Communautaire Aurèle-Lemoine
- Collège Louis-Riel
- Collège régional Gabrielle-Roy
- Collège régional Notre-Dame

Septembre 1995

- École Jours-de-Plaine

Septembre 1997

- École Gilbert-Rosset

Septembre 2001

- École Christine-L'Espérance

Septembre 2002

- École Roméo-Dallaire

Septembre 2004

- École française de Brandon

La culture au goût du jour

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) existe avant tout pour assurer la continuité de la communauté francophone. Elle ne vise pas uniquement la réussite scolaire des élèves, mais leur réussite identitaire. Or, comme l'expliquent Paul Sherwood, Diane Bruyère et Roxane Dupuis, la transmission d'une identité culturelle n'est pas un objectif simple à accomplir.

Daniel BAHUAUD

« La DSFM doit être très créative, affirme le coordonnateur de la programmation et des services culturels de la DSFM, Paul Sherwood. Nous voulons montrer aux jeunes que le français est plus qu'un patrimoine ou un moyen d'apprécier l'art, la musique et le théâtre. C'est une façon de vivre, tous les jours, dans sa vie personnelle. »

Rien de facile, compte tenu de place imposante de l'anglais. « De plus, les familles exogames ne sont plus l'exception à la règle. Chez les jeunes, même s'ils ont deux parents francophones, l'anglais est la langue des conversations familiales, des courriels et des fréquentations. Notre mission doit être de mener, par tous les moyens possibles, un travail de construction identitaire. »

La stratégie de Paul Sherwood : « bombarder les jeunes de références culturelles françaises » en classe, dans les couloirs comme lors d'événements culturels.

« Inondons-les de films, de chansons, de bandes dessinées et d'émissions francophones. Je fais le pari qu'on peut créer des passionnés de musique française. En écoutant des chansons, en lisant des revues de mode, de sport ou de cinéma, les élèves acquièrent des tournures de phrase et des mots pour dire des choses réelles qui les concernent aujourd'hui.

« Ils apprennent à vivre en français en 2004. C'est comme ça qu'on leur donne le goût de vivre en français hors de la salle de classe. »

Première coordonnatrice de la programmation culturelle de la DSFM, Diane Bruyère estime aussi que « le bombardement francophone est essentiel ».

« Bien appliqué, il crée le sentiment d'être majoritaire, ce qui est important. D'où l'importance des grands rassemblements culturels organisés par la division et le Conseil jeunesse provincial (CJP). Si un jeune peut participer à RIF RAF, à la LISTE, à la ligue de soccer ou à des émissions de radio scolaire avec des élèves d'autres écoles de la division, ça peut créer en lui des moments francophones marquants. »

« Plus le CJP, avec la DSFM, peut organiser des activités rassembleuses comme des ateliers de formation, des spectacles musicaux et RIF RAF, plus nos jeunes apprécieront le fait français, affirme la directrice générale du CJP, Roxane Dupuis. Et ces activités sont proactives et positives, et non pas punitives. Ce n'est pas en culpabilisant un jeune qu'on arrivera à faire de lui un francophone. »

Le passé garant de l'avenir?

Paul Sherwood affirme que les élèves doivent comprendre qu'ils sont les premiers responsables de leurs choix. Et pour cela, ils doivent connaître leur histoire.

« Nos parents, grands-parents et arrière-grands-parents se sont battus pour que nous puissions avoir des organismes comme la DSFM. Vivons en 2004, oui. Ayons une identité culturelle francophone individuelle, oui. Mais apprenons notre histoire collective. Chaque génération a une responsabilité. Alors n'oublions pas de rappeler aux élèves qu'ils sont notre avenir. »

Roxane Dupuis tient tellement au passé qu'elle insiste pour qu'il soit transmis lors des rencontres et ateliers organisés par le CJP.

« Notre nouveau programme d'animation culturelle, offert surtout aux jeunes de la DSFM, a une importante composante historique, déclare-t-elle. Une composante qui sera ensuite transmise par les participants à d'autres jeunes.

« Lors de notre assemblée annuelle, nous avons présenté *L'ABC de l'histoire du français au Manitoba*, une pièce qui sera présentée cette année aux élèves de la DSFM. Comment passer un flambeau si l'on ne connaît pas l'essence même de la flamme? »

Pour que se réalise pleinement la mission culturelle de la DSFM, les jeunes ont aussi besoin de modèles bien vivants. « Et surtout, de jeunes modèles, indique Roxane Dupuis. Lorsqu'un de leurs pairs, ou un francophone de 20 ans, vient leur parler de leur histoire, ou leur explique en français comment jouer de la guitare ou faire du *hackey sack*, c'est très positif. Il nous faut encore plus de situations pareilles. »

« Les enseignants et les parents francophones doivent aussi fournir l'exemple, ajoute Paul Sherwood. Il ne faut pas lâcher. Il faut le vivre dans ses tripes. Ton conjoint est anglophone? Pas de problème. Mais toi, parle en français et organise des occasions pour le faire avec ton enfant. »

Tout partageant cet avis, Diane Bruyère affirme que la DSFM doit appuyer davantage les familles. « Dans les débuts de la DSFM, nous avions mis sur pied un volet pour les parents, pour leur offrir des vidéos, des livres et de la musique en français. Nous avions aussi un programme pour les familles exogames.

« Avec le temps, ces programmes ont été négligés pour des raisons budgétaires. Il faut arrêter de compter les cents. La culture, c'est notre raison d'être. Les parents, les enseignants et les commissaires doivent discuter davantage de notre mission. Sinon, il vaut mieux devenir une division scolaire comme toutes les autres. »



Archives La Liberté

Se sentir majoritaires. Les élèves de la DSFM se rassemblent au Francotonne de 1999 à Saint-Laurent.



Archives La Liberté

La formation Grand Truc lors du RIF RAF de 2003 à La Broquerie, organisé par le CJP et la DSFM.

DSFM 10e rentrée scolaire

PROGRAMMATION SCOLAIRE

Pour la réussite des élèves

Dix ans après la création de la DSFM, diversifier la programmation scolaire et répondre aux besoins des élèves représentent toujours un défi.

Daniel BAHUAUD

Plusieurs s'inquiétaient, en 1994, des programmes scolaires qui seraient offerts à leurs enfants dans les écoles de la nouvelle Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Seraient-ils mieux servis par le nouvel organisme, ou allaient-ils « perdre au change » en quittant la division cédante?

Sans ignorer les défis qu'il reste à relever, le directeur adjoint de la DSFM, responsable de la programmation et des services aux élèves, Alfred Phaneuf estime que les parents peuvent être fiers de la grande variété de cours offerts dans nos écoles.

« Une étude effectuée par la DSFM en 2003 révèle que la programmation offerte dans nos écoles secondaires est comparable avec celle des écoles des divisions cédantes, déclare-t-il. Et bien qu'il y ait toujours du progrès à faire, elle rencontre et dépasse les exigences du ministère de l'Éducation. »

Disponibilité des cours d'art, de théâtre et de musique; classes modulaires, centre de ressources ou programme alternatif pour les élèves en difficulté; cours d'arts ménagers et industriels pour les élèves de la 7e et de la 8e année : voilà des réalisations de la DSFM. « Et bientôt, une de nos écoles secondaires offrira le Baccalauréat international », rappelle Alfred Phaneuf.

De 1994 à 2004

En 1994, la programmation scolaire pouvait soulever des inquiétudes justifiées, confie le directeur adjoint. En plus de mettre sur pied une infrastructure administrative et scolaire provinciale, la nouvelle DSFM devait composer avec des écoles dont les ressources et les programmations étaient variées.

« Il fallait tout harmoniser, rappelle Alfred Phaneuf. Et ce n'était pas facile. Même aujourd'hui, c'est un défi. Les programmes sont divisionnaires, mais les milieux scolaires restent différents.

« Un cours de mathématique ne sera pas enseigné de la même façon à Saint-Claude, où 40 élèves sont regroupés dans des classes à niveaux multiples, qu'au Collège Louis-Riel. En 2004, il faut toujours faire preuve de souplesse. »

Tandis que les élèves des écoles françaises doivent suivre des cours obligatoires de français et d'anglais, dans les autres divisions les élèves n'ont qu'une langue obligatoire à apprendre. La DSFM a donc en partant moins de temps à offrir en cours optionnels. Le nombre de ces cours est tout de même en progression.

Et la DSFM sait qu'elle doit miser davantage sur les études professionnelles et technologiques. « Trois de nos écoles ont leurs propres ateliers d'arts industriels, souligne Alfred Phaneuf. Il faut cependant qu'un bon nombre de nos élèves soient transportés par autobus à ces écoles. »

Les élèves inscrits à des cours de soudure, mécanique, cuisine, esthétique ou de débosselage doivent se rendre aux écoles anglaises des divisions cédantes. La DSFM aimerait conclure des ententes avec ces dernières pour offrir ces cours en français.

« Cela signifie des dépenses supplémentaires, prévient Alfred Phaneuf. Il faudra obtenir du financement de la Province. Heureusement qu'il y a un précédent dans les ententes conclues entre la Division scolaire Frontier et d'autres divisions. »

La distance physique qui sépare plusieurs écoles de la DSFM contribue à la problématique. Les cours à distance ont longtemps été une solution viable.

« En 1994, la DSFM offrait déjà des cours d'agriculture, droit, journalisme et de tourisme à distance, souligne Alfred Phaneuf. Sans abandonner cette approche, nous avons réduit le nombre de cours. Nous aimerions mettre sur pied des cours de vidéoconférences par Internet. Mais c'est une technologie dispendieuse. »

Les « Cours proposés par l'école » comme les cours de leadership, d'adaptation au travail ou de musique, sont une solution moins coûteuse. Présentement, la DSFM en offre 48.

« Ces cours permettent de répondre aux besoins d'un élève ou d'un petit groupe d'élèves, mentionne Alfred Phaneuf. Ils offrent une flexibilité maximale à un prix modique. »

La distance représentent un véritable défi, tant pour le transport des élèves que pour les rencontres entre écoles, et les réunions entre enseignants.

Les solutions qui permettraient à la DSFM de faire plus occasionnent toutes des dépenses supplémentaires. « Mais à mon avis, la dépense en vaut la peine, estime Alfred Phaneuf. Les parents veulent voir réussir leurs enfants. Nous aussi. »

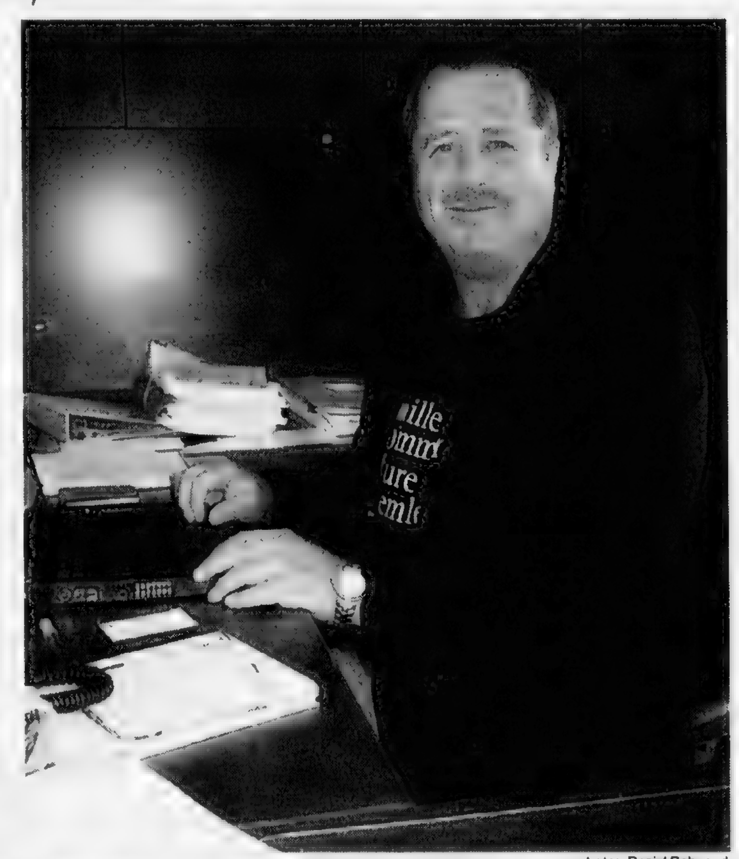


photo: Daniel Bahuaud

Alfred Phaneuf : « Les parents veulent voir réussir leurs enfants. Nous aussi. »

Archives La Liberté

Dans bien des écoles, les jeunes en difficulté ont accès à des classes modulaires, un centre de ressources ou un programme alternatif.

Festival du Voyageur inc.

Le Festival du Voyageur inc., en collaboration avec Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, est à la recherche de plusieurs personnes pour combler une variété de postes pour l'organisation de la fête hivernale 2005. Nous accorderons une préférence aux candidats qui sont éligibles au programme « Partenariat pour l'emploi ».

Représentant(e) - ventes corporatives
(25 octobre – 11 mars 2005)

Le(la) représentant(e) des ventes corporatives est responsable des stratégies de ventes de certains événements, de coordonner la vente et les envois corporatifs ainsi que de faire les suivis nécessaires.

Responsabilités :

- développer des stratégies de ventes corporatives pour les activités de la fête : le Bal du Gouverneur, le Festin du Bourgeois, les sculptures d'embellissement, etc.;
- préparer et faire les envois promotionnels;
- effectuer les appels téléphoniques.

Exigences :

- un diplôme ou un baccalauréat en administration des affaires, en marketing ou de l'expérience de travail dans un domaine relatif au poste;
- des aptitudes probantes pour le service à la clientèle ainsi que pour le domaine de la vente de produits et services;
- un excellent jugement et un excellent sens de l'organisation;
- des affinités dans les relations interpersonnelles, être dynamique de même que faire preuve de professionnalisme;
- bonnes connaissances du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit.

Coordonnateur(trice) du programme d'interprétation
(1er novembre – 25 février 2005)

Le(la) coordonnateur(trice) du programme d'interprétation est responsable des interprètes, des costumes historiques du magasin général et de la qualité de l'interprétation présentée au Fort Gibraltar.

Responsabilités :

- embaucher, superviser et gérer les interprètes et les bénévoles qui interprètent dans le Fort;
- gérer l'inventaire des costumes et des objets d'interprétation;
- sous la direction du Gérant(e) des programmes du patrimoine, assurer la qualité de l'interprétation dans toutes les cabanes du Fort, la Maison du Bourgeois et la Maison Chaboillez.

Exigences :

- expérience dans la gestion de bénévoles et/ou du personnel est un atout;
- de l'expérience de travail dans un domaine relatif au poste;
- un excellent jugement et d'excellentes habiletés organisationnelles;
- être dynamique, faire preuve de professionnalisme et bien travailler en équipe;
- bonnes connaissances du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit.

Coordonnateur(trice) du Parc Voyageur
(1er novembre – 4 mars 2005)

Le(la) coordonnateur(trice) du Parc Voyageur est responsable de plusieurs dossiers, délégués par la direction de la programmation.

Responsabilités :

- assister la direction de la programmation avec plusieurs dossiers qui touchent le Parc, les cérémonies d'ouverture, les célébrations eucharistiques, etc.

Exigences :

- un diplôme ou de l'expérience de travail dans la coordination de projets;
- un excellent jugement et d'excellentes habiletés organisationnelles;
- capacité de travailler en équipe;
- bonnes connaissances du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit.

Si vous êtes intéressé à l'un de ces postes, s.v.p., faites parvenir votre curriculum vitæ, **avant 17 h, le 8 octobre 2004** à :

Adjointe administrative
768, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2C4
ou par courriel : spower@festivalvoyageur.mb.ca

La mission du Festival du Voyageur est de valoriser et promouvoir le patrimoine et la culture des Franco-Manitobains auprès de l'ensemble de la communauté, en reflétant l'époque des Voyageurs et la joie de vivre par le biais d'une fête d'hiver et d'autres activités.

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter que l'adresse courriel
de *La Liberté* est :
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Pour consulter les articles en ligne
dans le réseau Internet, visitez l'adresse suivante :
journaux.apf.ca/laliberte
Merci d'apporter ces changements
à vos carnets d'adresses électroniques.

La Garderie de Bambin Coop Inc.

Cette garderie d'enfants
de 3 mois à l'âge scolaire
est à la recherche d'un(e)
DIRECTEUR(TRICE) DE LA JEUNE ENFANCE III
à temps plein

Exigences :

- s'assurer du bon fonctionnement du centre;
- expérience auprès des enfants;
- faire les horaires des employé(e)s;
- faire la tenue des livres;
- et autres tâches assignées.

Qualités requises :

- doit avoir un niveau III de la jeune enfance (nous sommes prêts à accepter un niveau II voulant atteindre leur niveau III);
- être bilingue;
- avoir de l'expérience de travail avec le programme « Child Care Pro » sera un atout;
- de l'expérience avec la tenue des livres.

Conditions de travail :

- salaire selon l'expérience et l'échelle salariale du Manitoba Child Care Association;
- avantages sociaux usuels sont offerts.

Faites parvenir votre curriculum vitae **d'ici le 15 septembre 2004** à l'attention de :

Conseil d'administration
a/s Kathy Marion
C.P. 534
Saint-Malo (Manitoba)
R0A 1T0

Télécopieur : 1 (204) 427-2018

L'Archidiocèse de Saint-Boniface

est à la recherche de personnel
pour combler les postes suivants :

COORDONNATEUR.TRICE DIOCÉSAIN.E DE CATÉCHÈSE (SECTEUR FRANCOPHONE)

Ce poste de 4 jours par semaine requiert les services d'une personne apte à appuyer ceux et celles qui offrent l'enseignement religieux aux jeunes en milieu scolaire francophone.

COORDONNATEUR.TRICE DIOCÉSAIN.E DE CATÉCHÈSE (SECTEUR ANGLOPHONE)

Ce poste de 4 jours par semaine requiert les services d'une personne apte à offrir un support aux coordonnateurs.trices des paroisses anglophones de l'Archidiocèse pour la mise en place des programmes de catéchèse autorisés.

COORDONNATEUR.TRICE DIOCÉSAIN.E DE LA PASTORALE JEUNESSE

Ce poste, à demi-temps, requiert les services d'une personne apte à appuyer et coordonner les services des responsables de la pastorale jeunesse du secteur anglophone de l'Archidiocèse ainsi que de promouvoir davantage les services pastoraux pour les jeunes où ils n'existent pas. La planification pour notre participation à JMJ 2005 à Cologne sera prioritaire.

Les personnes intéressées devront :

- être catholiques pratiquants;
- avoir une bonne maîtrise du français parlé et écrit (ou de l'anglais parlé et écrit, selon le poste;
- posséder une formation relative aux responsabilités du poste ainsi que de l'expérience dans le domaine;
- avoir une capacité de travailler dans un milieu collaboratif et un environnement bilingue ou sont développés les services pastoraux pour les diocésains de l'Archidiocèse;
- posséder de bonnes connaissances en informatique ainsi qu'un moyen de transport pour visiter les paroisses urbaines et rurales.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Julien Fradette
Directeur
Centre de Pastorale
Archidiocèse de Saint-Boniface
622, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2B4

Téléphone : (204) 237-9851
Courriel : jfradette@archsaintboniface.ca

Date de clôture : le 15 septembre 2004.

Notre entreprise locale, Pinnacle Staffing Solutions, fournit des services supérieurs de dotation en personnel et bâtit des relations à long terme. Nous recherchons :

Analyste dans un service de dépannage

- Bilingue (français/anglais).
- Position à durée déterminée pour une entreprise au centre-ville.

La personne choisie fournira de l'aide de niveau II dans le service de dépannage de l'entreprise en question. Nous recherchons des personnes ayant un diplôme universitaire ou des études postsecondaires.

Les candidats et candidates doivent aussi avoir des connaissances approfondies des systèmes d'exploitation ainsi que de solides habiletés d'analyse, un excellent souci du détail, la capacité de travailler en mode multitâche dans un environnement très dynamique, ainsi que d'excellentes compétences en communication écrite et verbale.

Faites votre demande auprès de T. Flynn :

téléphone : (943-8649
télécopieur : (204) 943-0060
tflynn@pinnaclestaffing.ca



YOUR STAFFING PARTNER

Peu importe si tu as ton diplôme d'études secondaires ou pas, *tu pourrais faire un stage payé de* **9 mois**, *dans l'un des nombreux secteurs d'activités du gouvernement fédéral.*

Programme de stages pour les jeunes dans le secteur public fédéral

Pour plus d'information, appelez le
1-800-495-8775
ou
947-3110 ext. 176
(English)

www.psj.gc.ca



Canada



Stages au Musée

Le Musée est à la recherche de deux personnes pour aider à compléter son Projet d'informatisation des données de catalogage des collections. Sous la direction de la conservatrice et de la conservatrice adjointe du Musée, les stagiaires doivent assurer la saisie des données de catalogage actuelles dans une base de données informatisée. Les stagiaires doivent également aider à compléter les données, et doivent repérer, photographier et documenter les artefacts dans les collections du Musée.

Les personnes sélectionnées doivent avoir terminé au moins une 12e année de scolarité, et avoir de l'expérience postsecondaire dans le domaine de la gestion de données informatisées dans un environnement réseauté. Ces postes exigent de bonnes habiletés de communication, à l'écrit et à l'oral, en français et en anglais. De l'expérience dans les domaines de la photographie numérique et de la numérisation sera considérée un atout. Les personnes retenues recevront une formation pour le travail particulier et seront exposées à d'autres tâches liées au milieu muséal.

Selon l'entente de financement conclue par une tierce partie, un des postes doit être comblé par une personne ayant moins de 30 ans et ayant complété des études postsecondaires. L'autre poste doit être comblé par une candidate ou un candidat métis, inuit ou indien non inscrit. On invite les candidates et candidats à se déclarer dans une lettre de présentation.

Salaire : 10,70 $ l'heure
plus avantages sociaux –
35 heures par semaine

Entrée en fonctions :
le 20 septembre 2004

Fin du terme : le 31 mars 2005

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard **le 13 septembre 2004** à l'adresse suivante :

Confidentiel – Stages au Musée
Le Musée de Saint-Boniface Museum
494, ave Taché
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2B2

Ou par courriel :
c.desrochers@mts.net

Veuillez indiquer « confidentiel »

La Société d'assurance-dépôts des caisses populaires protège et garantit sans maximum les dépôts des membres et appuie le réseau des Caisses au niveau provincial. Nous sommes à la recherche de candidatures pour le poste de gestion supérieure suivant :

Directeur(trice) général(e)
(poste à temps partiel)

Description générale du poste
Oeuvrant sous la direction du Conseil d'administration, et de pair avec son mandat, sa vision et sa philosophie, votre leadership gestionnaire aura à chapeauter la totalité des éléments d'opération de la Société, incluant sa raison d'être, son fonctionnement, son administration, ses finances, ses ressources humaines, ses communications, et ses relations inter-institutionnelles et publiques. Votre connaissance du réseau des Caisses du Manitoba et de la culture franco-manitobaine fait de vous la personne idéale pour ce poste.

Exigences
- Expérience/formation/éducation dans le domaine des finances/comptabilité;
- Bonne maîtrise du français, tant oral qu'à l'écrit;
- Expérience de gestion dans un des éléments d'opération.

Rémunération
La rémunération sera établie selon l'expérience et les qualifications.
De plus, nous offrons une gamme d'avantages sociaux des plus concurrentiels.

Entrée en fonctions
Flexible mais de préférence vers la mi-novembre

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel avant le 30 septembre 2004 à l'adresse suivante :

La Société d'assurance-dépôts des caisses populaires
Mme Lorette Cenerini, présidente
100 – 605, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba) R2H 2R1
Télécopieur : (204) 237-4108



La Société d'assurance-dépôts des caisses populaires

Ma Caisse... ça fait partie de ma vie.

Soutenir, guérir, epanouir
Helping, healing, freeing

CENTRE RENAISSANCE CENTRE

recherche un.e
Directeur.trice général.e
à temps partiel (25 à 50 %)

Le Centre Renaissance Centre est un service de counselling professionnel bilingue, à but non lucratif, pour les individus, les couples, les familles et les groupes.

Compétences requises :
- capacité d'administration, de leadership, de travail en équipe;
- bonne communication orale et écrite, en français et en anglais;
- compétences en logiciels de comptabilité et de traitement de texte requises;
- compétence recherchées en gestion des affaires et de la comptabilité;
- talents d'organisation de collecte de fonds.

Rémunération : selon l'échelle établie.

Entrée en fonction : le 4 octobre 2004.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante, **avant le vendredi 24 septembre 2004** :

Le président
Centre Renaissance Centre
844, promenade Autumnwood
Saint-Boniface (Manitoba)
R2J 1C1
Courriel : renais@mts.net

La Garderie de Bambin Coop Inc.

Cette garderie d'enfants de 3 mois à l'âge scolaire est à la recherche d'un(e)
ÉDUCATEUR(TRICE) DE LA JEUNE ENFANCE II OU III
à temps plein

Exigences :
- expérience auprès des enfants;
- doit démontrer des compétences en matière d'initiative, d'organisation, et d'entregent;
- connaissance et acquiescement aux règles de concession des licences aux garderies;
- être bilingue.

Conditions de travail :
- salaire selon l'expérience et l'échelle salariale du Manitoba Child Care Association;
- avantages sociaux usuels sont offerts.

Faites parvenir votre curriculum vitae **d'ici le 15 septembre 2004** à l'attention de :

Conseil d'administration
a/s Kathy Marion
C.P. 534
Saint-Malo (Manitoba)
R0A 1T0
Télécopieur : 1 (204) 427-2018

Le Centre de santé Saint-Boniface Inc. est un centre de santé bilingue qui offre des services de soins primaires dans les deux langues officielles à la population de Saint-Boniface et les gens d'expression française de la ville de Winnipeg. Le Centre permet la formation de professionnels de la santé dans le domaine des services de soins primaires. Il joue aussi un rôle significatif dans le recrutement de professionnels de la santé bilingues au Manitoba et contribue au maintien des effectifs.



Le Centre est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour le poste qui est identifié ci-après. La personne choisie entrera en fonction le plus tôt possible. L'échelle salariale pour ce poste est conforme aux pratiques administratives courantes. Une connaissance approfondie des deux langues officielles est requise.

INFIRMIÈREDE SANTÉ PRIMAIRE AU TRIAGE à temps partiel (0,4)

Sous l'autorité de la Directrice de programmes et opérations, l'infirmière de santé primaire au triage est membre de l'équipe multidisciplinaire. Il (elle) fournit des services de santé primaire en offrant un triage téléphonique aux clients et à leur famille. L'accent est mis sur la promotion de la santé, la prévention de maladie et l'éducation. Le (la) candidate(e) aura une aptitude à travailler efficacement au sein d'une équipe multidisciplinaire et un sens aigu de la communication et de l'entregent.

Expérience de travail
- Trois (3) à cinq (5) ans d'expérience clinique récente, de préférence en urgence, en santé communautaire ou une variété de domaines tels médical/chirurgical, gériatrie, santé mentale et santé maternelle/enfant.
- Expérience en triage téléphonique et en intervention en cas de crise serait un atout.

Formation académique
- Diplôme d'infirmière ou baccalauréat en sciences infirmières obtenu auprès d'une institution reconnue.
- Formation supplémentaire dans un domaine pertinent au poste (par ex. triage) serait un atout.
- Certificat de qualification décerné par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Manitoba.

Les candidatures doivent être soumises au plus tard **le 24 septembre 2004**. Prière de faire parvenir les demandes, accompagnées d'un curriculum vitæ et de références, à :

Liliane Prairie
Centre de santé Saint-Boniface
409, avenue Taché, D1048
Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6
Téléphone : (204) 953-2259 • Télécopieur : (204) 953-2260
lprairie@centredesante.mb.ca

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Infirmier ou infirmière de santé publique

Office régional de la santé de Winnipeg

Avec l'établissement de l'Initiative sur les ressources humaines autochtones et la création d'un partenariat avec la communauté autochtone, l'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à accroître le nombre de personnes autochtones parmi ses employés, à tous les niveaux. Nous encourageons les personnes autochtones à poser leur candidature.

Poste permanent bilingue à temps partiel
(0,5 ETP)

Le ou la titulaire de ce poste, qui relève d'un chef d'équipe, participe à la mise en oeuvre de réseaux de ressources du quartier et assume la responsabilité d'appliquer les programmes et d'offrir les services de santé publique dans une région géographique donnée.

Fidèle à la Politique des services en langue française du gouvernement du Manitoba et à sa propre politique en matière de services en français, l'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à offrir ses services en français et en anglais dans des zones francophones désignées de programmes et de services. Le poste indiqué ci-haut a été désigné bilingue.

QUALITÉS REQUISES :
- Baccalauréat en sciences infirmières exigé.
- Minimum de 4 ans d'expérience de travail récente en soins infirmiers, de préférence dans le domaine de la santé publique ou de la santé communautaire.
- Capacité de mettre en pratique les notions de la promotion de la santé, la prévention des maladies, la santé des populations, les déterminants de la santé et le développement communautaire en lien avec la pratique de la santé publique.
- Compétence manifeste dans les domaines de la gestion des conflits, la résolution de problèmes, l'enseignement et le counseling, et dans l'organisation des activités et de la charge de travail.
- Capacité éprouvée d'assumer un rôle de direction; y compris une habileté manifeste à surveiller de façon efficace (p. ex. : visiteuses à domicile du programme Bébé d'abord, étudiantes).
- Bonnes aptitudes en communication (écrite et orale) et relations interpersonnelles.
- Aptitude à s'exprimer, lire et écrire en français à un niveau linguistique pré-déterminé.
- Permis de conduire en règle et véhicule.
- Ce poste fait l'objet d'une vérification du dossier criminel et du registre des cas d'enfants maltraités.

Salaire : 28,559 $ à 35,777 $ l'h., Nurse IV-MNU

Date limite des demande : le vendredi 17 septembre 2004

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, portant la mention offre d'emploi n° 2004-462, à :



Winnipeg Regional Health Authority

Office régional de la santé de Winnipeg

Mme Tamara Murphy
Agente de recrutement des ressources humaines
Office régional de la santé de Winnipeg
155, rue Carlton, Rez-de-chaussée
Winnipeg (Manitoba) R3C 4Y1
Tél. : (204) 926-8063
Téléc. : (204) 926-7107
Courriel : vobsniuk@wrha.mb.ca

Nous recommandons aux candidats autochtones de nous faire connaître leurs origines en remplissant le formulaire de déclaration qu'on peut se procurer au Centre de recrutement de l'ORSW ou par l'entremise de l'Initiative sur les ressources humaines autochtones en composant le 926-7092 ou par courriel : **ahri@wrha.mb.ca**

L'ORSW remercie toutes les personnes intéressées à l'offre d'emploi, mais il ne communiquera qu'avec les personnes choisies pour une entrevue.

CENTRE FISCAL DE WINNIPEG

Recherche

Commis bilingue pour services à la clientèle

Les employés de l'Agence du Revenu du Canada (ARC) collectionnent les impôts et administrent les programmes sociaux et économiques pour le gouvernement fédéral. Notre objectif est de fournir à tous les Canadiens le meilleur service possible.

Nous travaillons fort pour faire de l'Agence du Revenu du Canada l'employeur principal qui fournit les services au public.

Nous cherchons des candidats qui sont compétents en anglais et en français.

Qualités recherchées :
- expérience dans un centre d'appels;
- expérience dans les relations avec le public;
- expérience avec un ordinateur personnel ou autre système en ligne.

Ces postes temporaires vous permettront de répondre aux demandes du public concernant notre programme de services électroniques, ainsi qu'aux demandes de renseignements concernant les déclarations des particuliers et les comptes individuels, et vous expliquerez aux clients les programmes sociaux variés administrés par l'ARC.

Pour de plus amples renseignements et pour faire demande en ligne, visitez notre site Web au :

http://hr-internet.ccra-adrc.gc.ca/CcraExternal/2004-3312-PRA-1231-0765-Poster-f.html



Agence du revenu du Canada / Canada Revenue Agency

Canada

Offres d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Agent d'éducation en éducation – Liaison en immersion — CRC, Position bilingue à terme ou en prêt de servicer, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse, Division du Bureau de l'éducation française, Winnipeg.
Numéro de l'annonce : 14132
Échelle de salaire : 54 413 $ à 69 052 $ par année
Date de clôture : le 20 septembre 2004

Qualités requises : La personne choisie détiendra un brevet d'enseignement et possédera plusieurs années d'expérience comme enseignante ou enseignant. Il ou elle aura une excellente connaissance des dossiers de l'heure en immersion française au Manitoba. Le ou la titulaire doit avoir des compétences d'analyse, un bon sens d'organisation et une capacité de travailler en collaboration et de façon autonome. Il ou elle doit avoir des connaissances en informatique pour l'exploitation de Word, Excel, et PowerPoint ou l'équivalent. Une maîtrise de la langue française et de la langue anglaise, à l'oral et à l'écrit, est essentielle. Le ou la titulaire devra détenir un permis de conduire valide. Le Curriculum vitae et la lettre d'accompagnement doivent être soumis en français et en anglais.

Fonctions : Sous la direction de la directrice des Services de soutien en éducation, le ou la titulaire sera principalement chargé(e) de répondre aux demandes de renseignement du public et des professionnels de l'éducation qui ont trait à l'immersion française et de représenter le BEF à divers comités dans la province. Il ou elle devra promouvoir le partenariat entre tous les intervenants de la province qui s'intéressent à l'immersion française. Le ou la titulaire devra analyser les développements tant au niveau local que national qui pourraient avoir de l'effet sur l'immersion française au Manitoba. Il ou elle sera aussi responsable de planifier et de mettre en œuvre des activités qui répondent aux besoins de l'immersion française au Manitoba.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Gestion des ressources humaines
1577, avenue Dublin, Local 7
Winnipeg (Manitoba) R3E 3J5
Téléc. : (204) 948-2193





Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre couverture ou sur leur curriculum vitae s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Manitoba — *Bâtir l'avenir*

Coordonnateur ou coordonnatrice de projets (Sécurité agricole)

ACSA·CASA

Endroit : Winnipeg (Manitoba)

Échelle salariale : de 35 000 $ à 42 000 $

Le bureau de l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA), actuellement situé à Saskatoon, déménage bientôt au Manitoba. L'ACSA a pour mission de *faire en sorte que le milieu agricole canadien soit sans blessures et sans maladies*. L'ACSA est un organisme sans but lucratif dirigé par un conseil d'administration composé de représentants de plusieurs secteurs. Issus des quatre coins du pays, les membres représentent le gouvernement, le milieu académique et la recherche, les producteurs/groupes de producteurs et l'approvisionnement agricole, ainsi que les services aux concessionnaires. L'ACSA remplit sa mission à l'aide de nombreux outils, y compris le financement direct ou partiel de projets et divers moyens de communications.

Sous l'autorité de la direction générale, le coordonnateur ou la coordonnatrice de projets doit s'assurer que les projets se déroulent sans accrocs, selon l'échéancier et le budget établis. Ses tâches incluent : aide à la planification de projets, mise en œuvre des projets et rédaction de rapports. Le coordonnateur ou la coordonnatrice est une personne ressource clé pour les partenaires, étant donné qu'il ou elle fournit du soutien administratif et suit de près les échéanciers relatifs aux projets.

La personne idéale pour cet emploi est un diplômé universitaire bilingue qui a de deux à trois années d'expérience dans la gestion des projets multiples et qui a fait ses preuves en ce qui concerne la gestion des détails et des projets. Elle doit posséder de solides compétences informatiques et la capacité de travailler avec une grande diversité de gens. Elle doit aussi avoir une bonne compréhension du milieu agricole, avoir une bonne motivation personnelle et être capable de travailler de façon indépendante ainsi qu'au sein d'une équipe. Une expérience de gestion de bureau et des compétences de base en comptabilité seront considérées comme des atouts.

On peut se procurer une description détaillée de l'emploi en écrivant à casa.acsa@innovationplace.com

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées d'envoyer leur curriculum vitae et une lettre d'accompagnement (décrivant les attentes salariales) au plus tard **le 15 septembre 2004** à :

casaresumes@innovationplace.com

CWB

The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

Joignez-vous à une équipe créative et dynamique en technologie de l'information qui travaille à la concrétisation de la vision d'excellence de la CCB dans la prestation de solutions commerciales innovatrices. Nous sommes présentement à la recherche de professionnels de la technologie de l'information compétents et motivés pour combler les postes suivants :

- **gestionnaire de projet;**
- **analyste commercial;**
- **analyse commercial associé;**
- **analyste de base de données.**

Date limite des demandes : le 13 septembre 2004

Les exigences des postes sont précisées dans la section des emplois de notre site Web sous la rubrique « Qui sommes-nous? ».

www.cwb.ca

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

notre personnel : une force vive
notre diversité fait notre fierté

LES PETITES ANNONCES DE LA LIBERTÉ – *Une bonne affaire!*

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le vendredi 17 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

FABRIQUANT FRANÇAIS DE COSMÉTIQUES recherche distributeur autonome exclusif pour le Manitoba. Contactez le 237-3923.
120-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. L.B.
123-

À VENDRE

MAISON À VENDRE À HAYWOOD: grandeur 30' x 34'; 4 chambres à coucher; sous-sol à la grandeur; garage attaché 14' x 22' sur lot 100' x 142'; grand jardin; poêle et réfrigérateur; eau et égouts municipaux. Chauffage électrique et poêle à bois. Composez le (204) 379-2424 ou (204) 379-2519.
106-

BOULEAU SEC DE CHAUFFAGE, coupé et fendu. Disponible aussi en longeur de 8 pieds. Croûtes pour chauffage, sechées, coupées. Livraison disponible. Appelez Pascal au 422-9042.
114-

UN PRESSOIR À VIN, fouloir, bonbonnes, 12 gallons. Tél. : 237-7042.
117-

AGNEAUX, prêts à congeler, 3,20 $/livre + frais d'abattage et de découpage. Appelez le (204) 429-2135.
119-

À VENRE À SAINT-MALO : Maison de 1 364 pi², garage double attenant. 54,6 acres à 3,2 km du village sur la route 59. Pour plus de renseignements, téléphonez au (204) 347-5425.
122-



À VENDRE : 500, AVENUE TACHÉ, NORD DU MUSÉE. VENDU À PLUS DE 75 %. RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT! Complexe pour 50 ans et plus. Vue sur La Fourche et le centre-ville. Unité de moins de 1 000 p², 1 ou 2 chambres à coucher, 1 salle de bain : 133 000 $. Unité de 1150-1328 pi², 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, 5 électroménagers : de 160 000 $ à 195 000 $. Bons choix encore disponibles. Date de possession : printemps 2006. Stationnement souterrain chauffé avec baie pour lave-auto. Pour rendez-vous, appeler Ray au 233-7934 ou Léo, 237-1504, cell. : 781-4381.
125-

À LOUER

À LOUER : Appartement de 3 chambres à coucher disponible le 1er septembre. Deux entrées privées, tous les services inclus sauf l'électricité. À cinq minutes du CUSB. Réfrigérateur, cuisinière et stationnement compris. Service de buanderie sur place et autobus en face. 745 $/mois. Composez le 255-1578.
099-

À LOUER : Immédiatement. 155B, rue La Vérendrye. Près du Collège et de l'hôpital Saint-Boniface. Appartement rénové (nouvelle cuisine, salle de bain et plancher de bois franc). 1 chambre à coucher, cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, balcon, tous les services compris ainsi qu'un stationnement. Non fumeur, pas d'animaux. 725 $/mois. Composez le 253-5259 ou 1 (204) 379-2319.
105-

À SOUS-LOUER : 311, Kenny à Saint-Boniface. 922 pieds carrés, 7,50 $ par pied carré. Contactez Georges au 480-0147. Century21carriere.com
107-

BUREAU À LOUER sur Provencher. Disponible 1er octobre. Comprend salle de réception, toilette, 2 bureaux. 550 $/mois plus électricité. Contactez Georges au 480-0147.
108-

À LOUER dans Saint-Vital : 9, avenue Ardène. 1 chambre à coucher, accessible, 6 appareils, stationnement, près de l'U du M. Disponible 1er octobre. 650 $/mois plus électricité. Contactez Jennifer au 480-0146, courriel : info@mainlndcommerce.com
109-

À LOUER dans Southdale: GlenEagles, 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, 5 appareils. Perron et cour. Proche U du M. Étudiants bienvenus. Disponible le 1er octobre. 1 575 $/mois + services. Contactez Jennifer au 480-0146, courriel : info@mainlndcommerce.com
110-

À LOUER dans Saint-Boniface : rue Notre-Dame, appartement d'une chambre à coucher. Comprend eau, chauffage, hydro, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse et stationnement. Entrée privée. 430 $ par mois. Libre le 1er octobre. Composez le 1 (204) 427-2757. SVP laissez un message.
121-

À LOUER : Nordwood/Saint-Boniface. Grand appartement. Tous les services compris, buanderie et stationnement compris, réfrigérateur et poêle, fournaise à l'eau chaude, fraîchement repeint, très tranquille. Quartier tranquille et sûr. Non fumeur, pas d'animaux. Près des autobus. 650 $/mois. Disponible le 1er octobre. Tél. : 470-8451.
124-

À LOUER : Rue Despins. Appartement d'une chambre à coucher, 2e étage d'une maison. À deux minutes du CUSB. Tous les services compris. Stationement disponible. Libre immédiatement. 525 $/mois. Tél. : 772-3668.
126-

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

E.M.P.

En l'honneur du Sacré-Cœur pour plusieurs faveurs obtenues.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.E.L.

En l'honneur de Notre-Dame-du-Cap pour plusieurs faveurs obtenues.

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

J.E.L.

Nécrologie

Adrien Gagnon

Paisiblement, le 3 septembre 2004, à l'Hôpital Victoria, Adrien Gagnon est décédé à l'âge de 74 ans.

Adrien Gagnon laisse dans le deuil son épouse, Louisa (née Leclaire) et ses enfants, Alain, Lise (Guy), Cécile (Brian) et ses petits-enfants, Patrick (Michelle), Mireille, Julien (Jill), Lynne (Christian), Mélanie et Jean-Philippe.

Il laisse aussi dans le deuil ses frère et sœurs, Jean-Marie (Germaine), Emma Trudeau, Laurette Dumaine (Léo), ses belles-sœurs Marie-Ange et Jeannine.

Il fut précédé par ses parents Lucien et Eugène, ses frères Léopold, Adéodat, Antonio, Emile, Roland, sa sœur Marie-Marthe, sa belle-sœur Eva Gagnon, beaux-frères Lucien Trudeau et Gustave Lévesque.

Les funérailles ont été célébrées le mardi 7 septembre à 10 h en l'église de Saint-Norbert l'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial de Saint-Norbert.



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois « Je vous salue Marie » par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

L.B.

Chronique
RELIGIEUSE

Justin Chaput

Ma vision de l'Église

On m'a demandé d'exprimer ma vision de l'Église et j'ai dû y réfléchir avant de trouver ma réponse. Alors c'est quoi ma vision de l'Église? Je peux résumer celle-ci en un mot : communauté. L'Église c'est nous, les jeunes, moins jeunes, adultes, parents, religieux/religieuses, prêtres et évêques, qui sommes rassemblés pour former une communauté. Cette communauté existe pour que nous puissions, premièrement célébrer notre foi, mais elle existe aussi pour se supporter les uns les autres et venir en aide à ceux qui nous entourent.

Je pense que l'endroit où nous devrions nous concentrer et mettre plus d'accent est dans l'amélioration de notre participation active. Ici, je ne parle pas seulement des jeunes mais aussi de tous ceux qui sont membres de notre Église. Comme communauté nous sommes tous appelés à contribuer, que ce soit une contribution d'un jeune enfant ou d'une personne de l'âge d'or. Trop souvent nous sommes atteints de la maladie TLM (Toujours Les Mêmes). Ce sont toujours les mêmes personnes qui s'impliquent, qui remplissent des ministères à l'église ou qui siègent à des comités. La beauté de notre Église est qu'elle est très diversifiée, avec plusieurs membres qui ont plusieurs talents. Pourquoi donc ne pas puiser dans notre océan de gens talentueux. Lançons l'invitation à tous nos paroissiens et paroissiennes de s'impliquer dans notre Église. Si tout le monde faisait un peu, nous accomplirions de grandes merveilles. C'est très facile de lancer une invitation, ce que nous avons besoin c'est une campagne pour encourager les gens à s'impliquer. Ce n'est pas une simple affaire, mais avec du travail je crois que nous pourrions impliquer plusieurs de nos paroissiens et paroissiennes.

Pour accomplir ceci, je crois que nous avons à changer l'attitude des gens. Pour un bon bout de temps j'essayais de réconcilier ma vie chrétienne à ma vie de tous les jours. J'ai trouvé ça difficile car nous vivons dans un monde très séculier avec beaucoup de pression sociale. À travers mes efforts j'ai pu me réconcilier. Oui, j'ai encore du chemin à faire mais j'ai trouvé, et trouve encore, des façons de vivre comme chrétien tous les jours de ma vie. J'ai l'impression que les membres de notre Église ont besoin de réconcilier leur vie et changer d'attitude. Être un chrétien ne veut pas seulement dire aller à la messe le dimanche et ça finis là. Un chrétien est un chrétien du dimanche au samedi, un chrétien au travail, un chrétien en famille, un chrétien dans sa vie sociale, etc. La même chose pour les talents et qualités. Nos talents et qualités ne sont pas seulement pour le travail, pour la famille et pour notre vie sociale, mais ils sont aussi pour notre épanouissement chrétien. Alors, vivons aussi notre foi chrétienne du lundi au samedi et mettons aussi nos talents et qualités au service de notre communauté le dimanche.

Comme j'ai dit plus tôt, ce changement d'attitude est nécessaire et pour tous les niveaux d'âge, mais je lance aux jeunes le défi d'encourager ce changement. Nous les jeunes nous sommes dans une excellente position pour encourager ce changement car nous ne sommes pas seulement le futur de l'Église mais nous faisons aussi partie de l'Église d'aujourd'hui. Avec notre énergie et notre dynamisme nous pourrions montrer à tout le monde c'est quoi l'Église, c'est quoi une communauté.

Prenons notre place dans l'Église!
Prenons tous notre place dans l'Église!

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Dominique au Cameroun

C'est avec des projets plein la tête et une volonté d'aider que la voix matinale d'Envol FM, Dominique Philibert, part à la conquête de l'Afrique!

Mélanie MORIN

« Honnêtement, je ne sais pas trop à quoi m'attendre, s'exclame Dominique Philibert. J'ai postulé pour ce stage sur un coup de tête. Quand on m'a appelée pour passer l'entrevue, je m'en serais voulue pour le reste de mes jours de ne pas saisir la chance! Ça ne pouvait pas arriver à un meilleur moment dans ma vie. »

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) offre chaque année une multitude de stages en coopération internationale dans divers domaines. Dominique Philibert sera travailleuse sociale à Douala, la capitale économique du Cameroun en Afrique.

« Je serai là pour faire de la prévention et de la sensibilisation du VIH/SIDA auprès des femmes et des enfants, explique-t-elle. Je travaillerai en collaboration avec un centre de femmes qui se trouve là-bas.



photo : Mélanie Morin

Dominique Philibert sera au Cameroun, en Afrique, en tant que travailleuse sociale pendant près de six mois.

« J'ai plusieurs projets en tête pour bien véhiculer l'information, dont une émission de radio, poursuit-elle. Après tout c'est ce que je sais faire de mieux et c'est ce que je connais. Mais je ne sais pas à quel point j'aurai accès à un studio alors j'ai aussi d'autres idées. »

Parmi celles-ci se trouve un projet de pièce de théâtre mélangeant le jeu et la danse. « La danse est une façon de s'exprimer pour eux, détaille Dominique Philibert. Et la musique est un élément important de leur culture. C'est donc une bonne façon pour toucher les gens et faire passer un message. »

Car Dominique Philibert est consciente que sa tâche ne sera pas facile et qu'un gros défi l'attend. « Le sexe et les maladies transmises sexuellement sont encore des sujets tabous au Cameroun, souligne-t-elle. Je ne veux pas réinventer la roue ou changer le monde. Je veux simplement rendre les femmes assez fortes pour qu'elles n'aient pas peur de demander à leur partenaire d'utiliser de la protection. »

Dominique Philibert apportera avec elle plusieurs boîtes de matériel dont des dépliants explicatifs, des cahiers d'exercices pour les jeunes et, bien sûr, des condoms. « Les organismes sont très généreux, affirme-t-elle. J'amène donc plusieurs caisses avec moi. Ces outils vont beaucoup m'aider là-bas car les Camerounais n'ont presque rien. »

Afin de bien se préparer à sa nouvelle vie, Dominique Philibert suivra une formation pré-départ à Toronto du 30 août au 4 septembre et une autre à son arrivée dans son nouveau pays. « Je sais que ce sera un grand choc culturel, reconnaît-elle. La vision des choses entre les deux peuples est tellement différente. Mais la vie me fait un cadeau. Je m'attends à recevoir 100 fois plus que ce que je pourrai donner. Je vais offrir mes connaissances techniques et mon appui aux personnes qui en ont besoin. Mais eux ont une connaissance de la vie que du haut de mes 26 ans je n'ai pas du tout.

« Je sais que ce ne sera pas facile, continue-t-elle. Il va faire chaud, il va y avoir de gros insectes bizarres et beaucoup d'inconnus. Mais j'ai besoin de me sentir utile et c'est le moment idéal. »

T'es parent avec qui, toi ?

Bonjour!

Je m'appelle **Caroline Lucille Bisson**. Le 13 décembre 2003, j'ai salué Maman Angèle, Papa Gaétan, et ma sœur Émilie.

Je demeure à La Broquerie, comme mes grands-parents : Denise et Ronald Vielfaure, Lucille et Henri Bisson.

Je suis fière de ma marraine et de mon parrain, tante Roxanne et oncle Stéphane.

J'apporte également de la joie à mes arrière-grands-parents, tantes, oncles, cousines et cousins. À vous tous, merci pour tout, et plus particulièrement, pour votre amour!

XOXO

À VOTRE SERVICE

SERVICES



ENTREPRISES RIEL INC.

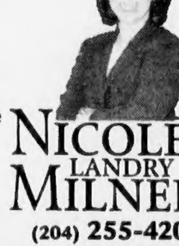
Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Gérald Dorge
Directeur général
140-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface R2H 2P9
Tél. : 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel : info@entreprisesriel.com

Pembina autopac
AUTO BODY & GLASS
452-2925 *46 ans Service et qualité*
Maurice Gendron ou Gerry Pinette 390, chemin Pembina • Winnipeg (MB) R3L 2E7 • fax (204) 452-2976

AGENT IMMOBILIER
Service bilingue
RE/MAX performance realty







NICOLE LANDRY MILNER
(204) 255-4204

BRUNET *Monuments* Inc.
Troisième Génération

- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Cet espace est à votre disposition!



Service 24 heures • Chauffage
• Climatisation • Réservoir d'eau
• Entretien annuel • Nettoyage des conduits
Aimé Fillion
Services de confort au foyer
Cellulaire : (204) 782-8933

APPEAL GRAPHICS
conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com



STEVENPHIL • CONTRACTOR
Intérieur et extérieur
- PEINTURE
- DÉCORATION
- PAPIER PEINT ET TISSUS
- CARPET
- PEINTURE STUCCO

Tél. : (204) 470-5091
Winnipeg (Manitoba)
26 ans d'expérience
Philippe LANGLET, p.-d.g.

Cet espace est à votre disposition!

RÉNOVATIONS
Fenêtres • Portes
Aucun intérêt ou paiement pendant 6 mois A.D.C.
Emprunt Plan d'Hydro
Estimation gratuite 25 ans
Marcel Verrier
ALL CANADIAN WINDOW & DOOR
JELD-WEN
1740, rue Saint-James
779-6900 • Cell. : 292-0060
www.allcanadianrenovations.ca

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



CFP Robert V. Dupuis, BA, CFP
Planificateur financier agréé
1345, chemin Waverley, bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6
TÉL. : 489-4640, poste 259
TÉLÉC. : 489-0688



DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE
Services Financiers Groupe Investors Inc.

BDO
Objectif croissance

Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Lucile Griffiths, c.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.
Mona Marcotte, c.a.
Chantal St. Pierre, c.a.

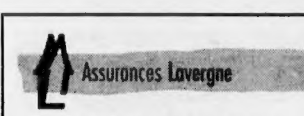
BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers
700 – 200, avenue Graham
Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca



Michelle SMITH CFP
Assurances et Investissements
Consultante en planification financière
REER, FERR, RENTES, ASSURANCES-VIE ET INVALIDITÉ, FONDS MUTUELS
Spécialiste en :
- *Planification successorale*
- *Plan de retraite*
- *Transfert de pension*

93, avenue Lombard, pièce 333
Winnipeg (Manitoba) R3B 3B1
Tél. : 975-5030 ou 1 (877) 528-3815
Téléc. : 975-5357
Courriel : michelle.smith@shawcable.com
Fonds mutuels distribués par :
PORTFOLIO STRATEGIES corporation

ASSUREURS



(204) 433-7758
Télécopieur : (204) 433-7181
Saint-Pierre-Jolys
www.placelavergne.com
Ouvert jusqu'à 20 h les jeudis.
Raymond Lavergne, Huguette Hébert et Mona Fallis

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Lysyk
Roger Bouchard
390-B, boulevard Provencher
Téléphone : 233-4051





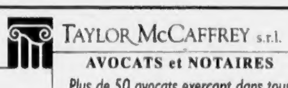


AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907



AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

M[e] ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de maison
• testaments et successions.

M[e] MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.

M[e] JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle
• marque de commerce • litige général.

M[e] PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.

Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

AIKINS
J. GUY JOUBERT
BARBARA M. SHIELDS
LEE ANN M. MARTIN
CHRISTIAN L. MONNIN
AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON S.R.L.
AVOCATS ET NOTAIRES
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
DEPUIS 1879
Tél. : (204) 957-0050
Site Internet : www.aikins.com

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me BARRY L. GORLICK, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone : (204) 956-1060
Télécopieur : (204) 957-0423

OPTOMÉTRISTES

D[r] Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Abonnez-vous à La LIBERTÉ
OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28,50 $ ❒	32,10 $ ❒
2 ans	51,30 $ ❒	58,85 $ ❒

Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____
Ville : ____
Province : ____
Code postal : ____
Téléphone : ____
Je choisis de payer par :
Visa : ____
MasterCard : ____
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4